

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشركة الدولية للإيجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars  
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis  
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective stable, et F3 (tun) à court terme  
par l'agence de notation FITCH RATINGS le 24 mars 2016

## DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2016 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 30 NOV. 2016, sous le n° 16-009 / ..... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.

Ce document de référence établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### Responsable de l'information

M. Mourad Kallel

Directeur Administratif et Comptable à la CIL  
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

### Intermédiaire en bourse chargé du document de référence

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis  
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Novembre 2016

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CIL et de la CGI sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)



# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....</b>	<b>10</b>
<b>1 - 1 – Responsable du document de référence : .....</b>	<b>10</b>
<b>1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence : .....</b>	<b>10</b>
<b>1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes : .....</b>	<b>10</b>
<b>1 - 4 – Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’élaboration du document de référence : .....</b>	<b>15</b>
<b>1 - 5 – Responsable de l’information : .....</b>	<b>16</b>
<b>CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EMETTEUR ET SON CAPITAL .....</b>	<b>17</b>
<b>2 - 1 – Renseignements à caractère général concernant la CIL :.....</b>	<b>17</b>
2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social: .....	17
2 - 1 - 2 – Forme juridique et législation particulière applicable : .....	17
2 - 1 - 3 – Date de constitution et durée : .....	17
2 - 1 - 4 – Objet social : .....	17
2 - 1 - 5 – Registre du Commerce : .....	17
2 - 1 - 6 – Exercice Social : .....	17
2 - 1 - 7 – Nationalité : .....	17
2 - 1 - 8 – Régime fiscal : .....	17
2 - 1 - 9 – Matricule fiscal : .....	18
2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :.....	18
2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l’information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la Tunisie Clearing: .....	18
2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières :.....	18
<b>2 - 2 – Renseignements à caractère général concernant le capital de la société : .....</b>	<b>20</b>
<b>2 - 3 – Evolution du capital social :.....</b>	<b>20</b>
<b>2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 30 septembre 2016: .....</b>	<b>21</b>
<b>2 - 5 – Description sommaire du groupe CIL au 31 décembre 2015: .....</b>	<b>22</b>

2 - 5 - 1 – Présentation générale du groupe CIL : .....	22
2 - 5 - 2 – Schéma du groupe au 31/12/2015: .....	23
2 - 5 - 3 – Tableau de participation entre les sociétés du groupe CIL au 31/12/2015 :.....	23
2 - 5 - 4 – Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe CIL entre le 31/12/2015 et la date de l’élaboration de ce document de référence : .....	23
2 - 5 - 5 – Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2015 : .....	24
2 - 5 - 6 – Les engagements financiers du groupe au 31/12/2015 : .....	24
2 - 5 - 7 – Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe : .....	24
<b>2 - 6 – Relations de la Compagnie Internationale de Leasing avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2015:.....</b>	<b>24</b>
2 - 6 - 1 – Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :.....	24
2 - 6 - 2 – Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :.....	26
2 - 6 - 3 – Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :.....	26
2 - 6 - 4 – Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la CIL et distribués par les sociétés du groupe en 2016 au titre de l’exercice 2015 : .....	26
2 - 6 - 5 – Les dividendes distribués par la CIL aux sociétés du groupe en 2016 au titre de l’exercice 2015 : .....	26
2 - 6 - 6 – les Garanties, sûretés et cautions réelles données ou reçues des sociétés du groupe : .	26
2 - 6 - 7 – chiffre d’affaires réalisé par la CIL avec les sociétés du groupe : .....	27
2 - 6 - 8 – Les achats ou ventes d’immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d’actifs avec les sociétés du groupe : .....	27
2 - 6 - 9 – Les prestations de services reçues et données : .....	27
2 - 6 - 10 – Les contrats de location : .....	28
2 - 6 - 11 – Les fonds gérés : .....	28
<b>2 - 7 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2015 autres que les sociétés du groupe : .....</b>	<b>28</b>
2 - 7 - 1 – Informations sur les engagements : .....	28
2 - 7 - 2 – Prêt octroyés et crédits reçus des autres parties liées : .....	29
2 - 7 - 3 – Dividendes encaissés par la CIL en 2016 au titre de l’exercice 2015 des parties liées autre que les sociétés du groupe : .....	29
2 - 7 - 4 – Dividendes encaissés par la CIL en 2016 au titre de l’exercice 2015 pour les parties liées autre que les sociétés du groupe : .....	29
2 - 7 - 5 – les prestations de services reçues et données : .....	29
2 - 7 - 6 – Transfert de ressources: .....	29
2 - 7 - 7 – Obligations et engagements de la CIL vers les dirigeants : .....	30
<b>2 - 8 – Dividendes : .....</b>	<b>30</b>

2 - 9 – Marché des titres de l'émetteur :.....	30
2 - 10 – Notation de la société :.....	31
<b>CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL</b>	<b>39</b>
.....	39
<b>3 - 1 – Description de l'activité au 31 décembre 2015 :.....</b>	<b>39</b>
3 - 1 - 1 – Présentation de la Société .....	39
3 - 1 - 2 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2015: .....	39
3 - 1 - 3 – Les performances de la CIL au 31 decembre 2015 : .....	39
<b>3 - 2 – Description de l'activité au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>43</b>
3 - 2 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 juin 2016:.....	43
3 - 2 - 2 – Les performances de la CIL au 30 juin 2016 :.....	43
<b>3 - 3 – Description de l'activité au 30 septembre 2016 : .....</b>	<b>47</b>
3 - 3 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 septembre 2016: .....	47
3 - 3 - 2 – Les performances de la CIL au 30 septembre 2016 : .....	47
<b>3 - 4 – Description de l'activité au 30 septembre 2016 : .....</b>	<b>51</b>
<b>3 - 5 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing : .....</b>	<b>52</b>
3 - 5 - 1 – Organigramme .....	53
3 - 5 - 2 – Système d'information : .....	57
<b>3 - 6 – Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité : .....</b>	<b>58</b>
<b>3 - 7 – Dépendance de l'émetteur.....</b>	<b>61</b>
<b>3 - 8 – Analyse SWOT : .....</b>	<b>62</b>
<b>3 - 9 – Litige ou arbitrage en cours ou passé : .....</b>	<b>63</b>
<b>3 - 10 – Politique sociale et effectif: .....</b>	<b>63</b>
<b>3 - 11 – Politique d'investissement de la CIL : .....</b>	<b>63</b>
<b>CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT .</b>	<b>64</b>
<b>4 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2015 :.....</b>	<b>64</b>
4 - 1 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :.....	64
4 - 1 - 2 – Portefeuille commercial :.....	65
4 - 1 - 3 – Portefeuille d'investissement :.....	65
4 - 1 - 4 – Les immobilisations corporelles et incorporelles : .....	68
<b>4 - 2 – Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2015: .....</b>	<b>69</b>
4 - 2 - 1 – Bilans individuels comparés au 31décembre:.....	69

4 - 2 - 2 – Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre :	70
4 - 2 - 3 – Etats de résultat comparés au 31 décembre :	71
4 - 2 - 4 – Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :	72
<b>4 - 3 – Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015:</b>	<b>73</b>
<b>4 - 4 – Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015</b>	<b>116</b>
4 - 4 - 1 – Note complémentaire :	116
4 - 4 - 2 – Notes rectificatives :	116
.....	117
<b>4 - 5 – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 :</b>	<b>119</b>
.....	
<b>4 - 6 – Analyse de la situation financière de la CIL au 31 décembre 2015:</b>	<b>128</b>
4 - 6 - 1 – Les engagements financiers au 31 décembre 2015 :	128
4 - 6 - 2 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2015 :	129
4 - 6 - 3 – Structure des souscripteurs à l’emprunt «CIL2016/1 (taux fixe : 7,50%) » :	131
4 - 6 - 4 – Structure des souscripteurs à l’emprunt «CIL 2016/1 (taux variable : TMM+2,10%) » :	131
.....	
4 - 6 - 5 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2015 :	132
4 - 6 - 6 – Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2015 :	133
4 - 6 - 7 – Affectation des résultats des trois dernières années :	134
4 - 6 - 8 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d’exploitation :	134
4 - 6 - 9 – Evolution du résultat net :	134
4 - 6 - 10 – Evolution des dividendes :	134
4 - 6 - 11 – Evolution de la marge bruted’autofinancement :	134
4 - 6 - 12 – Indicateurs de gestion et ratios :	135
<b>4 - 7 – Etats financiers consolidés au 31 décembre 2015:</b>	<b>136</b>
4 - 7 - 1 – Bilan consolidé au 31 décembre 2015 :	137
4 - 7 - 2 – etat des Engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2015 :	138
4 - 7 - 3 – Etat de resultat consolidé au 31 décembre 2015:	139
4 - 7 - 4 – Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2015:	140
4 - 7 - 5 – Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015	141
<b>4 - 8 – Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2015 :</b>	<b>168</b>
4 - 8 - 1 – Notes complémentaires :	168
4 - 8 - 2 – Notes explicatives :	169

4 - 8 - 3 – notes rectificatives : .....	170
<b>4 - 9 – Patrimoine de la société au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>173</b>
4 - 9 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing : .....	173
4 - 9 - 2 – Portefeuille d’investissement: .....	175
4 - 9 - 3 – Les immobilisations corporelles et incorporelles : .....	177
4 - 9 - 4 – les principales acquisitions et cessions d’immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieurs au 30 juin 2016 : .....	178
<b>4 - 10 – Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>179</b>
4 - 10 - 1 – Bilan intermédiaire au 30 juin 2016 : .....	180
4 - 10 - 2 – état des Engagements hors bilan au 30 juin 2016 .....	181
4 - 10 - 3 – Etat de résultat au 30 juin 2016 .....	182
4 - 10 - 4 – Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2016 .....	183
<b>4 - 11 – Notes aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>184</b>
<b>4 - 12 – Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>222</b>
4 - 12 - 1 – Notes complémentaires : .....	222
4 - 12 - 2 – Notes rectificatives : .....	222
.....	<b>223</b>
<b>4 - 13 – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2016 : .....</b>	<b>224</b>
4 - 13 - 1 – Analyse de la situation financière de la CIL au 30 juin 2016 : .....	227
4 - 13 - 2 – Encours des crédits contractés par la CIL au 30 juin 2016 : .....	228
4 - 13 - 4 – les soldes Intermédiaires de gestion au 30 juin 2016 : .....	231
4 - 13 - 5 – Tableau des mouvements des capitaux propres au 30 juin 2016 : .....	232
4 - 13 - 6 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d’exploitation : .....	233
4 - 13 - 7 – Evolution du résultat net : .....	233
4 - 13 - 8 – Evolution de la marge brute d’autofinancement : .....	233
4 - 13 - 9 – Indicateurs de gestion et ratios : .....	234
<b>4 - 14 – Comportement boursier du titre CIL .....</b>	<b>235</b>
<b>CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE</b>	
<b>CONTROLE DES COMPTES : .....</b>	<b>236</b>
<b>5 - 1 – Conseil d’administration : .....</b>	<b>236</b>
5 - 1 - 1 – Membres des organes d’administration : .....	236
5 - 1 - 2 – Fonctions des membres et des organes d’administration et de direction dans la société : .....	237

5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d’administration et de direction :.....	237
5 - 1 - 4 – Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés :.....	237
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d’administration dans la société qu’ils représentent : .....	238
<b>5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l’exercice 2015:.....</b>	<b>238</b>
5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2015 : .....	238
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2015: .....	238
<b>5 - 3 – Contrôle :.....</b>	<b>239</b>
<b>5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d’administration ou de direction ainsi qu’avec un candidat à un poste de membre du conseil d’administration et un actionnaire détenant plus de 5% du capital : .....</b>	<b>239</b>
 <b>CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EVOLUTION</b>	
<b>RECENTE ET LES PERSPECTIVES D’AVENIR.....</b>	<b>240</b>
<b>6 - 1 – Evolution récente et orientations : .....</b>	<b>240</b>
6 - 1 - 1 – Evolution récente : .....	240
6 - 1 - 2 – Orientations stratégiques : .....	240
<b>6 - 2 – Perspectives d’avenir :.....</b>	<b>241</b>
6 - 2 - 1 – Analyse des ECARTS ENREGISTRES :.....	241
6 - 2 - 2 – Analyse des modifications :.....	242
6 - 2 - 3 – Analyse des performances réalisées AU 30/09/2016 par rapport aux prévisions relatives à l’exercice 2016 : .....	244
6 - 2 - 4 – Hypothèses de prévisions retenues: .....	244
6 - 2 - 5 – Les états financiers prévisionnels :.....	248
6 - 2 - 6 – Ratios prévisionnels :.....	251
6 - 2 - 7 – Marge brute d’autofinancement prévisionnel :.....	252
6 - 2 - 8 – Amortissement des emprunts obligataires :.....	252
<b>6 - 3 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2016 à 2020: .....</b>	<b>253</b>

**Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc...., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.**

**Dans ce cadre, la Compagnie Internationale de Leasing s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.**



## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de 5 millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite à la cote en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Le capital actuel de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à 25 millions de dinars divisé en 5.000.000 actions de cinq dinars (5) de nominal chacune.

La Compagnie Internationale de Leasing est à la tête du groupe "CIL" composé au 31/12/2015 de deux autres sociétés :

- La Compagnie Générale d'Investissement "CGI" (98,76%) : ayant pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières.
- La Société d'Investissement à Capital Risque "CIL SICAR" (99,99%) ayant pour objet principal, la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises.

Depuis l'exercice 2001, la "CIL" a commencé à établir des états financiers consolidés.

### ❖ Activité de la CIL au 31 décembre 2015:

Au 31 décembre 2015 et par rapport à la même période en 2014, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,4 points de pourcentage pour les approbations, de 0,43 points de pourcentage pour les mises en force et de 0,18 points de pourcentage pour l'encours financier.

	CIL (MD)			Part de marché de la CIL		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Approbations	259,5	243,4	196,1	12,00%	12,40%	11,15%
Mises en Force	207,8	199,8	172,8	12,01%	12,44%	12,19%
Encours financiers	374,9	345,2	326,1	11,84%	12,02%	12,54%

Les mises en force se sont élevées à 207,8 MD au 31 décembre 2015 contre 199,8 MD au 31 décembre 2014, soit une hausse de +4%.

Les approbations ont évolué de +6,65%, passant de 243,4 MD au 31 décembre 2014 à 259,5 MD au 31 décembre 2015.

L'encours financier a augmenté de +8,60% en passant de 345,2 MD au 31 décembre 2014 à 374,9 MD au 31 décembre 2015.

Le ratio des Créances classées est passé de 7,74% au 31 décembre 2014 à 7,71% au 31 décembre 2015.

### ❖ Activité de la CIL au 30 juin 2016:

Au 30 juin 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,58 points pour les approbations, de 0,25 points pour les mises en force et une amélioration de 0,56 points pour l'encours financier.

	CIL(MD)			Part de marché de la C I L(%)		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Approbations	141,4	133,1	259,5	11,45%	12,03%	12,00%
Mises en Force	104,0	99,5	207,8	11,39%	11,64%	12,01%
Encours financiers	391,8	356,4	374,9	12,47%	11,91%	11,84%

Les mises en force se sont élevées à 104 MD au 30/06/2016 contre 99,5 MD au 30/06/2016, soit une hausse de 4,52%.

Les approbations ont évolué de +6,28%, passant de 133,1 MD au 30/06/2015 à 141,4 MD au 30/06/2016.

L'encours financier a augmenté de +9,93% en passant de 356,4 MD au 30 juin 2015 à 391,8 MD au 30 juin 2016.

Le ratio des créances classées a atteint 10,98% au 30/06/2016 contre 8,97% au 30/06/2015.

### ❖ Activité de la CIL au 30 septembre 2016:

Au 30 septembre 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,46 points pour les approbations, de 0,43 points pour les mises en force et une amélioration de 0,49 points pour l'encours financier.

	CIL (En MD)			Part de marché de la C I L(%)		
	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Approbations	193,0	187,0	259,5	11,23%	11,69%	12,00%
Mises en Force	155,9	152,0	207,8	11,65%	12,08%	12,01%
Encours financiers	393,1	362,3	374,9	12,29%	11,80%	11,84%

Les mises en force se sont élevées à 155,9 MD au 30/09/2016 contre 152 MD au 30/09/2016, soit une hausse de 2,57%.

Les approbations ont évolué de +3,21%, passant de 187 MD au 30/09/2015 à 193 MD au 30/09/2016.

L'encours financier a augmenté de +8,50% en passant de 362,3 MD au 30 septembre 2015 à 393,1 MD au 30 septembre 2016.

Le ratio des créances classées a atteint 10,38% au 30/09/2016 contre 10,81% au 30/09/2015

# CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI  
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

## 1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Mr Mohamed BRIGUI  
La Compagnie Internationale de Leasing  
Le Président Directeur Général



## 1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :

### ❖ Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

**Et**

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

### ❖ Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2014 et au 2015:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

**Et**

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

## ❖ Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016:

La société **Financial Auditing&Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

**Et**

La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Ben Salah.

Adresse Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage- Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

## Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

### « *Opinion sur les états financiers* »

**5-** A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**1-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**2-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.

**3-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**4-** Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise, en date du 30 juin 2015, par le caissier de l'agence de Sousse.

La société a déposé, en date du 1er juillet 2015, une plainte à ce sujet auprès du poste de police d'Hammem Sousse.

De notre côté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 27 août 2015.

L'incidence de ladite infraction s'élevant à 108.258 Dinars, a été totalement provisionnée en 2015. »

## **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014**

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed NejiHergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les Commissaires aux Comptes ont formulé l'observation suivante :

### *« Opinion sur les états financiers »*

5-A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.

3- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.»

## **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013**

Les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed NejiHergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

### *« Opinion sur les états financiers »*

5- A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **II-Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre

2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2-En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, les comptes d'obligations étant en cours de régularisation conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

3-En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières. »

## **Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015**

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed NejiHergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

### **3- «Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2015. »

## **Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014**

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing& Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed NejiHergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

### **3- « Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.



#### 4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2014. »

#### Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **Financial Auditing & Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **DeltaConsult** représentée par Mr Walid Ben Salah, selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### *Etendue de l'examen :*

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### *Conclusion :*

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

## Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

F.A.C  
Mohamed Neji HERGLI



DELTA CONSULT  
Walid BEN SALAH



## 1 - 4 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

**Mr Mehdi BACH-HAMBA**  
**La Compagnie Générale d'Investissement**  
**Le Directeur Général**





## 1 - 5 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

**Mr Mourad KALLEL**  
**La Compagnie Internationale de Leasing**  
**Directeur Administratif et Comptable**  
Tel : 71 33 66 55 Fax : 71 33 70 09



30 NOV. 2016



## **CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

### **2 - 1 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :**

#### **2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL:**

**Dénomination Sociale :**Compagnie Internationale de Leasing.

**Siège Social :**16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

**Tel :**71 33.66.55

**Fax :**71 33.70.09

**E-mail :**cil.tunis@cil.fin.tn

#### **2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :**

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

#### **2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :**

La CIL a été constituée le 21 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

#### **2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### **2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :**

N° B 112 923 1997.

#### **2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :**

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.

#### **2 - 1 - 7 – NATIONALITE :**

Tunisienne.

#### **2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :**

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

#### **2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :**

381878 S A M 000 du 21/10/1992.

#### **2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :**

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

#### **2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA TUNISIE CLEARING:**

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

#### **2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :**

##### **❖ Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième (10<sup>ème</sup>) du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

##### **❖ Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :**

###### **• Admission aux Assemblées Générales (art 29):**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur Conseil d'Administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil d'Administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

###### **• Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales (art 30):**

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

- **Droit de vote (art 33) :**

Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

❖ **Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :**

- **Convocation :**

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

- **Pouvoirs (art 37 des statuts de la CIL) :**

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré, ainsi que leurs rapports spéciaux, s'il ya lieu, d'une manière générale elle contrôle les actes du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la société pour toutes les questions qui ne sont pas de la compétence réservée à l'Assemblée Extraordinaire.

Après lecture des rapports du ou des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et approuve, s'il ya lieu, les modifications apportées soit à leur présentation, soit aux méthodes d'évaluation.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserve ou de prévoyance, décide tous reports à nouveau des bénéfices, fixe les dividendes à répartir.

❖ **Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)**

- **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

- **Pouvoirs :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, apporter aux statuts toute modification autorisée par les lois et règlements sur les sociétés. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf consentement unanime de tous les actionnaires. Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Adjoint, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

## 2 - 2 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

**Capital Social :** 25.000.000 dinars

**Nombre d'actions :** 5.000.000 actions

**Libération :** Intégrale

**Jouissance :** 1<sup>er</sup> janvier 2016

**Nominal :** 5 dinars

**Forme des actions :** Nominative

**Catégorie :** Ordinaire

## 2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Organe de décision	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
AG Constitutive du 22/10/92	Capital initial	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
AGE du 11/04/95	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
AGE du 02/08/01	Augmentation en numéraires	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
AGE du 26/04/2007	Réduction de la Valeur Nominale de 10 à 5 DT*			5	
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves*	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
AGE du 26/04/2007	Augmentation par incorporation de réserves**	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
AGE du 25/05/2010	Augmentation par incorporation de réserves***	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
AGE du 24/05/2011	Augmentation par incorporation de réserves****	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

\*Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

\*\* Le Conseil d'Administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

\*\*\* L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

\*\*\*\* L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

**2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 SEPTEMBRE 2016:**

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>579</b>	<b>4 985 707</b>	<b>24 928 535</b>	<b>99,71%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>53</b>	<b>3 212 621</b>	<b>16 063 105</b>	<b>64,25%</b>
Ayant 3% et plus	7	2 972 146	14 860 730	59,44%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	2	99 000	495 000	1,98%
Ayant au max 0,5%	44	141 475	707 375	2,83%
<b>Personnes physiques</b>	<b>526</b>	<b>1 773 086</b>	<b>8 865 430</b>	<b>35,46%</b>
Ayant 3% et plus	3	964 919	4 824 595	19,30%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	5	274 301	1 371 505	5,49%
Ayant au max 0,5%	518	533 866	2 669 330	10,68%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>4</b>	<b>14 202</b>	<b>71 010</b>	<b>0,28%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>1</b>	<b>13 614</b>	<b>68 070</b>	<b>0,27%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	1	13 614	68 070	0,27%
<b>Personnes physiques</b>	<b>3</b>	<b>588</b>	<b>2 940</b>	<b>0,01%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	3	588	2 940	0,01%
Droits non encore convertis		91	-	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>583</b>	<b>5 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>100,00%</b>

**Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 septembre 2016**

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SOCIETE GENERALE FINANCIERE	1 001 266	5 006 330	20,03%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	563 050	2 815 250	11,26%
Mr BOUAZIZ HABIB	522 093	2 610 465	10,44%
STE TOURISTIQUE OCEANA	443 999	2 219 995	8,88%
TTS FINANCIERE	406 950	2 034 750	8,14%
Mr BRIGUI MOHAMED	227 956	1 139 780	4,56%
GAT	201 331	1 006 655	4,03%
CIL Compte de régularisation	197 859	989 295	3,96%
Mr HAJ -TAIEB SOFIENE	214 870	1 074 350	4,30%
GAT VIE	157 691	788 455	3,15%
<b>Total</b>	<b>3937065</b>	<b>19685325</b>	<b>78,74%</b>

**Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction 30 septembre 2016**

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
<b>Président du Conseil :</b>	227 956	1 139 780	4,56%
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI			
<b>Administrateurs :</b>			
Société Générale Financière	1 001 266	5 006 330	20,03%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
Mr Habib Bouaziz	522 093	2 610 465	10,44%
STE TOURISTIQUE OCEANA	443 999	2 219 995	8,88%
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	6 250	31 250	0,13%
M <sup>r</sup> Afif BEN YAHIA	0	0	0,00%
M <sup>r</sup> Walid ZAHEG	0	0	0,00%
M <sup>r</sup> Skander KAMOUN	10 710	53 550	0,21%
<b>Total</b>	<b>2 775 324</b>	<b>13 876 620</b>	<b>50,51%</b>

**Nombre d'actionnaires :**

Au 30/09/2016 le capital de la CIL est réparti entre 583 actionnaires dont :

- 54 actionnaires personnes morales ;
- 529 actionnaires personnes physique.

**2 - 5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2015:**

**2 - 5 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :**

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » (CIL) est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et le capital investment.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 ayant pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève, à la clôture de l'exercice 2015, à la somme de 25000000 DT divisé en 5 000 000 actions de 5 DT chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
  - La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
  - La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
  - Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
  - La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
  - L'ingénierie financière et le conseil.

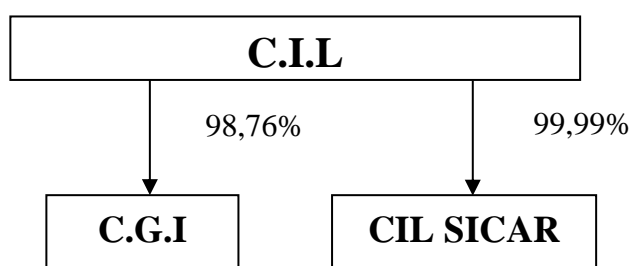


Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève, à la clôture de l'exercice 2015, à 1250 000 DT divisé en 250 000 actions de 5 DT chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève, à la clôture de l'exercice 2015, à 10 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions de 10 DT chacune, totalement libérées.

#### 2 - 5 - 2 – SCHEMA DU GROUPE AU 31/12/2015:



#### 2 - 5 - 3 – TABLEAU DE PARTICIPATION ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE CIL AU 31/12/2015 :

	C.I.L	C.G.I	CIL SICAR
C.I.L		98,76%	99,99% *
C.G.I			
CIL SICAR	0,13% <sup>1</sup>		

(\*) Les commissaires aux comptes ont signalé au niveau du rapport de contrôle interne que la CIL affecte plus de 10% de ses fonds propres dans le capital de la société CIL SICAR, ce qui est contradictoire aux dispositions de l'article 21 de la loi n°2001-65. La CIL s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur.

#### 2 - 5 - 4 – EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU GROUPE CIL ENTRE LE 31/12/2015 ET LA DATE DE L'ELABORATION DE CE DOCUMENT DE REFERENCE :

Néant

<sup>1</sup> Ce pourcentage correspond aux 6 717 actions détenues par CIL SICAR dans le capital de la CIL au 31/12/2015



## 2 - 5 - 5 – CHIFFRES CLES DU GROUPE C.I.L AU 31/12/2015 :

							En Dt
	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2015
<b>C.I.L</b>	63 217 064	19 012 573	10 698 393	8 722 616	359 528 384	21 460 079	0,850
<b>C.G.I</b>	1 129 415	555 934	28 062	84 476	522 067	2 247	-
<b>CIL SICAR</b>	10 226 399	514 785	237 847	192 889	356 897	362	0,185

## 2 - 5 - 6 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE AU 31/12/2015 :

					En Dt
	CIL	CGI	CIL SICAR	Groupe CIL consolidé	
- Emprunts bancaires	168 429 027	0	0	168 429 027	
- Emprunts obligataires	138 100 100	0	0	137 659 500	
- Certificats de leasing*	14 000 000	0	0	14 000 000	
<b>Total Emprunts</b>	<b>320 529 027</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>320 088 527</b>	
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance	7 875 512	0	0	7 875 053	
<b>Total dettes rattachées</b>	<b>7 875 512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 875 053</b>	
<b>Total Emprunts et Dettes rattachées</b>	<b>328 404 539</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>327 945 580</b>	

\* Certificats de leasing et assimilés à moins d'un an.

## 2 - 5 - 7 – POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETES DU GROUPE :

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter-Sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôts dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

## 2 - 6 – RELATIONS DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2015:

### 2 - 6 - 1 – PRETS OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES SOCIETES DU GROUPE :

#### Prêts octroyés :

La CIL a conclu, le 29 janvier 2015, avec la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », une convention de compte courant en vertu de laquelle, la CIL a mis à la disposition de la « CGI » un montant de D :50.000 rémunéré au taux de 8% l'an, qui a été remboursé en totalité en 2015.

Le produit d'intérêt comptabilisé à ce titre en 2015, s'est élevé à D :2.247.

#### Crédits reçus:

– La CIL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 20 Janvier 2015 et échéant le 31 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.568.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 22 Janvier 2015 et échéant le 23 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.776.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 13 Février 2015 et échéant le 14 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 16 Février 2015 et échéant le 17 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.847.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 03 Mars 2015 et échéant le 12 Mai 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 13.712.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 09 Juin 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 10.284.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 10 Avril 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts constatés supportés en 2015 s'élève à D : 1.487.
- La CIL a aussi réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR » :
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 25 Juin 2015 et échéant le 23 Septembre 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 17.561.
  - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 02 Juillet 2015 et échéant le 31 Août 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
  - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 27 Juillet 2015 et échéant le 05 Octobre 2015, au taux facial de 7,20%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.710.
  - ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 31 Août 2015 et échéant le 30 Septembre 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.882.
- La CIL a émis, le 25 février 2015, un billet de trésorerie, qui a été souscrit par la « CGI » d'une valeur de D :50.000, échéant le 03 septembre 2015 et productif d'intérêts au taux de 7,3% l'an.

La charge constaté à ce titre en 2015 s'élève à D :1.855.

La CIL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 24 Octobre 2014 et échéant le 22 Janvier 2015, au taux facial de 7,30%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.381.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 11 Novembre 2014 et échéant le 20 Janvier 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.836.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 15 Décembre 2014 et échéant le 13 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 8.457.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 18 Décembre 2014 et échéant le 16 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.517.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 23 Décembre 2014 et échéant le 03 Mars 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 12.061.

## **2 - 6 - 2 – LES CREANCES ET DETTES COMMERCIALES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :**

### **Les créances commerciales envers les sociétés du groupe**

Néant.

### **Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe**

Néant.

## **2 - 6 - 3 – LES APPORTS EN CAPITAUX AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :**

Il n'existe pas de nouveaux apports en capital dans les sociétés du groupe en 2015.

### **Reçus :**

Néant.

## **2 - 6 - 4 – LES DIVIDENDES ET AUTRES REMUNERATIONS ENCAISSES PAR LA CIL ET DISTRIBUES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2016 AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 :**

Sociétés	Montant en Dinars
CIL SICAR	184 988.900

## **2 - 6 - 5 – LES DIVIDENDES DISTRIBUES PAR LA CIL AUX SOCIETES DU GROUPE EN 2016 AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 :**

Néant.

## **2 - 6 - 6 – LES GARANTIES, SURETES ET CAUTIONS REELLES DONNEES OU REÇUES DES SOCIETES DU GROUPE :**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Garanties et sûretés réelles :</li> <li>▪ Données : néant</li> <li>▪ Reçues : néant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cautions :</li> <li>▪ Données : néant</li> <li>▪ Reçues : néant</li> </ul> |
|---|---|

## **2 - 6 - 7 – CHIFFRE D’AFFAIRES REALISE PAR LA CIL AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :**

### **Encaissés :**

Néant.

### **Décaissé :**

Néant.

## **2 - 6 - 8 – LES ACHATS OU VENTES D’IMMOBILISATIONS CORPORELLES OU INCORPORELLES, FINANCIERES OU AUTRES ELEMENTS D’ACTIFS AVEC LES SOCIETES DU GROUPE :**

Au cours de l’exercice 2015, la CIL a acquis auprès de la CGI une partie des immobilisations corporelles des agences de la CGI sis à Sousse et à Sfax, et ce pour une valeur totale de 5 294 DT.

## **2 - 6 - 9 – LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES ET DONNEES :**

### **Commissions sur placement de billets de trésorerie et certificats de dépôt :**

La Compagnie Générale d’Investissement « CGI » a procédé à la mise en place de billets de trésorerie et de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de billets de trésorerie et certificats de dépôt facturées par la CGI s’élèvent en 2015 à 3.044DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d’égale montant.

### **Commissions sur placement d’emprunts obligataires :**

-La Compagnie Générale d’Investissement CGI a facturé en 2015, un complément de rémunération, relatif à l’actualisation du document de référence utilisé pour l’émission de l’emprunt obligataire 2014-2 et ce, pour un montant de 20.750 DT.

Ce montant a été constaté parmi les charges reportées, dont 6.895 DT rapportés au résultat de l’exercice 2015.

-La CIL a émis, en 2015, deux emprunts obligataires CIL 2015/1 et CIL 2015/2, et ce par l’entremise de la Compagnie Générale d’Investissement CGI.

L’élaboration des documents de référence, des notes d’opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2015, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

<b>Nature de la rémunération</b>	<b>Montant</b>
<b>Rémunérations sur émissions d’emprunts obligataires (*)</b>	
Honoraires & Commissions de placement de l’emprunt CIL 2015-1	122.500 DT
Honoraires & Commissions de placement de l’emprunt CIL 2015-2	142.001 DT

(\*) Inscrites parmi les charges reportées et dont 41.238 DT rapportés au résultat de l’exercice 2015.

### **Mandat de tenue de registre :**

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d’Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000DT.

La CIL, a ainsi, supporté, en 2015, une charge d’égale montant.

Ainsi, les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2015 s'élèvent à 306 528 DT en HT, dont 237 118 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 69 410 DT rapporté au résultat de l'exercice.

### **Frais de négociation :**

La CIL a réalisé, en 2015, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 8.233 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

### **Données :**

Néant.

### **2 - 6 - 10 – LES CONTRATS DE LOCATION :**

La Compagnie Générale d'Investissement, loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2015 est de 36 810 DT HT.

### **2 - 6 - 11 – LES FONDS GERES :**

La Compagnie Internationale de Leasing a conclu, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » un contrat portant sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% des fonds gérés.

La société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2015, s'élève à : 1.958 DT.

## **2 - 7 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2015 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE\* :**

### **2 - 7 - 1 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :**

Au cours de l'exercice 2015, la CIL a mis en force deux contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle a des débiteurs communs, pour une durée de 67 mois et à un taux de d'intérêt de 10,5%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 395 259 DTHT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

Au 31/12/2015, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 649 444 DT.

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
<b>Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.</b>		
OCEANA	1 649 444	67 mois à 10,5%
<b>Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associé ou mandataire délégué est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.</b>		
OCEANA	1 649 444	67 mois à 10,5%

\* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

## **2 - 7 - 2 – PRET OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES AUTRES PARTIES LIEES :**

### **Prêts octroyés :**

Le Conseil d'Administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2015 à 320 743 DT et a été totalement provisionné. Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2015, des intérêts pour un montant de 13 945 DT.

### **Crédits reçus :**

Néant.

## **2 - 7 - 3 – DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA CIL EN 2016 AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 DES PARTIES LIEES AUTRE QUE LES SOCIETES DU GROUPE :**

Néant

## **2 - 7 - 4 – DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA CIL EN 2016 AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 POUR LES PARTIES LIEES AUTRE QUE LES SOCIETES DU GROUPE :**

<b>Nom ou raison social</b>	<b>Nombre d'actions et de droit de vote</b>	<b>Dividendes en dinars</b>
Société Générale Financière	1 001 266	851 076
Tunisian Travel Services	563 050	478 593
M <sup>r</sup> Habib Bouaziz	522 093	443 779
STE TOURIST OCEANA	443 999	377 399
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	227 956	193 763
M <sup>r</sup> Skander KAMOUN	10 710	9 104
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	6 250	5 313
<b>TOTAL</b>	<b>2 775 324</b>	<b>2 359 025</b>

## **2 - 7 - 5 – LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES ET DONNEES :**

### **Données :**

Néant.

### **Reçues :**

Au cours de l'année 2015, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 36 659 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

## **2 - 7 - 6 – TRANSFERT DE RESSOURCES:**

Néant.

## 2 - 7 - 7 – OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA CIL VERS LES DIRIGEANTS :

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2015 de :
  - ✓ Une rémunération brute de 318 601 DT dont 11.314 DT de charges sociales et fiscales;
  - ✓ Une rémunération brute complémentaire de 24 720 DT dont 720 DT de charges sociales et fiscales ;
  - ✓ Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels, qui a été renouvelée en 2015, moyennant une contribution du Président Directeur Général de l'ordre de 28% de son prix d'acquisition.
- Le Directeur Général Adjoint :

Sur l'autorisation du Conseil d'Administration réuni le 5 avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2015, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 229 456 DT dont 19 974 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 25 324 DT, dont 2 048 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

## 2 - 8 – DIVIDENDES :

	2013	2014	2015
Résultat net	8 566 851	8 128 100	8 722 616
Montant global des dividendes	3 750 000	3 750 000	4 250 000
Capital	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nominal	5	5	5
Résultat net par action	1,713	1,626	1,745
Dividende par action	0,750	0,750	0,850
Dividende en % du nominal	15 %	15%	17%
Date de mise en paiement	29/05/2014	28/05/2015	26/05/2016

## 2 - 9 – MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin août 2016, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 15 lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2008 subordonné (10 ans, 7,25% et/ou TMM+1,50%) ;
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%) ;
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%) ;

- CIL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an ;
- CIL 2014/1 (5 ans, 7,2% et/ou TMM+1,90%) ;
- CIL 2014/2 (5 ans, 7,60%) ;
- CIL 2015/1 (5 ans, 7,65% et/ou TMM+2%) ;
- CIL 2015/2 (5 ans, 7,65% et/ou TMM +2%) ;
- CIL 2016/1 (5 ans, 7,50% et/ou TMM +2,1%) ;

## 2 - 10 – NOTATION DE LA SOCIETE :

Le **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé la notation de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) **'BBB-(tun)'** à long terme et **'F3 (tun)'** à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 39).



## Compagnie Internationale de Leasing

## Fiche de Notation

## Notes

## Notes Nationales

Long Terme (LT)	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

## Risque Souverain

NDE <sup>a</sup> LT en monnaie étrangère	BB-
NDE <sup>a</sup> LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

## Perspective

Note Nationale à Long Terme	Stable
NDE <sup>a</sup> LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE <sup>a</sup> LT en monnaie locale du souverain	Négative

<sup>a</sup> NDE – Note de Défaut Emetteur

## Données Financières

## Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 15	31 déc 14
Total Bilan (Mio USD)	206,6	209,8
Total Bilan (Mio TND)	404,3	390,5
Fonds propres (Mio TND)	57,6	58,3
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,9	10,0
Résultat Net (Mio TND)	3,0	8,1
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,0	2,6
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	13,6	18,1
Ratio Tier 1 (%)	14,1	14,8
Fonds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	14,8	16,0

## Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2016)

Fitch Ratings Press Release (janvier 2016)

## Critères Applicables

Global Non-Bank Financial Institutions Rating Criteria (avril 2015)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

## Analystes

Solena Gloaguen  
+44 20 3530 1126  
solena.gloaguen@fitchratings.com

Gilbert Hobeika  
+44 20 3530 1004  
gilbert.hobeika@fitchratings.com

## Fondements des Notes Attribuées

**Des Notes Basées sur les Qualités Intrinsèques:** Les notes nationales attribuées à La Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs seulement adéquate, une rentabilité acceptable mais sous pression et des ratios de solvabilité juste adéquats. Elles prennent également en compte la dépendance de la CIL aux marchés financiers et une liquidité tendue considérant l'absence de support d'un actionnaire bancaire. La révision de la perspective à stable de la note à long-terme reflète la résilience de la qualité de ses actifs et des ratios de fonds propres en ligne avec le secteur.

**Une Qualité d'Actifs Seulement Adéquate:** L'augmentation du ratio de créances douteuses (fin juin 2015: 9,5%; fin 2014: 8%) est attribuée à la détérioration temporaire du risque de crédit de certains gros emprunteurs. Fitch s'attend à une amélioration de la qualité d'actifs de la CIL à fin 2015 suite à l'amélioration du risque de crédit de certaines de ses grosses expositions. L'agence considère que l'exposition au risque résiduel de crédit devrait ainsi s'améliorer et être en ligne avec la moyenne du secteur à fin 2015.

L'agence considère également que le niveau de concentration élevé du portefeuille de crédits expose la CIL à une détérioration de la qualité de ses actifs (les vingt plus gros engagements représentaient 84% des fonds propres à fin juin 2015).

**Une Rentabilité Acceptable mais sous pression:** Fitch estime que la rentabilité de la CIL est acceptable, notamment grâce à la bonne gestion de ses charges d'exploitation, comme l'illustre son coefficient d'exploitation (33,7% au 1S15 – le plus bas du marché) et à la maîtrise de son coût du risque. Néanmoins, la rentabilité de la CIL souffre de la pression continue des coûts de financement. Fitch estime que la rentabilité de la CIL en 2016 dépendra de sa capacité à maîtriser son coût du risque.

**Une Liquidité Tendue:** N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est dépendante des marchés financiers pour son financement, la rendant vulnérable dans un contexte de liquidité limitée. Fitch considère positif le recours accru à des sources de financements long-terme en 2015 diminuant l'exposition de la CIL au risque de refinancement.

**Des Ratios de Solvabilité juste Adéquats:** Les ratios de solvabilité de la CIL demeurent juste adéquats compte tenu du profil du risque, mais restent cependant en ligne avec le secteur (ratio Tier 1 de 14,1% à fin juin 2015).

**Un Soutien Incertain:** Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

## Sensibilité des Notes

**Une Dégradation des Indicateurs Financiers:** Les notes de la société pourraient être dégradées en cas d'une détérioration confirmée de sa qualité d'actifs ou de sa solvabilité, ou d'un resserrement de sa liquidité. Le relèvement des notes de CIL est peu probable étant donné son profil de liquidité tendu et sa qualité d'actifs juste adéquat.

## Compagnie Internationale de Leasing

## Income Statement

	30 Jun 2015			31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	USDm Unaudited	TNDm Unaudited	Earning Assets	TNDm Unqualified	Earning Assets	TNDm Unqualified	Earning Assets	TNDm Unqualified	Earning Assets
1. Interest Income on Loans	9.4	18.4	9.54	35.0	9.40	30.6	8.81	29.7	8.77
2. Other Interest Income	0.2	0.3	0.16	0.9	0.24	2.8	0.81	2.3	0.68
3. Dividend Income	0.1	0.2	0.10	0.1	0.03	0.2	0.06	0.2	0.06
<b>4. Gross Interest and Dividend Income</b>	<b>9.7</b>	<b>18.9</b>	<b>9.80</b>	<b>36.0</b>	<b>9.67</b>	<b>33.6</b>	<b>9.67</b>	<b>32.2</b>	<b>9.50</b>
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	5.3	10.3	5.34	19.1	5.13	16.9	4.86	14.5	4.28
<b>7. Total Interest Expense</b>	<b>5.3</b>	<b>10.3</b>	<b>5.34</b>	<b>19.1</b>	<b>5.13</b>	<b>16.9</b>	<b>4.86</b>	<b>14.5</b>	<b>4.28</b>
<b>8. Net Interest Income</b>	<b>4.4</b>	<b>8.6</b>	<b>4.46</b>	<b>16.9</b>	<b>4.54</b>	<b>16.7</b>	<b>4.81</b>	<b>17.7</b>	<b>5.22</b>
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.2	0.3	0.16	0.6	0.16	0.5	0.14	0.2	0.06
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.0	0.0	0.00	0.3	0.08	0.4	0.12	0.4	0.12
<b>15. Total Non-Interest Operating Income</b>	<b>0.2</b>	<b>0.3</b>	<b>0.16</b>	<b>0.9</b>	<b>0.24</b>	<b>0.9</b>	<b>0.26</b>	<b>0.6</b>	<b>0.18</b>
16. Personnel Expenses	1.0	2.0	1.04	4.0	1.07	3.6	1.04	3.4	1.00
17. Other Operating Expenses	0.5	1.0	0.52	2.1	0.56	2.0	0.58	2.1	0.62
<b>18. Total Non-Interest Expenses</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>1.56</b>	<b>6.1</b>	<b>1.64</b>	<b>5.6</b>	<b>1.61</b>	<b>5.5</b>	<b>1.62</b>
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>20. Pre-Impairment Operating Profit</b>	<b>3.0</b>	<b>5.9</b>	<b>3.06</b>	<b>11.7</b>	<b>3.14</b>	<b>12.0</b>	<b>3.45</b>	<b>12.8</b>	<b>3.78</b>
21. Loan Impairment Charge	1.0	2.0	1.04	1.5	0.40	1.7	0.49	1.6	0.47
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.2	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>23. Operating Profit</b>	<b>2.0</b>	<b>3.9</b>	<b>2.02</b>	<b>10.0</b>	<b>2.69</b>	<b>10.3</b>	<b>2.96</b>	<b>11.2</b>	<b>3.31</b>
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.1	0.03	0.4	0.12	0.2	0.06
26. Non-recurring Expense	0.1	0.1	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>29. Pre-tax Profit</b>	<b>1.9</b>	<b>3.8</b>	<b>1.97</b>	<b>10.1</b>	<b>2.71</b>	<b>10.7</b>	<b>3.08</b>	<b>11.4</b>	<b>3.36</b>
30. Tax expense	0.4	0.8	0.41	2.0	0.54	2.1	0.60	2.3	0.68
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>32. Net Income</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>1.56</b>	<b>8.1</b>	<b>2.18</b>	<b>8.6</b>	<b>2.47</b>	<b>9.1</b>	<b>2.69</b>
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>37. Fitch Comprehensive Income</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>1.56</b>	<b>8.1</b>	<b>2.18</b>	<b>8.6</b>	<b>2.47</b>	<b>9.1</b>	<b>2.69</b>
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.5	3.0	1.56	8.1	2.18	8.6	2.47	9.1	2.69
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	3.6	0.97	3.7	1.06	3.7	1.09
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.95690

USD1 = TND1.86120

USD1 = TND1.64670

USD1 = TND1.55060

Compagnie Internationale de Leasing

Balance Sheet

	30 Jun 2015			31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
<b>Assets</b>									
<b>A. Loans</b>									
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
5. Other Loans	199.9	391.2	96.76	373.5	95.65	349.1	96.04	342.9	96.76
6. Less: Reserves for Impaired Loans	12.7	24.8	6.13	22.3	5.71	21.6	5.94	20.7	5.84
<b>7. Net Loans</b>	<b>187.2</b>	<b>366.4</b>	<b>90.63</b>	<b>351.2</b>	<b>89.94</b>	<b>327.5</b>	<b>90.10</b>	<b>322.2</b>	<b>90.91</b>
<b>8. Gross Loans</b>	<b>199.9</b>	<b>391.2</b>	<b>96.76</b>	<b>373.5</b>	<b>95.65</b>	<b>349.1</b>	<b>96.04</b>	<b>342.9</b>	<b>96.76</b>
9. Memo: Impaired Loans included above	19.0	37.2	9.20	30.0	7.68	27.2	7.48	27.1	7.65
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>B. Other Earning Assets</b>									
1. Loans and Advances to Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
4. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	n.a.	n.a.	-	0.5	0.13	0.5	0.14	2.9	0.82
6. Held to Maturity Securities	11.5	22.5	5.57	20.5	5.25	19.5	5.36	13.7	3.87
7. Equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>9. Total Securities</b>	<b>11.5</b>	<b>22.5</b>	<b>5.57</b>	<b>21.0</b>	<b>5.38</b>	<b>20.0</b>	<b>5.50</b>	<b>16.6</b>	<b>4.68</b>
10. Memo: Government Securities included Above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
13. Insurance Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>15. Total Earning Assets</b>	<b>198.7</b>	<b>388.9</b>	<b>96.19</b>	<b>372.2</b>	<b>95.31</b>	<b>347.5</b>	<b>95.60</b>	<b>338.8</b>	<b>95.60</b>
<b>C. Non-Earning Assets</b>									
1. Cash and Due From Banks	3.4	6.7	1.66	11.2	2.87	7.8	2.15	8.6	2.43
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
4. Fixed Assets	1.7	3.4	0.84	2.6	0.67	2.9	0.80	3.0	0.85
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.7	5.3	1.31	4.5	1.15	5.3	1.46	4.0	1.13
<b>11. Total Assets</b>	<b>206.6</b>	<b>404.3</b>	<b>100.00</b>	<b>390.5</b>	<b>100.00</b>	<b>363.5</b>	<b>100.00</b>	<b>354.4</b>	<b>100.00</b>
<b>Liabilities and Equity</b>									
<b>D. Interest-Bearing Liabilities</b>									
1. Customer Deposits - Current	2.5	4.8	1.19	3.0	0.77	3.1	0.85	2.7	0.76
2. Customer Deposits - Savings	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
<b>4. Total Customer Deposits</b>	<b>2.5</b>	<b>4.8</b>	<b>1.19</b>	<b>3.0</b>	<b>0.77</b>	<b>3.1</b>	<b>0.85</b>	<b>2.7</b>	<b>0.76</b>
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
7. Commercial Paper and Short-term Borrowings	17.4	34.1	8.43	55.0	14.08	40.5	11.14	26.4	7.45
<b>8. Total Money Market and Short-term Funding</b>	<b>19.9</b>	<b>38.9</b>	<b>9.62</b>	<b>58.0</b>	<b>14.85</b>	<b>43.6</b>	<b>11.99</b>	<b>29.1</b>	<b>8.21</b>
9. Senior Unsecured Debt (original maturity > 1 year)	141.6	277.0	68.51	248.3	63.59	245.1	67.43	245.1	69.16
10. Subordinated Borrowing	4.1	8.0	1.98	10.0	2.56	10.0	2.75	10.0	2.82
11. Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Other Long-term Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>13. Total LT Funding (original maturity &gt; 1 year)</b>	<b>145.6</b>	<b>285.0</b>	<b>70.49</b>	<b>258.3</b>	<b>66.15</b>	<b>255.1</b>	<b>70.18</b>	<b>255.1</b>	<b>71.98</b>
14. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
15. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
<b>16. Total Funding</b>	<b>165.5</b>	<b>323.9</b>	<b>80.11</b>	<b>316.3</b>	<b>81.00</b>	<b>298.7</b>	<b>82.17</b>	<b>284.2</b>	<b>80.19</b>
<b>E. Non-Interest Bearing Liabilities</b>									
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
3. Reserves for Pensions and Other	0.2	0.4	0.10	0.5	0.13	0.3	0.08	0.3	0.08
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
9. Other Liabilities	11.4	22.4	5.54	15.4	3.94	10.1	2.78	18.9	5.33
<b>10. Total Liabilities</b>	<b>177.2</b>	<b>346.7</b>	<b>85.75</b>	<b>332.2</b>	<b>85.07</b>	<b>309.1</b>	<b>85.03</b>	<b>303.4</b>	<b>85.61</b>
<b>F. Hybrid Capital</b>									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
<b>G. Equity</b>									
1. Common Equity	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
<b>6. Total Equity</b>	<b>29.4</b>	<b>57.6</b>	<b>14.25</b>	<b>58.3</b>	<b>14.93</b>	<b>54.4</b>	<b>14.97</b>	<b>51.0</b>	<b>14.39</b>
<b>7. Total Liabilities and Equity</b>	<b>206.6</b>	<b>404.3</b>	<b>100.00</b>	<b>390.5</b>	<b>100.00</b>	<b>363.5</b>	<b>100.00</b>	<b>354.4</b>	<b>100.00</b>
8. Memo: Fitch Core Capital	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
9. Memo: Fitch Eligible Capital	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
	USD1 = TND1.95690			USD1 = TND1.86120		USD1 = TND1.64670		USD1 = TND1.55060	

Exchange rate

Compagnie Internationale de Leasing  
Summary Analytics

	30 Jun 2015	31 Dec 2014	31 Dec 2013	31 Dec 2012
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End
<b>A. Interest Ratios</b>				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	9.62	9.62	8.69	8.79
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	10.01	9.96	9.64	9.54
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.49	6.21	5.70	5.16
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.56	4.68	4.79	5.25
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.50	4.26	4.31	4.77
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.56	4.68	4.79	5.25
<b>B. Other Operating Profitability Ratios</b>				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	3.37	5.06	5.11	3.28
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	33.71	34.27	31.82	30.05
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.52	1.61	1.53	1.59
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	20.51	21.20	23.12	26.83
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.99	3.09	3.29	3.70
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	33.90	14.53	14.17	12.50
7. Operating Profit/ Average Equity	13.56	18.12	19.85	23.48
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.98	2.64	2.82	3.23
9. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.02	2.74	2.96	3.19
<b>C. Other Profitability Ratios</b>				
1. Net Income/ Average Total Equity	10.43	14.67	16.57	19.08
2. Net Income/ Average Total Assets	1.52	2.14	2.36	2.63
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	10.43	14.67	16.57	19.08
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.52	2.14	2.36	2.63
5. Taxes/ Pre-tax Profit	21.05	19.80	19.63	20.18
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.55	2.22	2.47	2.59
<b>D. Capitalization</b>				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	14.77	15.96	15.64	14.53
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	14.77	15.96	15.64	14.53
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	14.25	14.93	14.97	14.39
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	14.09	14.75	14.40	13.32
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.70	18.09	17.91	16.80
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	14.09	14.75	14.40	13.32
7. Equity/ Total Assets	14.25	14.93	14.97	14.39
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	44.44	43.02	40.66
9. Internal Capital Generation	10.50	7.72	9.01	10.59
<b>E. Loan Quality</b>				
1. Growth of Total Assets	3.53	7.43	2.57	4.60
2. Growth of Gross Loans	4.74	6.99	1.81	3.00
3. Impaired Loans/ Gross Loans	9.51	8.03	7.79	7.90
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	6.34	5.97	6.19	6.04
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	66.67	74.33	79.41	76.38
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	21.53	13.21	10.29	12.55
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	21.53	13.21	10.29	12.55
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	1.05	0.41	0.48	0.47
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	1.58	0.30	0.31	0.09
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.51	8.03	7.79	7.90
<b>F. Funding and Liquidity</b>				
1. Loans/ Customer Deposits	8,150.00	12,450.00	11,261.29	12,700.00
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	1.48	0.95	1.04	0.95
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.



### Compagnie Internationale de Leasing Reference Data

	30 Jun 2015			31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
<b>A. Off-Balance Sheet Items</b>									
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	36.6	71.6	17.71	55.5	14.21	51.0	14.03	61.8	17.44
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Assets under Management	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>B. Average Balance Sheet</b>									
Average Loans	195.4	382.4	94.58	364.0	93.21	352.1	96.86	337.8	95.32
Average Earning Assets	194.5	380.6	94.14	361.4	92.55	348.4	95.85	337.4	95.20
Average Assets	203.1	397.4	98.29	379.1	97.08	365.0	100.41	346.4	97.74
Average Managed Securitised Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
Average Interest-Bearing Liabilities	163.6	320.1	79.17	307.7	78.80	296.5	81.57	281.2	79.35
Average Common equity	29.6	58.0	14.35	55.2	14.14	51.9	14.28	47.7	13.46
Average Equity	29.6	58.0	14.35	55.2	14.14	51.9	14.28	47.7	13.46
Average Customer Deposits	2.0	3.9	0.96	3.3	0.85	3.0	0.83	3.4	0.96
<b>C. Maturities</b>									
<b>Asset Maturities:</b>									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>Liability Maturities:</b>									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	4.1	8.0	1.98	10.0	2.56	10.0	2.75	10.0	2.82
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>D. Risk Weighted Assets</b>									
1. Risk Weighted Assets	199.2	389.9	96.44	365.2	93.52	347.8	95.68	350.9	99.01
2. Fitch Adjustments to Risk Weighted Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
3. Fitch Adjusted Risk Weighted Assets	199.2	389.9	96.44	365.2	93.52	347.8	95.68	350.9	99.01
<b>E. Equity Reconciliation</b>									
1. Equity	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
<b>F. Fitch Eligible Capital Reconciliation</b>									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	29.4	57.6	14.25	58.3	14.93	54.4	14.97	51.0	14.39
<b>Exchange Rate</b>									
	USD1 = TND1.95690			USD1 = TND1.86120		USD1 = TND1.64670		USD1 = TND1.55060	

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://WWW.FITCHRATINGS.COM). PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2016 by Fitch Ratings, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings and in making other reports (including forecast information), Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings and reports should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating or a report will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings and its reports, Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings and forecasts of financial and other information are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings and forecasts can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating or forecast was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind, and Fitch does not represent or warrant that the report or any of its contents will meet any of the requirements of a recipient of the report. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion and reports made by Fitch are based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings and reports are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating or a report. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at any time for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

For Australia, New Zealand, Taiwan and South Korea only: Fitch Australia Pty Ltd holds an Australian financial services license (AFS license no. 337123) which authorizes it to provide credit ratings to wholesale clients only. Credit ratings information published by Fitch is not intended to be used by persons who are retail clients within the meaning of the Corporations Act 2001.



NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance :** La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

## CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL

### 3 - 1 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2015 :

#### 3 - 1 - 1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 ayant pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève, à la clôture de l'exercice 2015, à la somme de 25 000 000 DT divisé en 5 000 000 actions de 5 DT chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis l'année 1995.

#### 3 - 1 - 2 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2015:

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Approbations	2 162,3	1 963,0	1 759,0	259,5	243,4	196,1	12,00%	12,40%	11,15%
Mises en Force	1 729,4	1 606,3	1 417,0	207,8	199,8	172,8	12,01%	12,44%	12,19%
Encours financiers**	3 167,3	2 870,7	2 600,8	374,9	345,2	326,1	11,84%	12,02%	12,54%

(\*) Source : CIL.

(\*\*)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

#### 3 - 1 - 3 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2015 :

Au 31 décembre 2015 et par rapport à la même période en 2014, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,4 points de pourcentage pour les approbations, de 0,43 points de pourcentage pour les mises en force et de 0,18 points de pourcentage pour l'encours financier.

##### 3 - 1 - 3 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2015 ont atteint 259,5 MD contre 243,4 MD au 31 décembre 2014, soit une progression de 6,65%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	31,3	12,08%	35,4	14,54%	22,5	11,50%	-11,45%
Agriculture et pêche	40,3	15,52%	36,9	15,16%	25,9	13,19%	9,18%
B.T.P.	31,9	12,28%	34,3	14,09%	29,0	14,78%	-7,10%
Transport	24,6	9,46%	19,0	7,81%	15,7	7,98%	29,21%
Tourisme	9,26	3,57%	11,7	4,81%	3,6	1,84%	-20,85%
Location de voitures	22,4	8,63%	33,0	13,56%	33,0	16,83%	-32,12%
Commerce	57,6	22,21%	48,5	19,93%	39,1	19,93%	18,85%
Services divers	42,2	16,25%	24,6	10,11%	27,4	13,95%	71,43%
<b>Total</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>243,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>196,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>6,65%</b>

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :



Répartition approbations par type de biens :	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	199,6	76,92%	187,9	77,20%	159,8	81,49%	6,23%
Mobilier	28,7	11,06%	27,7	11,38%	21,1	10,76%	3,61%
Immobilier	31,2	12,02%	27,8	11,42%	15,2	7,75%	12,23%
<b>Total</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>243,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>196,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>6,65%</b>

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montants approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peut porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

### 3 - 1 - 3 - 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 8MD soit +4% en passant de 199,8 MD au 31 décembre 2014 à 207,8 MD à la même période de 2015.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	26,8	12,89%	31,4	15,72%	19,0	10,99%	-14,74%
Agriculture et pêche	32,8	15,80%	32,8	16,42%	22,6	13,07%	0,07%
B.T.P.	22,0	10,61%	25,2	12,61%	23,7	13,73%	-12,52%
Transport	20,3	9,75%	14,3	7,16%	13,1	7,59%	41,61%
Tourisme	7,7	3,72%	8,2	4,10%	3,2	1,85%	-5,80%
Location de voitures	21,0	10,09%	31,6	15,82%	32,3	18,69%	-33,66%
Commerce	49,5	23,81%	37,1	18,57%	32,4	18,74%	33,33%
Services divers	27,7	13,34%	19,2	9,61%	26,5	15,35%	44,39%
<b>Total</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>199,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>172,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,00%</b>

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	44,9	21,6%	50,4	25,23%	38,0	21,99%	-10,91%
Véhicule non utilitaire	59,6	28,7%	44,3	22,17%	36,5	21,12%	34,54%
Voiture de location	20,0	9,6%	29,4	14,71%	31,5	18,23%	-31,97%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>124,5</b>	<b>59,9%</b>	<b>124,1</b>	<b>62,11%</b>	<b>106,0</b>	<b>61,34%</b>	<b>0,32%</b>
Véhicules de transport touristique	3,8	1,8%	1,9	0,95%	0,7	0,41%	100,00%
Véhicules lourds	23,0	11,1%	19,8	9,91%	19,6	11,34%	16,16%
Equipements BTP	20,4	9,8%	14,9	7,46%	12,3	7,12%	36,91%
Autres équipements	15,8	7,6%	22,0	11,01%	20,2	11,69%	-28,18%
Immobilier	20,3	9,8%	17,2	8,56%	14,0	8,10%	18,71%
<b>Total</b>	<b>207,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>199,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>172,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,00%</b>

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	23,4	11,3%	26,9	13,46%	20,2	11,69%	-13,01%
Matériel de transport	164,1	79,0%	155,7	77,93%	138,6	80,21%	5,39%
Immobilier	20,3	9,8%	17,2	8,61%	14,0	8,10%	18,02%
<b>Total</b>	<b>207,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>199,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>172,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,00%</b>

### 3 - 1 - 3 - 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	56,6	15,10%	54,9	15,90%	48,2	14,78%	3,10%
Agriculture et pêche	55,2	14,72%	51,7	14,98%	49,8	15,27%	6,77%
B.T.P.	32,5	8,67%	46,2	13,38%	42,3	12,97%	-29,65%
Transport	45,8	12,22%	33,2	9,62%	39,9	12,24%	37,95%
Tourisme	16,8	4,48%	14,4	4,17%	14,6	4,48%	16,67%
Location de voitures	30,5	8,14%	36,6	10,60%	34,9	10,70%	-16,67%
Commerce	82,7	22,06%	67,3	19,50%	58,7	18,00%	22,88%
Services divers	54,8	14,62%	40,9	11,85%	37,7	11,56%	33,99%
<b>Total</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>345,2</b>	<b>100,00%</b>	<b>326,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,60%</b>

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015 /2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	82,2	21,93%	79,2	22,94%	72,9	22,36%	3,79%
Véhicule non utilitaire	80,8	21,55%	66,0	19,12%	60,1	18,43%	22,42%
Voiture de location	28,9	7,71%	34,4	9,97%	32,9	10,09%	-15,99%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>191,9</b>	<b>51,19%</b>	<b>179,6</b>	<b>52,03%</b>	<b>165,7</b>	<b>50,81%</b>	<b>6,85%</b>
Véhicules de transport touristique	7,6	2,03%	5,6	1,62%	4,4	1,35%	35,71%
Véhicules lourds	42,6	11,36%	43,6	12,63%	44,2	13,55%	-2,29%
Equipements BTP	36,1	9,63%	25,4	7,36%	25,1	7,70%	42,13%
Autres équipements	36,7	9,79%	41,4	11,99%	44,0	13,49%	-11,35%
Immobilier	60,0	16,00%	49,6	14,37%	43,3	13,28%	20,97%
<b>Total</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>345,2</b>	<b>100,00%</b>	<b>326,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,60%</b>

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013		Variation 2015/2014
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	49,4	13,18%	49,0	14,19%	44,1	13,52%	0,82%
Matériel de transport	265,5	70,82%	246,6	71,44%	238,7	73,20%	7,66%
Immobilier	60,0	16,00%	49,6	14,37%	43,3	13,28%	20,97%
<b>Total</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>345,2</b>	<b>100,00%</b>	<b>326,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,60%</b>

### 3 - 1 - 3 - 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 419.715 mDT au 31 décembre 2015 contre 382.468 mDT au 31 décembre 2014, soit une progression de +10,22%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 29.601 mDT au 31 décembre 2014 à 30.780 mDT à la même période en 2015, soit une augmentation de +3,98%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,74% au 31 décembre 2014 à 7,33% au 31 décembre 2015.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2015, 71,40% de ces engagements douteux et litigieux, contre 68,04% au 31 décembre 2014.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)	419 178 801	382 468 046	360 806 466

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	En DT		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)</b>	<b>386 839 294</b>	<b>352 867 012</b>	<b>333 822 239</b>
<b>Créances classées</b>	<b>32 339 507</b>	<b>29 601 034***</b>	<b>26 984 227</b>
Classe 2	5 446 721	5 407 523	5 442 893
Classe 3	4 265 417	3 681 903	2 375 868
Classe 4	22 627 369	20 511 609	19 165 465
<b>Total créances(Bilan et hors bilan)</b>	<b>419 178 801</b>	<b>382 468 046***</b>	<b>360 806 466</b>
Ratio des créances classées	7,71%	7,74%	7,48%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	22 090 714	20 041 145	19 375 955
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	68,31%	68,04%	71,80%

(\*\*) Ces montants diffèrent de ceux figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2015, tels que publiés au Bulletin Officiel du CMF n°5025 en date du 22 janvier 2016. Ils tiennent compte des engagements en bilan et hors bilan.

(\*\*\*) Ces montants diffèrent de ceux figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2014, tels que publiés au Bulletin Officiel du CMF n°4775 en date du 21 janvier 2015. Ils sont conformes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

### 3 - 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016 :

#### 3 - 2 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN 2016:

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Approbations	1234,4	1106,3	2162,3	141,4	133,1	259,5	11,45%	12,03%	12,00%
Mises en Force	913,2	854,9	1729,4	104,0	99,5	207,8	11,39%	11,64%	12,01%
Encours financiers**	3141,9	2991,2	3167,3	391,8	356,4	374,9	12,47%	11,91%	11,84%

(\*) Source : CIL.

(\*\*)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

#### 3 - 2 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 JUIN 2016 :

Au 30juin 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,58points de pourcentage pour les approbations, de 0,25 points de pourcentage pour les mises en force et une amélioration de 0,56 points de pourcentage pour l'encours financier.

##### 3 - 2 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30juin 2016 ont atteint 141,4MD contre 133,1 MDau 30juin 2015, soit une progression de 6,28%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	14,2	10,01%	15,8	11,85%	31,3	12,08%	-10,16%
Agriculture et pêche	21,4	15,15%	16,4	12,33%	40,3	15,52%	30,59%
B.T.P.	18,1	12,83%	19,6	14,77%	31,9	12,28%	-7,67%
Transport	14,2	10,07%	12,6	9,44%	24,6	9,46%	13,38%
Tourisme	4,9	3,46%	4,6	3,46%	9,26	3,57%	6,52%
Location de voitures	13,7	9,69%	15,6	11,72%	22,4	8,63%	-12,13%
Commerce	30,4	21,53%	30,2	22,68%	57,6	22,21%	0,90%
Services divers	24,4	17,26%	18,3	13,77%	42,2	16,25%	33,25%
<b>Total</b>	<b>141,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>133,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>6,28%</b>

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	109,4	77,37%	101,5	76,26%	199,6	76,92%	7,81%
Mobilier	19,3	13,65%	19,1	14,35%	28,7	11,06%	1,05%
Immobilier	12,7	8,98%	12,5	9,39%	31,2	12,02%	1,88%
<b>Total</b>	<b>141,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>133,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>6,28%</b>

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.

Un dossier de financement peu porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

### 3 - 2 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 4,5MD soit +4,57% en passant de 99,5MD au 30 juin 2015 à 104 MD à la même période de 2016.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	9,6	9,25%	11,0	11,06%	26,8	12,89%	-12,53%
Agriculture et pêche	17,1	16,45%	13,0	13,09%	32,8	15,80%	31,37%
B.T.P.	11,4	10,97%	12,6	12,62%	22,0	10,61%	-9,09%
Transport	8,7	8,35%	9,1	9,16%	20,3	9,75%	-4,63%
Tourisme	3,3	3,17%	3,4	3,42%	7,7	3,72%	-2,54%
Location de voitures	12,2	11,74%	13,3	13,36%	21,0	10,09%	-8,12%
Commerce	21,4	20,57%	24,8	24,95%	49,5	23,81%	-13,79%
Services divers	20,3	19,49%	12,3	12,34%	27,7	13,34%	65,04%
<b>Total</b>	<b>104,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>99,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,57%</b>

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	23,1	22,25%	18,8	18,89%	44,9	21,6%	23,12%
Véhicule non utilitaire	28,0	26,91%	28,0	28,14%	59,6	28,7%	0,00%
Voiture de location	11,2	10,76%	12,7	12,76%	20,0	9,6%	-11,81%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>62,3</b>	<b>59,92%</b>	<b>59,5</b>	<b>59,80%</b>	<b>124,5</b>	<b>59,9%</b>	<b>4,78%</b>
Véhicules de transport touristique	1,4	1,35%	0,3	0,30%	3,8	1,8%	366,67%
Véhicules lourds	12,4	11,92%	10,9	10,95%	23,0	11,1%	13,76%
Equipements BTP	8,0	7,69%	12,2	12,26%	20,4	9,8%	-34,43%
Autres équipements	5,9	5,67%	5,4	5,43%	15,8	7,6%	9,26%
Immobilier	14,0	13,46%	11,2	11,26%	20,3	9,8%	25,00%
<b>Total</b>	<b>104,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>99,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,57%</b>

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	8,3	7,98%	11,5	11,56%	23,4	11,3%	-27,83%
Matériel de transport	81,7	78,57%	76,8	77,19%	164,1	79,0%	6,38%
Immobilier	14,0	13,46%	11,2	11,26%	20,3	9,8%	25,00%
<b>Total</b>	<b>104,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>99,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,57%</b>

### 3 - 2 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	56,7	14,47%	53,4	14,98%	56,6	15,10%	6,18%
Agriculture et pêche	56,6	14,45%	49,1	13,78%	55,2	14,72%	15,27%
B.T.P.	46,4	11,84%	48,3	13,55%	32,5	8,67%	-3,93%
Transport	34,8	8,88%	32,9	9,23%	45,8	12,22%	5,78%
Tourisme	17,1	4,36%	14,4	4,04%	16,8	4,48%	18,75%
Location de voitures	31,1	7,94%	35,7	10,02%	30,5	8,14%	-12,89%
Commerce	85,7	21,87%	77,4	21,72%	82,7	22,06%	10,72%
Services divers	63,4	16,18%	45,2	12,68%	54,8	14,62%	40,27%
<b>Total</b>	<b>391,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>356,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,93%</b>

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	83,7	21,36%	77,7	21,80%	82,2	21,93%	7,72%
Véhicule non utilitaire	89,8	22,92%	74,1	20,79%	80,8	21,55%	21,19%
Voiture de location	29,2	7,45%	33,8	9,48%	28,9	7,71%	-13,61%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>202,7</b>	<b>51,74%</b>	<b>185,6</b>	<b>52,08%</b>	<b>191,9</b>	<b>51,19%</b>	<b>9,21%</b>
Véhicules de transport touristique	7,1	1,81%	2,8	0,79%	7,6	2,03%	153,57%
Véhicules lourds	44,2	11,28%	41,6	11,67%	42,6	11,36%	6,25%
Equipements BTP	35,4	9,04%	37,8	10,61%	36,1	9,63%	-6,35%
Autres équipements	34,8	8,88%	33,7	9,46%	36,7	9,79%	3,26%
Immobilier	67,6	17,25%	54,9	15,40%	60,0	16,00%	23,13%
<b>Total</b>	<b>391,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>356,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,93%</b>

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2016		30/06/2015		31/12/2015		Variation 1S2016/1S2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	49,5	12,63%	48,9	13,72%	49,4	13,18%	1,23%
Matériel de transport	274,4	70,11%	252,6	70,88%	265,5	70,82%	8,63%
Immobilier	67,9	17,33%	54,9	15,40%	60,0	16,00%	23,68%
<b>Total</b>	<b>391,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>356,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,93%</b>

### 3 - 2 - 2 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 452.253mDT au 30juin 2016 contre 409.644mDT au 30juin 2015, soit une progression de +10,40%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 36.724mDT au 30juin 2015 à 49.661mDT à la même période en 2016, soit une augmentation de +35,23%.

Le ratio des actifs non performants est ainsi passé de 8,97% au 30juin 2015 à 10,98% au 30 juin 2016.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30juin 2016, 54,99% de ces engagements douteux et litigieux, contre 61,58% au 30juin 2015.

## Evolution des engagements :

	en DT		
	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)	452 253 221	409 643 841	419 178 801

## Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	En DT		
	<b>30/06/2016*</b>	<b>30/06/2015*</b>	<b>31/12/2015*</b>
<b>Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)</b>	<b>402 592 220</b>	<b>372 919 197</b>	<b>386 839 294</b>
<b>Créances classées</b>	<b>49 661 001</b>	<b>36 724 644</b>	<b>32 339 507</b>
Classe 2	18 150 305	8 946 156	5 446 721
Classe 3	7 316 221	5 887 430	4 265 417
Classe 4	24 194 475	21 891 058	22 627 369
<b>Total créances(Bilan et hors bilan)</b>	<b>452 253 221</b>	<b>409 643 841</b>	<b>419 178 801</b>
Ratio des créances classées	10,98%	8,97%	7,71%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	27 306 294	22 614 017	22 090 714
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	54,99%	61,58%	68,31%

(\*) Ces montants diffèrent de ceux figurant au niveau des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2015 et au 1<sup>er</sup> semestre 2016, tels que publiés, respectivement, au Bulletin Officiel du CMF n°5025 en date du 22 janvier 2016 et au Bulletin Officiel du CMF n°5151 en date du 21 juillet 2016. Ils tiennent compte des engagements en bilan et hors bilan et sont audités.



### 3 - 3 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2016 :

#### 3 - 3 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 SEPTEMBRE 2016:

En MD	Ensemble du secteur*			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Approbations	1719,3	1598,6	2162,3	193,0	187,0	259,5	11,23%	11,69%	12,00%
Mises en Force	1337,8	1258,1	1729,4	155,9	152,0	207,8	11,65%	12,08%	12,01%
Encours financiers**	3197,7	3069,4	3167,3	393,1	362,3	374,9	12,29%	11,80%	11,84%

(\*) Source : CIL.

(\*\*)Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

#### 3 - 3 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 SEPTEMBRE 2016 :

Au 30 septembre 2016 et par rapport à la même période en 2015, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 0,33 points de pourcentage pour les approbations, de 0,50 points de pourcentage pour les mises en force et une amélioration de 0,49 points de pourcentage pour l'encours financier.

##### 3 - 3 - 2 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 septembre 2016 ont atteint 193MD contre 187 MD au 30 septembre 2015, soit une progression de +3,21%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	20,0	10,36%	21,8	11,66%	31,3	12,08%	-8,26%
Agriculture et pêche	33,0	17,10%	25,7	13,74%	40,3	15,52%	28,40%
B.T.P.	24,3	12,59%	24,3	13,00%	31,9	12,28%	0%
Transport	19,8	10,26%	17,8	9,52%	24,6	9,46%	11,24%
Tourisme	7,5	3,89%	6,4	3,42%	9,26	3,57%	17,19%
Location de voitures	15,1	7,82%	18,7	10%	22,4	8,63%	-19,25%
Commerce	44,1	22,85%	42,4	22,65%	57,6	22,21%	4,01%
Services divers	29,2	15,13%	29,9	15,99%	42,2	16,25%	-2,43%
<b>Total</b>	<b>193,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>187,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,21%</b>

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	154,8	80,20%	148,0	79,15%	199,6	76,92%	4,59%
Mobilier	16,8	8,70%	19,4	10,37%	28,7	11,06%	-13,40%
Immobilier	21,4	11,09%	19,6	10,48%	31,2	12,02%	9,18%
<b>Total</b>	<b>193,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>187,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>259,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,21%</b>

La répartition des approbations par type d'équipement :

Notre établissement ne procède pas à la répartition des approbations par type d'équipements étant donné qu'ils ne sont pas automatiquement matérialisés par des contrats. De plus, les montant approuvés sont sous forme d'enveloppe et peuvent être utilisés pour le financement de différents types d'équipements.



Un dossier de financement peu porter à la fois sur une machine industrielle et un équipement BTP (chargeuse) et sera approuvé comme dossier global unique sans aucune affectation au départ. L'affectation se fait une fois l'approbation est transformée en contrat de leasing.

Par ailleurs, notre système d'information répartie les approbations par type de secteur et par type de bien.

### 3 - 3 - 2 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 3,9 MD soit +2,57% en passant de 152 MD au 30 septembre 2015 à 155,9 MD à la même période de 2016.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	16,7	10,71%	17,9	11,78%	26,8	12,89%	-6,70%
Agriculture et pêche	26,9	17,25%	21,3	14,01%	32,8	15,80%	26,99%
B.T.P.	18,0	11,55%	16,6	10,92%	22,0	10,61%	8,43%
Transport	14,6	9,34%	16,3	10,72%	20,3	9,75%	-10,79%
Tourisme	5,2	3,36%	5,2	3,42%	7,7	3,72%	-0,33%
Location de voitures	14,6	9,36%	18,5	12,17%	21,0	10,09%	-21,04%
Commerce	32,6	20,91%	35,9	23,62%	49,5	23,81%	-9,19%
Services divers	27,3	17,51%	20,3	13,36%	27,7	13,34%	34,48%
<b>Total</b>	<b>155,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>152,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,57%</b>

La répartition des mises en force par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	36,9	23,67%	30,2	19,87%	44,9	21,6%	22,19%
Véhicule non utilitaire	44,0	28,23%	43,1	28,36%	59,6	28,7%	2,09%
Voiture de location	13,5	8,66%	17,7	11,64%	20,0	9,6%	-23,73%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>94,4</b>	<b>60,55%</b>	<b>91,0</b>	<b>59,87%</b>	<b>124,5</b>	<b>59,9%</b>	<b>3,74%</b>
Véhicules de transport touristique	2,5	1,60%	2,9	1,93%	3,8	1,8%	-13,79%
Véhicules lourds	20,5	13,15%	18,5	12,17%	23,0	11,1%	10,81%
Equipements BTP	12,3	7,89%	15,1	9,93%	20,4	9,8%	-18,54%
Autres équipements	10,0	6,40%	8,6	5,66%	15,8	7,6%	16,28%
Immobilier	16,2	10,39%	15,9	10,46%	20,3	9,8%	1,89%
<b>Total</b>	<b>155,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>152,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,57%</b>

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	15,1	9,67%	15,0	9,87%	23,4	11,3%	0,67%
Matériel de transport	124,6	79,93%	121,1	79,67%	164,1	79,0%	2,89%
Immobilier	16,2	10,39%	15,9	10,46%	20,3	9,8%	1,89%
<b>Total</b>	<b>155,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>152,0</b>	<b>100,00%</b>	<b>207,8</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,57%</b>

### 3 - 3 - 2 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	53,6	13,64%	54,7	15,10%	56,6	15,10%	-2,01%
Agriculture et pêche	58,9	14,98%	52,1	14,38%	55,2	14,72%	13,05%
B.T.P.	47,8	12,16%	45,8	12,64%	32,5	8,67%	4,37%
Transport	36,3	9,23%	35,4	9,77%	45,8	12,22%	2,54%
Tourisme	17,7	4,50%	15,3	4,22%	16,8	4,48%	15,69%
Location de voitures	27,1	6,89%	33,9	9,36%	30,5	8,14%	-20,06%
Commerce	87,4	22,23%	78,4	21,64%	82,7	22,06%	11,48%
Services divers	64,3	1,36%	46,7	12,89%	54,8	14,62%	37,69%
<b>Total</b>	<b>393,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>362,300</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,50%</b>

La répartition de l'encours financier par type d'équipement se détaille comme suit :

	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Véhicule utilitaire	86,7	22,06%	78,9	21,78%	82,2	21,93%	9,89%
Véhicule non utilitaire	90,8	23,10%	75,2	20,76%	80,8	21,55%	20,74%
Voiture de location	25,4	6,46%	32,2	8,89%	28,9	7,71%	-21,12%
<b>Véhicules individuels</b>	<b>202,9</b>	<b>51,62%</b>	<b>186,3</b>	<b>51,42%</b>	<b>191,9</b>	<b>51,19%</b>	<b>8,91%</b>
Véhicules de transport touristique	7,3	1,86%	7,5	2,07%	7,6	2,03%	-2,67%
Véhicules lourds	47,0	11,96%	43,2	11,92%	42,6	11,36%	8,80%
Equipements BTP	35,7	9,08%	35,6	9,83%	36,1	9,63%	0,28%
Autres équipements	35,8	9,11%	34,0	9,38%	36,7	9,79%	5,29%
Immobilier	64,4	16,38%	55,7	15,37%	60,0	16,00%	15,62%
<b>Total</b>	<b>393,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>362,3</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,50%</b>

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/09/2016		30/09/2015		31/12/2015		Variation 2016/2015
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	52,2	13,28%	46,5	12,83%	49,4	13,18%	12,26%
Matériel de transport	276,5	70,34%	260,1	71,79%	265,5	70,82%	6,31%
Immobilier	64,4	16,38%	55,7	15,37%	60,0	16,00%	15,62%
<b>Total</b>	<b>393,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>362,3</b>	<b>100,00%</b>	<b>374,9</b>	<b>100,00%</b>	<b>8,50%</b>

### 3 - 3 - 2 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 448.621mDT au 30septembre 2016 contre 410.883mDT au 30septembre 2015, soit une progression de +9,18%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 44.412 mDT au 30septembre 2015 à 46.558 mDT à la même période en 2016, soit une augmentation de +4,83%.

Le ratio des Créances Douteuses et Litigieuses est ainsi passé de 10,81% au 30septembre 2015 à 10,38% au 30 septembre 2016.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30septembre 2016, 60,05% de ces engagements douteux et litigieux, contre 56,07% au 30septembre 2015.

Evolution des engagements :

	en DT		
	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)	448 621 368	410 883 143	419 178 801

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	En DT		
	<b>30/09/2016</b>	<b>30/09/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)</b>	<b>402 063 241</b>	<b>366 471 518</b>	<b>386 839 294</b>
<b>Créances classées</b>	<b>46 558 127</b>	<b>44 411 625</b>	<b>32 339 507</b>
Classe 2	11 529 977	15 800 917	5 446 721
Classe 3	11 317 690	5 470 393	4 265 417
Classe 4	23 710 460	23 140 315	22 627 369
<b>Total créances(Bilan et hors bilan)</b>	<b>448 621 368</b>	<b>410 883 143</b>	<b>419 178 801</b>
Ratio des créances classées	10,38%	10,81%	7,71%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	27 956 413	24 900 270	22 090 714
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	60,05%	56,07%	68,31%

### 3 - 4 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2016 :

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3ème trimestre 2016	3ème trimestre 2015 (*)	01/01/2016 30/09/2016	01/01/2015 30/09/2015 (*)	EXERCICE 2015(*)	variation en %
<b>MONTANT DES MISES EN FORCE</b>	<b>52 089</b>	<b>52 801</b>	<b>155 881</b>	<b>152 028</b>	<b>207 765</b>	<b>2,53%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	9 781	8 404	26 897	21 256	32 822	26,54%
BTP	6 608	3 819	18 023	16 594	22 046	8,61%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 170	7 158	16 709	17 888	26 772	-6,59%
TOURISME	2 031	1 789	5 190	5 207	7 724	-0,33%
LOCATION DES VOITURES	2 340	5 163	14 576	18 459	20 962	-21,04%
TRANSPORT	5 921	7 293	14 552	16 312	20 250	-10,79%
COMMERCE	11 086	11 065	32 568	35 916	49 467	-9,32%
SERVICES DIVERS	7 152	8 110	27 366	20 396	27 722	34,17%
<b>MONTANT DES APPROBATIONS</b>	<b>53 189</b>	<b>51 242</b>	<b>193 018</b>	<b>186 986</b>	<b>259 524</b>	<b>3,23%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	11 268	9 632	33 040	25 704	40 288	28,54%
BTP	6 344	4 921	24 283	24 324	31 864	-0,17%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	5 862	6 157	19 969	21 761	31 347	-8,23%
TOURISME	2 650	1 847	7 501	6 427	9 530	16,71%
LOCATION DES VOITURES	1 380	3 527	15 129	18 681	22 130	-19,01%
TRANSPORT	6 609	3 829	19 805	17 837	24 550	11,03%
COMMERCE	13 594	12 629	44 115	42 350	57 642	4,17%
SERVICES DIVERS	5 482	8 700	29 176	29 902	42 173	-2,43%
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>431 973</b>	<b>400 087</b>	<b>431 973</b>	<b>400 087</b>	<b>405 581</b>	<b>7,97%</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS</b>	<b>46 558</b>	<b>44 412</b>	<b>46 558</b>	<b>44 412</b>	<b>32 340</b>	<b>4,83%</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>54 345</b>	<b>55 023</b>	<b>159 022</b>	<b>157 715</b>	<b>211 709</b>	<b>0,83%</b>
<b>REVENUS NETS DE LEASING</b>	<b>11 100</b>	<b>9 847</b>	<b>31 316</b>	<b>28 640</b>	<b>39 703</b>	<b>9,34%</b>
<b>PRODUITS NETS DE LEASING</b>	<b>5 293</b>	<b>4 624</b>	<b>14 897</b>	<b>13 565</b>	<b>19 013</b>	<b>9,82%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 658</b>	<b>1 488</b>	<b>5 001</b>	<b>4 529</b>	<b>6 270</b>	<b>10,42%</b>
<b>STRUCTURE DES RESSOURCES</b>	-	-	<b>356 875</b>	<b>338 487</b>	<b>328 405</b>	<b>5,43%</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	144 904	150 486	143 308	-3,71%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	53 973	58 210	59 402	-7,28%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	157 998	129 791	125 695	21,73%
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	-	-	<b>9 500</b>	<b>11 809</b>	<b>8 307</b>	<b>-19,55%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES **</b>	-	-	<b>59 083</b>	<b>54 606</b>	<b>54 494</b>	

(\*) Données auditées

(\*\*) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

**PRODUITS NETS DE LEASING**: TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

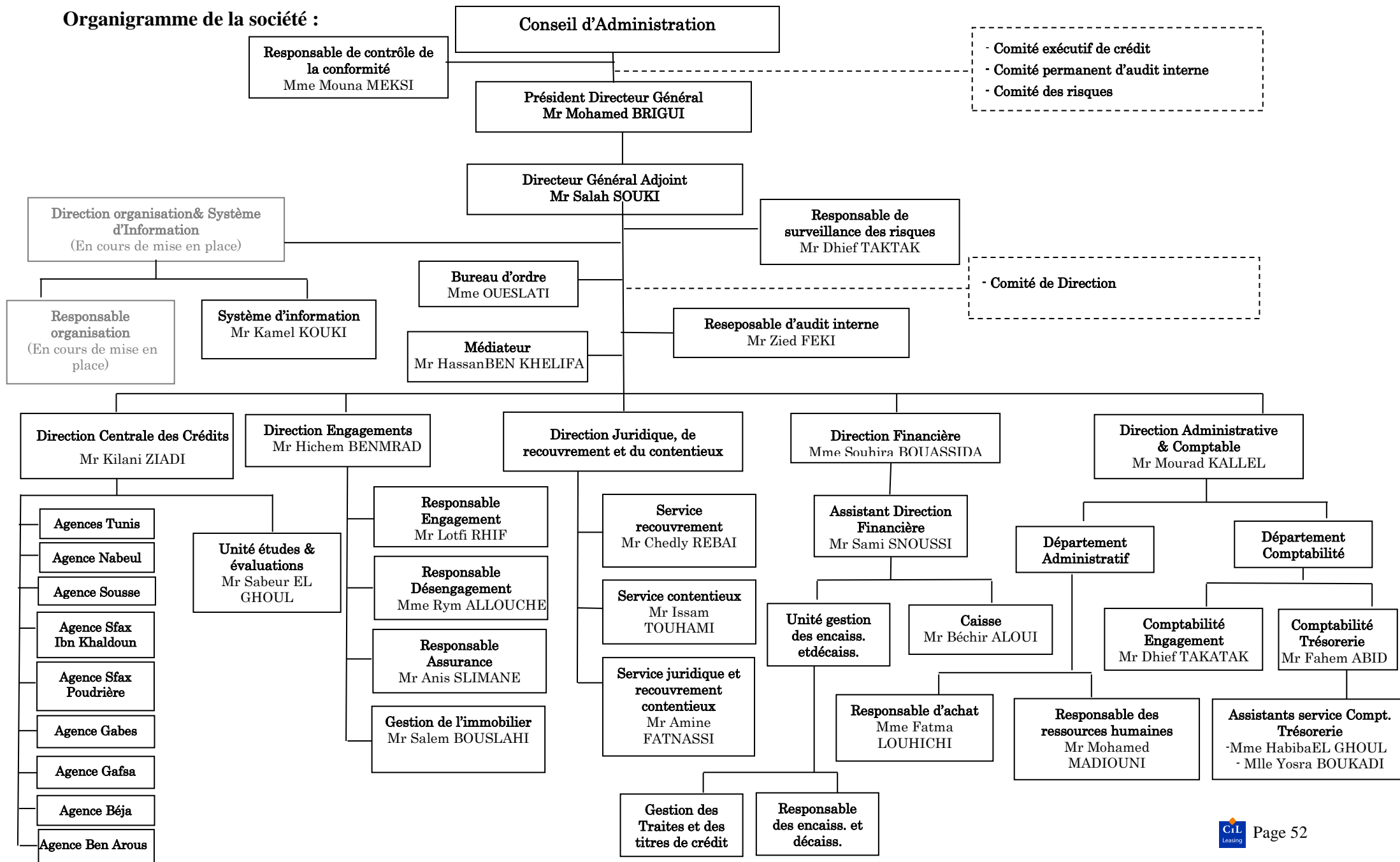
**TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION** : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

#### Faits Saillants du Troisième Trimestre 2016

- Une légère Agumentation des mises en force de 2,53% sur les neufs premier mois
- les produits nets de leasing ont enregistré une évolution de 9,82%

### 3 - 5 – ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

#### Organigramme de la société :



### 3 - 5 - 1 – ORGANIGRAMME

La Compagnie Internationale de Leasing est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale composée d'un Président Directeur Général et un Directeur Général Adjoint. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général Adjoint assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

En outre, la Direction Générale est assistée par un Comité de direction.

Par ailleurs, la Compagnie Internationale de Leasing a procédé à la mise à jour de son organisation en rattachant directement la Direction des engagements à la Direction générale et affectant le responsable de gestion de l'immobilier sous la Direction Engagements.

D'un autre côté et dans le cadre de son développement régional, la CIL a renforcé son réseau d'agence par la création de deux nouvelles agences (à Ben Arous et Béja).

**Il est à signaler, par ailleurs, que les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015, les points suivants :**

- **Vacance de postes ;**
- **Cumul de fonctions ;**
- **Et absence de fonctions, notamment d'une cellule de comptabilité analytique.**

### 3 - 5 - 1 – 1 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.**

**Dans ce cadre, la Compagnie Internationale de Leasing s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.**

Le Conseil d'Administration est assisté par 3 comités:

- Comité exécutif de crédit ;
- Comité permanent d'audit interne ;
- Comité des risques ;

#### ➤ **Comité Exécutif de Crédit :**

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé actuellement de trois membres (nomé par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012) :

- Mr Mohamed BRIGUI, Président Directeur Général, désigné Président du comité ;
- Mr Habib BOUAZIZ, Membre ;
- Mr SkanderKammoun, Membre.

L'AGO du 19 mai 2016 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

#### ➤ **Comité permanent d'audit interne**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au Conseil d'Administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé selon le Conseil d'Administration du 17 mai 2012 comme suit :

- Mr Walid ZAHEG, membre indépendant, désigné Président du comité ;
- Mr Raouf NEGRA, représentant de la sociétéTTS, Membre ;
- Mme Héla BRIGUI HAMIDA, représentant de la sociétéSGF, Membre.

L'AGO du 19 mai 2016 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

## ➤ **Comité des risques :**

Le comité des risques a été créé par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012. Il est composé actuellement de trois administrateurs:

- Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant, désigné président du comité ;
- Mr Khaled BEN HASSINE, Membre ;
- Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB, représentant de la société OCEANA, Membre (nommée par le Conseil d'Administration n°91 du 22 mai 2014).

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure prise des risques.

Il est chargé d'assister le conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédits, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que sa rémunération ; et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

L'AGO du 19 mai 2016 a fixé la rémunération de ce comité à 15 000 dinars.

## ➤ **Le responsable de surveillance et de suivi des risques :**

La désignation d'un responsable de surveillance des risques au sein de la CIL a été décidée par le Comité des Risques du 19 septembre 2012.

Cette structure de maîtrise et de surveillance des risques est chargée de garantir que les risques générés par l'activité de la CIL sont identifiés, couverts et compatibles avec ses politiques et ses objectifs de rentabilité. Elle veille à assurer l'objectivité du contrôle des risques et définir la stratégie et la culture de contrôle des risques pour la compagnie.



**Par ailleurs, dans leur rapport de contrôle interne, les commissaires aux comptes ont soulevé que la nature des travaux assurés par la structure de surveillance et de suivi des risques ne sont pas de nature à optimiser l'utilité de la fonction qui lui est associée.**

### 3 - 5 - 1 – 2 FONCTIONNEMENT DU COMITE DE DIRECTION

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

Ce comité est composé de :

- Le Président Directeur Général ;
- La Directeur Général Adjoint;
- La Directeur Central des Crédits;
- La Directeur Engagements ;
- Le Directeur Juridique de Recouvrement et du Contentieux ;
- La Directeur Administratif et comptable.

### 3 - 5 - 1 – 3 FONCTIONNEMENT DES METIERS DE CONTROLE

#### **Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Madame MEKSI Mouna a été nommée par le Conseil d'Administration n°81 du 17 mai 2012 comme responsable de contrôle conformité.

#### **Responsable d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;

- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion» :

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

### **3 - 5 - 2 – SYSTEME D'INFORMATION :**

Le système d'information de la CIL est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 110 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Chaque agence est connectée au siège via une ligne sécurisée de type MPLS pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Les principales applications utilisées par la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivantes:

- Application commerciale : cette application assure la gestion commerciale des demandes de financement, la réalisation des mises en force, la production des documents contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et des accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs, la gestion de la trésorerie, la gestion du service assurance, la génération ou

l'intégration automatique des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects, la gestion du service recouvrement, la gestion des clients en contentieux, la gestion des matériels récupérés et la génération des statistiques de la CIL ;

- Application Comptable: cette application permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables de la CIL ;
- Logiciel de Paie : qui permet la gestion de la paie du personnel de la CIL ;
- Accès au système d'information de la BCT : la CIL dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement (application SED) ;

En outre, la CIL dispose des systèmes suivants afin d'assurer la sécurité informatique de son système d'information :

- Un logiciel d'anti-virus : La solution antivirale déployée est gérée d'une manière centralisée. Elle veille à la sécurité et la pérennité de tout le parc informatique de la CIL : serveurs et postes de travail ;
- Cyberoam Firewall : il fournit un contrôle d'accées web et une protection aux utilisateurs qui accèdent à Internet, en fournissant l'authentification, le filtrage des paquets et des couches d'application et aussi l'inspection avancée. Ainsi, les stratégies d'accées sont bien configurées.
- Un logiciel de gestion de mise à jour automatique via Internet WSUS de Microsoft : Ce logiciel de gestion de mise à jour permet à l'administrateur de contrôler le déploiement et la maintenance des versions des logiciels intermédiaires dans les environnements de production. Il aide aussi l'administrateur à préserver l'efficacité de ses opérations, à éliminer les failles de sécurité et à assurer la stabilité de son environnement de production.
- Un logiciel de sauvegarde : la CIL utilise Backup Exec 2010 R3 entant que solution de sauvegarde et de restauration des données.
- La CIL a mis en place un site de secours au niveau de l'agence de nabeul. Toute manipulation au niveau du siège est répliquée en temps réel dans ce site.

**Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 l'absence d'un responsable de la sécurité du système d'information (RSSI) s'occupant de la sécurité des hardwares et des softwares.**

**Et ont noté que la société n'a pas procédé à l'évaluation du niveau de sécurité de son système d'information par rapport aux normes internationales, aux exigences de son métier et aux exigences réglementaires notamment celles de la loi n° 2004-1250.**

### **3 - 6 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :**

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée aux risques suivants :

### ❖ **Risque de crédits :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction de crédit de la CIL se charge de la collecte d'informations auprès des clients et des autres sources professionnelles qui vont conduire à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Les organes habilités à engager l'établissement sont clairement définis au niveau de la CIL avec un contrôle systématique assuré par l'application informatique.

Ces dossiers sont par la suite analysés par le service étude et évaluations sur la base des données financières et comptables du client et seront en dernière étape, traités par le comité de crédit (financement ne dépassant pas 50 mDt).

Le suivi du risque de crédit est assuré à travers la surveillance du risque de concentration des crédits qui peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique.

### ❖ **Risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Le risque de change est couvert par Tunis Re.

### ❖ **Risque globaux de taux d'intérêt**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

La Compagnie Internationale de Leasing n'est pas exposée à ce type de risque pour les crédits accordés à sa clientèle vu que les taux prévus au niveau des contrats de leasing sont fixes. Toutefois, ce type de risque peut être appréhendé au niveau des crédits de financement contractés auprès des autres établissements bancaires lorsqu'ils sont indexés au TMM.

En effet, la CIL gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité tout en maintenant une politique prudente en termes d'octroi des crédits avec la consolidation de ses efforts en matière d'évaluation du risque client.

### ❖ **Risque de liquidité**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, la direction financière de la CIL veille à s'assurer de l'adéquation entre les sorties et les rentrées d'argent à travers, d'une part, l'analyse des ressources et des emplois de la compagnie et d'autre part, la permanente surveillance du coefficient minimum de liquidité qui représente le rapport entre le total des liquidités et des actifs réalisables à court terme et celui des exigibilités à court terme.

## ❖ Risque de règlement

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction juridique, de recouvrement et du contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

## ❖ Risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnels'appuie sur essentiellement:

1. La cartographie des risques opérationnels;
2. L'évaluation des risques opérationnels;
3. La définition d'un plan d'action pour la maîtrise de ces risques.

**Les commissaires aux comptes ont relevé quelques défaillances du système de contrôle interne notamment au niveau :**

- (1) Gestion du risque opérationnel : le recensement effectué des risques opérationnels liés à l'activité n'est pas assez exhaustif afin de permettre une prévention et une gestion active desdits risques, le plan d'action défini n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier exhaustif permettant d'assurer à l'étude menée l'efficacité et l'efficience requise et aucune autre mesure n'a été entamée permettant notamment la constitution d'une base de données recensant les risques opérationnels identifiés, ainsi que leurs impacts financiers et non financiers.**
- (2) du suivi des clients : L'examen des dossiers commerciaux de certains clients dont l'engagement dépasse les 5 millions de dinars a permis de constater, dans certains cas, l'absence des états exigés selon l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001. Cette situation ne répond pas aux exigences de la circulaire sus indiquée.**
- (3) du système de notation interne : La société n'a pas engagé la réflexion pour le développement d'un système de notation interne lui permettant d'avoir une base de calcul de ses exigences en fonds propres au titre du risque de crédit et d'anticiper, de ce fait l'application des recommandations de Bâle II.**
- (4) du plan de continuité d'activité : Un Plan de Continuité des Activités (PCA) a été élaboré et testé par la Compagnie, Toutefois, aucune diffusion de la documentation et des**

procédures y afférentes n'a été effectuée auprès du personnel. Aussi, le comité des risques n'a pas approuvé les mises à jour nécessaires.

(5) **du dispositif de contrôle interne relatif à la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme :** L'examen du dispositif actuel de contrôle interne fait ressortir une non conformité à la réglementation en vigueur, notamment, celle relative à la circulaire de la BCT n°2013-15 relative à la mise en place des règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et à la loi organique n°26-2015 du 7 août 2015 relative à la lutte contre les mêmes risques.

(6) **de l'état patrimonial :** La revue de certains dossiers juridiques fait ressortir une non conformité aux dispositions de l'article 24 de la circulaire n°2006-19, relative à la bonne appréciation du risque de crédit à encourir par la société,

(7) **du manuel comptable :** La Compagnie Internationale de Leasing dispose d'un manuel comptable qui n'est pas régulièrement mis à jour .

### 3 - 7 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 et la circulaire 2012-09 du 29 juin 2012:

#### ❖ Application de l'article 1 :

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2015, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élève à 9 999 mDT et représentent 14,62% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

#### ❖ Application de l'article 2 :

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est donc respecté.

### ❖ Application de l'article 3 :

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets, soit 68 412 686 Dt.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%	12 763 926
fonds propres nets	68 412 686

Les dispositions de l'article 3 sont donc respectées.

### ❖ Application de l'article 4 :

En vertu de l'article 4 nouveau de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 10% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 10% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 68 412 686 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 396 636 698 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2015 de 17,25%.

L'article 4 est donc respecté.

## 3 - 8 – ANALYSE SWOT :

<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• un ROE assez élevé par rapport au secteur coté, de 15,9% au 31 décembre 2015 (vs une moyenne de 9,9 % pour l'ensemble du secteur coté).</li><li>• Elle occupe la cinquième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 11,84% au 31 décembre 2015.</li><li>• Un faible taux de créances classées (7,71%).</li><li>• La compagnie de leasing s'affiche à fin 2015 en tête des sociétés de leasing les plus productives avec un coefficient d'exploitation de (32,9%) (contre 44,20% pour l'ensemble du secteur coté).</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une présence limitée au marché local.</li></ul>
<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité d'implantation en Algérie.</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Concurrence de plus en plus rude sur le marché ;</li><li>• Marché arrivé à maturité ;</li><li>• Conjoncture économique actuelle délicate.</li></ul>



### 3 - 9 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

### 3 - 10 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2012	2013	2014	2015	2016
Personnel de direction	18	18	18	18	18
Personnel d'encadrement	40	45	45	56	56
Personnel d'exécution	17	15	18	19	18
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>81</b>	<b>93</b>	<b>92</b>

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- ❖ Mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2015 s'élèvent à 1 338 dinars ;
- ❖ La motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (300 000 dinars selon les états financiers au 31/12/2015) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.

Le montant global du fond social au 31 décembre 2015 est de 1 872 736 dinars ;

- ❖ L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

**Les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 que les procédures d'octroi des congés n'est pas conforme aux dispositions de l'article 31 de la convention collective nationale du personnel et avec la note interne du 24 mars 2011 et ne permet pas un suivi rigoureux des congés.**

### 3 - 11 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit pour l'année 2016, des investissements d'aménagement et de renouvellement et en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux de l'ordre de **200 000 dinars**. Pour le reste de la période du Business Plan (2017-2020), le management de la société prévoit un investissement annuel moyen de **300 000** dinars.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 25%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements, d'une moyenne de **4 137** dinars à partir de 2016.



# CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

## 4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2015 :

Au 31 décembre 2015, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

### 4 - 1 - 1 – CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>406 169 587</b>	<b>372 744 015</b>
Encours financiers	380 688 556	350 192 457
Impayés	27 186 559	24 048 474
Intérêts échus différés	(1 705 528)	(1 496 916)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>828 698</b>	<b>773 353</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>406 998 285</b>	<b>373 517 369</b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 079 769)	(5 882 010)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 335 820)	(11 874 473)
Provisions collectives	(2 288 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 675 125)	(2 384 661)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>382 619 571</b>	<b>351 176 224</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<b><u>Solde au 31 décembre 2014</u></b>	<b>350 965 810</b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	207 820 657
- Relocations	1 766 778
- Transferts	9 995 528
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursements du capital	(172 622 644)
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 866)
- Cessions anticipées	(9 545 258)
- Radiation des créances	(208 904)
- Relocations	(1 564 838)
- Transferts	(5 088 009)
<b><u>Solde au 31 décembre 2015</u></b>	<b>381 517 254</b>

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>- Paiements minimaux sur contrats actifs</b>		
- A recevoir dans moins d'un an	165 508 112	162 597 861
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	265 202 985	232 349 046
- A recevoir dans plus de 5 ans	9 669 164	2 386 787
<b>Total des paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b><u>440 380 261</u></b>	<b><u>397 333 694</u></b>
<b>- Produits financiers non acquis</b>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	31 509 359	27 257 346
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	35 670 877	27 798 799
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 264 419	261 491
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b><u>68 444 655</u></b>	<b><u>55 317 636</u></b>
- Valeurs résiduelles	2 369 389	2 555 018
- Contrats suspendus contentieux	6 383 561	5 621 381
- Contrats en instance de mise en force	828 698	773 353
<b><u>Encours des contrats</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

#### 4 - 1 - 2 – PORTEFEUILLE COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>500 000</u></b>	<b><u>500 000</u></b>

#### 4 - 1 - 3 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres de participation	11 282 388	11 282 388
- Titres immobilisés	11 314 370	9 423 380
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<b><u>Montant brut</u></b>	<b><u>22 598 758</u></b>	<b><u>20 707 768</u></b>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions pour dépréciation	(173 039)	(257 118)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>22 425 718</u></b>	<b><u>20 450 650</u></b>

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 168.000 DT et 5.039 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<b>Montant total</b>	<b>Partie libérée</b>	<b>Partie non libérée</b>
<b>Soldes au 31 Décembre 2014</b>	<b>9 423 380</b>	<b>9 423 380</b>	<b>-</b>
<b><u>Acquisitions de la période</u></b>			
- Société GREEN DUCK CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	1 700 000	1 700 000	-
- Société HOLFOOD	150 000	150 000	-
- Société SUPERFOOD JUICERY	70 000	70 000	-
- Société ECOLE EL EUCH	60 000	60 000	-
- Société CLINIQUE LES PINS	1 000 000	1 000 000	-
- Société HF CONSULTING	51 000	51 000	-
- Société MEGA REAL ESTATE	40 000	40 000	-
- Société MS CONSULTING	42 000	42 000	-
- Société RED TEC	90 000	90 000	-
- Société ECOMAT	435 000	435 000	-
- Société LES DELICES DE MAMAN	105 000	105 000	-
- Société PRO HOUSE	42 000	42 000	-
<b>Total des acquisitions de la période</b>	<b>3 835 000</b>	<b>3 835 000</b>	
<b><u>Cession de la période</u></b>			
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société MIDICARS	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	166 880	166 880	-
- Société Techno Invest & Consulting	75 000	75 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société LASER INDUS	62 500	62 500	-
- Société CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société PROMOTEL	200 000	200 000	-
- Société VOG	400 000	400 000	-
<b>Total des cessions de la période</b>	<b>1 944 010</b>	<b>1 944 010</b>	
<b>Soldes au 31 Décembre 2015</b>	<b>11 314 370</b>	<b>11 314 370</b>	<b>-</b>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>	
<b><u>Titres de participations</u></b>							
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%	
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%	
<b><u>Total des titres de participations</u></b>				<b><u>11 282 388</u></b>			
<b><u>Titres immobilisés</u></b>							
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	0 100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	24 500	100,000	100	2 450 000	2011/2012/2015	29,88%	(*)
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100	200 000	2010	1,36%	
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100	200 000	2011	9,09%	
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100	666 700	2011	3,34%	
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100	1 500 000	2012	12,50%	
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	0 150	100,000	100	15 000	2012	10,00%	
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10	42 670	2012	19,94%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10	500 000	2013	29,41%	(*)
* Société GRAFI PRINT	0 500	100,000	100	50 000	2013	27,78%	(*)
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100	450 000	2014	30,00%	(*)
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25	915 000	2014/2015	30,00%	(*)
* Société GREEN TECHNO	0 700	100,000	100	70 000	2014	29,79%	(*)
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10	125 000	2014	29,41%	(*)
* Société VESTA	29 130	10,000	10	291 300	2014	29,85%	(*)
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10	45 000	2014	30,00%	(*)
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10	90 000	2014	30,00%	(*)
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10	30 000	2014	30,00%	(*)
* Société RED TEC	1 300	100,000	100	130 000	2014/2015	29,55%	(*)
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10	440 000	2014	16,29%	
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100	303 700	2014		
* Société SASCOM	450	100,000	100	45 000	2014	30,00%	(*)
* Société MCS	4 500	100,000	100	450 000	2014	26,47%	(*)
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1	170 000	2014	29,82%	(*)
* Société SEI	2 500	100,000	100	250 000	2014	26,32%	(*)
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100	175 000	2011/2014	19,44%	
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100	50 000	2015	29,41%	(*)
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100	150 000	2015	30,00%	(*)
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100	70 000	2015	29,17%	(*)
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10	60 000	2015	17,65%	
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10	51 000	2015	30,00%	(*)
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100	40 000	2015	26,67%	(*)
* Société MS CONQUITING	420	100,000	100	42 000	2015	29,58%	(*)
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10	105 000	2015	10,50%	
* Société PROHOUSE	420	100,000	100	42 000	2015	29,58%	(*)
<b><u>Total des titres immobilisés</u></b>				<b><u>11 314 370</u></b>			
<b><u>Total général</u></b>				<b><u>22 596 758</u></b>			

(\*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

#### 4 - 1 - 4 – LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	101 810	14 800	-	-	116 610	97 720	6 978	-	-	104 698	11 912
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>101 810</b>	<b>14 800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116 610</b>	<b>97 720</b>	<b>6 978</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>104 698</b>	<b>11 912</b>
Immeubles	5,0%	4 532 124	884 950	-	-	5 417 074	2 439 294	196 249	-	-	2 635 544	2 781 530
Matériel de transport	20,0%	877 001	433 636	(244 538)	-	1 066 099	606 855	145 901	(243 048)	-	509 709	556 390
Equipements de bureau	10,0%	387 717	28 990	-	(19 147)	397 560	284 368	21 478	-	(17 365)	288 481	109 079
Matériel informatique	33,3%	298 447	19 540	-	(18 889)	299 098	248 708	29 437	-	(18 889)	259 256	39 842
Installations générales	10,0%	404 468	164 090	-	(7 579)	560 979	266 892	34 107	-	(7 579)	293 420	267 560
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>6 499 756</b>	<b>1 531 206</b>	<b>(244 538)</b>	<b>(45 615)</b>	<b>7 740 810</b>	<b>3 846 118</b>	<b>427 172</b>	<b>(243 048)</b>	<b>(43 833)</b>	<b>3 986 409</b>	<b>3 754 401</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>6 601 566</b>	<b>1 546 006</b>	<b>(244 538)</b>	<b>(45 615)</b>	<b>7 857 420</b>	<b>3 943 838</b>	<b>434 150</b>	<b>(243 048)</b>	<b>(43 833)</b>	<b>4 091 107</b>	<b>3 766 313</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## 4 - 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2015:

### 4 - 2 - 1 – BILANS INDIVIDUELS COMPARES AU 31 DECEMBRE:

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS		<u>2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>2013</u>
	<b>Notes</b>			
Caisses et avoirs auprès des banques	<b>4</b>	8 307 225	11 237 747	7 843 552
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	<b>5</b>	382 619 571	351 176 224	327 545 139
Portefeuille-titres commercial	<b>6</b>	500 000	500 000	500 000
Portefeuille d'investissement	<b>7</b>	22 425 718	20 450 650	19 505 239
Valeurs Immobilisées	<b>8</b>	3 766 313	2 657 728	2 910 837
Autres actifs	<b>9</b>	5 126 622	4 523 019	5 206 532
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>422 745 448</u></b>	<b><u>390 545 368</u></b>	<b><u>363 511 299</u></b>
PASSIFS		<u>2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>2013</u>
	<b>Notes</b>			
Dettes envers la clientèle	<b>10</b>	3 128 318	3 006 220	3 068 741
Emprunts et dettes rattachées	<b>11</b>	328 404 539	313 284 464	295 605 894
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>12</b>	24 448 374	11 260 118	6 195 548
Autres passifs	<b>13</b>	3 547 152	4 653 769	4 250 121
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>359 528 384</u></b>	<b><u>332 204 571</u></b>	<b><u>309 120 304</u></b>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		26 825 516	24 598 046	22 681 586
Résultats reportés		5 669 176	3 456 294	509 321
Actions propres		(3 000 244)	(2 841 643)	(2 366 762)
Résultat de l'exercice		8 722 616	8 128 100	8 566 851
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>14</b>	<b><u>63 217 064</u></b>	<b><u>58 340 797</u></b>	<b><u>54 390 996</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>422 745 448</u></b>	<b><u>390 545 368</u></b>	<b><u>363 511 299</u></b>



**4 - 2 - 2 – ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31 DECEMBRE :**

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>69 054 471</b>	<b>55 463 554</b>	<b>51 016 777</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 598 231	10 454 908	13 385 360
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 456 240	45 008 646	37 631 417
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>548 790 079</b>	<b>497 145 227</b>	<b>454 770 448</b>
Cautions Reçues	177 287 301	161 535 866	153 756 278
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	68 444 655	55 317 636	47 314 793
Valeurs des biens, objet de leasing	303 058 123	280 291 725	253 699 377
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>6 000 000</b>	<b>11 000 000</b>	<b>11 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	6 000 000	11 000 000 *	11 000 000

(\*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

#### 4 - 2 - 3 – ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE :

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>2013</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	39 440 778	35 878 104	33 388 179
Intérêts et charges assimilées	16	(21 460 079 )	(19 122 170 )	(16 854 897 )
Produits des placements	17	769 299	733 837	674 033
Autres produits d'exploitation		262 575	318 833	384 746
<b>Produit net</b>		<u>19 012 573</u>	<u>17 808 603</u>	<u>17 592 061</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	18	4 302 570	3 788 065	3 459 972
Dotations aux amortissements	19	440 939	408 536	421 483
Autres charges d'exploitation	20	1 526 726	1 884 103	1 674 156
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>6 270 235</u>	<u>6 080 703</u>	<u>5 555 610</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>12 742 337</u>	<u>11 727 900</u>	<u>12 036 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 121 207	1 492 762	1 713 277
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	22	(77 262 )	162 293	(5 617 )
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>10 698 393</u>	<u>10 072 845</u>	<u>10 328 790</u>
Autres gains ordinaires	23	305 074	60 803	368 641
Autres pertes ordinaires	24	(106 963 )	(4 366 )	(3 623 )
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>10 896 503</u>	<u>10 129 282</u>	<u>10 693 809</u>
Impôts sur les bénéfices	25	(2 173 887 )	(2 001 182 )	(2 126 958 )
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<u>8 722 616</u>	<u>8 128 100</u>	<u>8 566 851</u>

## 4 - 2 - 4 – ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE :

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	26	247 754 622	243 941 115	229 555 773
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(223 176 871 )	(221 833 167 )	(204 786 612 )
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(5 338 240 )	(5 588 796 )	(5 267 434 )
Intérêts payés	29	(19 726 836 )	(19 595 109 )	(16 299 463 )
Impôts et taxes payés	30	(8 153 027 )	(7 625 602 )	(9 454 882 )
Autres flux liés à l'exploitation	36	( 174 074 )	141 492	1 904 182
Placement monétaire		-	-	1 000 000 *
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(8 814 427 )</u>	<u>(10 560 067 )</u>	<u>(3 348 436 )</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(1 546 006 )	( 146 023 )	( 315 446 )
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	109 936	13 098	83 118
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(3 835 000 )	(3 434 350 )	(7 200 000 )
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 743 525	3 723 741	1 556 373
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(3 527 546 )</u>	<u>156 467</u>	<u>(5 875 956 )</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	14	(158 600)	(474 881)	(1 386 835)
Dividendes et autres distributions	35	(3 687 619)	(3 692 120)	(3 758 268)
Encaissements provenant des emprunts	11	212 305 800	247 234 124	171 260 000
Remboursements d'emprunts	11	(199 048 131)	(229 269 327)	(157 657 988)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>9 411 450</u>	<u>13 797 796</u>	<u>8 456 909</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux placements monétaires</b>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 000 000</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(2 930 522)</u>	<u>3 394 196</u>	<u>232 517,479</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	11 237 747	7 843 552	8 611 035
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	8 307 225	11 237 747	7 843 552

(\*) Présentés en 2013 sous une rubrique distincte

## 4 - 3 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015:

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

#### 1-1 Présentation de la société:

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de 5.000.000 DT divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires. L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 9 DT.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 DT à 5 DT et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 5.000.000 DT, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5.000.000 DT et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 5.000.000 DT à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à 25.000.000 DT composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal de la société**

### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

## **NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

#### ***3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et*
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.*

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.



3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

**Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :**

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

#### **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à

maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties

#### **Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015**

---

composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### 3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de

## Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

---

détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

## Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

### Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### 3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus. Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### 3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

#### 3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### 3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

#### **Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015**

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

##### 3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

##### 3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

#### **Avantages à court terme**

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

#### **3-4 Faits saillants**

Au cours de l'exercice 2014, la C.I.L a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation sociale, pour la période allant du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2014.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2015, sans recours juridictionnels et a eu pour effet de payer un complément en principal de D: 42.293 et des pénalités pour D : 14.475.

#### NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques	7 622 321	10 626 186
- Caisses	684 904	611 561
<b><u>Total</u></b>	<b><u>8 307 225</u></b>	<b><u>11 237 747</u></b>

#### NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>406 169 587</b>	<b>372 744 015</b>
Encours financiers	380 688 556	350 192 457
Impayés	27 186 559	24 048 474
Intérêts échus différés	(1 705 528)	(1 496 916)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>828 698</b>	<b>773 353</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b><u>406 998 285</u></b>	<b><u>373 517 369</u></b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 079 769)	(5 882 010)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 335 820)	(11 874 473)
Provisions collectives	(2 288 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 675 125)	(2 384 661)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>382 619 571</u></b>	<b><u>351 176 224</u></b>



**5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<b><u>Solde au 31 décembre 2014</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	207 820 657
- Relocations	1 766 778
- Transferts	9 995 528
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursements du capital	(172 622 644)
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 866)
- Cessions anticipées	(9 545 258)
- Radiation des créances	(208 904)
- Relocations	(1 564 838)
- Transferts	(5 088 009)
<b><u>Solde au 31 décembre 2015</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>

**5.1.1 Analyse par maturité**

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<b><u>31 Décembre 2015</u></b>	<b><u>31 Décembre 2014</u></b>
<b>- Paiements minimaux sur contrats actifs</b>		
- A recevoir dans moins d'un an	165 508 112	162 597 861
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	265 202 985	232 349 046
- A recevoir dans plus de 5 ans	9 669 164	2 386 787
<b>Total des paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b><u>440 380 261</u></b>	<b><u>397 333 694</u></b>
<b>- Produits financiers non acquis</b>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	31 509 359	27 257 346
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	35 670 877	27 798 799
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 264 419	261 491
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b><u>68 444 655</u></b>	<b><u>55 317 636</u></b>
- Valeurs résiduelles	2 369 389	2 555 018
- Contrats suspendus contentieux	6 383 561	5 621 381
- Contrats en instance de mise en force	828 698	773 353
<b><u>Encours des contrats</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
Bâtiment et travaux publics	47 700 902	47 972 657
Industrie	57 932 286	55 353 023
Tourisme	47 825 227	51 361 383
Commerces et services	171 293 501	142 920 496
Agriculture	56 765 338	53 358 251
<b><u>Total</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
Equipements	51 830 376	50 667 734
Matériel roulant	269 086 754	250 043 778
Matériel spécifique	56 304	71 591
<b><u>Sous Total</u></b>	<b><u>320 973 434</u></b>	<b><u>300 783 103</u></b>
Immobilier	60 543 820	50 182 707
<b><u>Total</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>17 034 109</b>	<b>14 859 647</b>
Inférieur à 1 mois	6 138 976	5 678 013
Entre 1 et 3 mois	5 281 043	4 612 620
Entre 3 et 6 mois	1 426 335	1 174 147
Entre 6 mois et 1 année	1 160 177	950 635
Supérieur à 1 année	3 027 577	2 444 232
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>10 152 450</b>	<b>9 188 827</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>27 186 559</u></b>	<b><u>24 048 474</u></b>

## 5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	306 084 266	59 208 512	4 324 609	2 557 227	8 513 942	380 688 556
Impayés	1 937 767	7 793 946	1 281 604	1 709 046	14 464 195	27 186 559
Contrats en instance de mise en force	734 215	94 483	-	-	-	828 698
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>308 756 248</b>	<b>67 096 942</b>	<b>5 606 213</b>	<b>4 266 272</b>	<b>22 978 137</b>	<b>408 703 812</b>
Avances reçues (*)	(2 579 340)	(7 787)	(9 492)	(856)	(350 768)	(2 948 243)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	(150 000)	-	-	(175 000)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>306 151 907</b>	<b>67 089 155</b>	<b>5 446 721</b>	<b>4 265 417</b>	<b>22 627 369</b>	<b>405 580 570</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>13 598 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 598 231</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>319 750 139</b>	<b>67 089 155</b>	<b>5 446 721</b>	<b>4 265 417</b>	<b>22 627 369</b>	<b>419 178 801</b>
Produits réservés	-	-	(238 512)	(304 881)	(2 131 731)	(2 675 125)
Provisions sur encours financiers	-	-	(301 340)	(455 299)	(5 323 131)	(6 079 769)
Provisions sur impayés	-	-	(453 527)	(976 326)	(11 905 967)	(13 335 820)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(993 379)</b>	<b>(1 736 506)</b>	<b>(19 360 829)</b>	<b>(22 090 714)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>319 750 139</b>	<b>67 089 155</b>	<b>4 453 342</b>	<b>2 528 911</b>	<b>3 266 540</b>	<b>397 088 086</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,30%</b>	<b>1,02%</b>	<b>5,40%</b>	
			<b>7,71%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2014</b>			<b>7,74%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>18,24%</b>	<b>40,71%</b>	<b>85,56%</b>	
			<b>68,31%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2014</b>			<b>68,04%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

**NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL**

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>500 000</u></b>	<b><u>500 000</u></b>

**NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres de participation	11 282 388	11 282 388
- Titres immobilisés	11 314 370	9 423 380
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<b><u>Montant brut</u></b>	<b><u>22 598 758</u></b>	<b><u>20 707 768</u></b>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions pour dépréciation	(173 039)	(257 118)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>22 425 718</u></b>	<b><u>20 450 650</u></b>

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 168.000 DT et 5.039 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<b>Montant total</b>	<b>Partie libérée</b>	<b>Partie non libérée</b>
<b>Soldes au 31 Décembre 2014</b>	<b>9 423 380</b>	<b>9 423 380</b>	<b>-</b>
<b><u>Acquisitions de la période</u></b>			
- Société GREEN DUCK CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	1 700 000	1 700 000	-
- Société HOLFOOD	150 000	150 000	-
- Société SUPERFOOD JUICERY	70 000	70 000	-
- Société ECOLE EL EUCH	60 000	60 000	-
- Société CLINIQUE LES PINS	1 000 000	1 000 000	-
- Société HF CONSULTING	51 000	51 000	-
- Société MEGA REAL ESTATE	40 000	40 000	-
- Société MS CONSULTING	42 000	42 000	-
- Société RED TEC	90 000	90 000	-
- Société ECOMAT	435 000	435 000	-
- Société LES DELICES DE MAMAN	105 000	105 000	-
- Société PRO HOUSE	42 000	42 000	-
<b>Total des acquisitions de la période</b>	<b>3 835 000</b>	<b>3 835 000</b>	
<b><u>Cession de la période</u></b>			
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société MIDICARS	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	166 880	166 880	-
- Société Techno Invest & Consulting	75 000	75 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société LASER INDUS	62 500	62 500	-
- Société CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société PROMOTEL	200 000	200 000	-
- Société VOG	400 000	400 000	-
<b>Total des cessions de la période</b>	<b>1 944 010</b>	<b>1 944 010</b>	
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2015</u></b>	<b>11 314 370</b>	<b>11 314 370</b>	<b>-</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<b><u>Titres de participations</u></b>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	999 940	10,000	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<b><u>Total des titres de participations</u></b>				<b><u>11 282 388</u></b>		
<b><u>Titres immobilisés</u></b>						
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	0 100	1000,000	1000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	24 500	100,000	100	2 450 000	2011/2012/2015	29,88% (*)
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100	200 000	2010	1,36%
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100	200 000	2011	9,09%
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100	666 700	2011	3,34%
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100	1 500 000	2012	12,50%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	0 150	100,000	100	15 000	2012	10,00%
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10	42 670	2012	19,94%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10	500 000	2013	29,41% (*)
* Société GRAFI PRINT	0 500	100,000	100	50 000	2013	27,78% (*)
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100	450 000	2014	30,00% (*)
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25	915 000	2014/2015	30,00% (*)
* Société GREEN TECHNO	0 700	100,000	100	70 000	2014	29,79% (*)
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10	125 000	2014	29,41% (*)
* Société VESTA	29 130	10,000	10	291 300	2014	29,85% (*)
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10	45 000	2014	30,00% (*)
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10	90 000	2014	30,00% (*)
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10	30 000	2014	30,00% (*)
* Société RED TEC	1 300	100,000	100	130 000	2014/2015	29,55% (*)
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100	303 700	2014	
* Société SASCOM	450	100,000	100	45 000	2014	30,00% (*)
* Société MCS	4 500	100,000	100	450 000	2014	26,47% (*)
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1	170 000	2014	29,82% (*)
* Société SEI	2 500	100,000	100	250 000	2014	26,32% (*)
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100	175 000	2011/2014	19,44%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100	50 000	2015	29,41% (*)
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100	150 000	2015	30,00% (*)
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100	70 000	2015	29,17% (*)
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10	60 000	2015	17,65%
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10	51 000	2015	30,00% (*)
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100	40 000	2015	26,67% (*)
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100	42 000	2015	29,58% (*)
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10	105 000	2015	10,50%
* Société PROHOUSE	420	100,000	100	42 000	2015	29,58% (*)
<b><u>Total des titres immobilisés</u></b>				<b><u>11 314 370</u></b>		
<b><u>Total général</u></b>				<b><u>22 596 758</u></b>		

(\*) La CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

## NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015  
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	101 810	14 800	-	-	116 610	97 720	6 978	-	-	104 698	11 912
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>101 810</b>	<b>14 800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116 610</b>	<b>97 720</b>	<b>6 978</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>104 698</b>	<b>11 912</b>
Immeubles	5,0%	4 532 124	884 950	-	-	5 417 074	2 439 294	196 249	-	-	2 635 544	2 781 530
Matériel de transport	20,0%	877 001	433 636	(244 538)	-	1 066 099	606 855	145 901	(243 048)	-	509 709	556 390
Equipements de bureau	10,0%	387 717	28 990	-	(19 147)	397 560	284 368	21 478	-	(17 365)	288 481	109 079
Matériel informatique	33,3%	298 447	19 540	-	(18 889)	299 098	248 708	29 437	-	(18 889)	259 256	39 842
Installations générales	10,0%	404 468	164 090	-	(7 579)	560 979	266 892	34 107	-	(7 579)	293 420	267 560
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>6 499 756</b>	<b>1 531 206</b>	<b>(244 538)</b>	<b>(45 615)</b>	<b>7 740 810</b>	<b>3 846 118</b>	<b>427 172</b>	<b>(243 048)</b>	<b>(43 833)</b>	<b>3 986 409</b>	<b>3 754 401</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>6 601 566</b>	<b>1 546 006</b>	<b>(244 538)</b>	<b>(45 615)</b>	<b>7 857 420</b>	<b>3 943 838</b>	<b>434 150</b>	<b>(243 048)</b>	<b>(43 833)</b>	<b>4 091 107</b>	<b>3 766 313</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.



**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Prêts au personnel	3 117 364	2 722 962
- Personnels, avances et acomptes	4 374	-
- Créances sur cessions d'immobilisations	412 245	248 121
- Avances aux fournisseurs	142 482	91 392
- Etat, crédit de TVA	199 645	
- Produits à recevoir des tiers	412 638	610 994
- Compte d'attente/ avance de TVA	260 427	267 010
- Compte d'attente	144 371	48 230
- Charges constatées d'avance	21 805	25 016
- Compte courant, fonds gérés	6 818	-
- Prestataires Assurances	10 538	-
- Autres comptes débiteurs	231 596	348 609
- Charges à répartir	24 820	21 667
- Frais d'émission des obligations (A)	817 559	693 577
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>5 806 681</u></b>	<b><u>5 077 579</u></b>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(680 059)	(554 560)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>5 126 622</u></b>	<b><u>4 523 019</u></b>

(A) Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	688 360	19 542	707 903	666 694	16 389	683 083	24 820
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	3 899 941	373 455	4 273 396	3 421 377	262 171	3 683 548	589 849
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	258 101	103 850	361 951	43 087	91 154	134 241	227 710
<b>TOTAUX</b>		<b>4 846 402</b>	<b>496 847</b>	<b>5 343 250</b>	<b>4 131 158</b>	<b>369 714</b>	<b>4 500 871</b>	<b>842 379</b>

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D : 353.325 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA ) ainsi que les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous.

**NOTE 10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	175 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	2 948 243	2 826 145
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 128 318</u>	<u>3 006 220</u>

**NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques locales	109 894 106	92 835 714
- Banques étrangères	58 534 921	44 026 520
- Emprunts obligataires	138 100 000	121 429 200
- Billets de trésorerie	-	17 979 924
- Certificats de leasing	14 000 000	31 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>320 529 027</u>	<u>307 271 358</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 701 743	1 421 397
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	893 328	571 686
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 208 187	3 909 392
- Intérêts courus sur certificats de leasing	269 094	479 509
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(170 876)	(159 361)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(25 963)	(29 847)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(179 672)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 875 512</u>	<u>6 013 105</u>
<u>Total</u>	<u>328 404 539</u>	<u>313 284 464</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	4 285 715	-	1 428 571	2 857 144	1 428 573	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	450 000	-	300 000	150 000	-	150 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 400 000	-	800 000	1 600 000	800 000	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 600 000	-	400 000	1 200 000	800 000	400 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	800 000	-	200 000	600 000	400 000	200 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	2 400 000	1 200 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000
BT (1/2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BH (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	5 000 000	-	1 556 170	3 443 830	1 779 662	1 664 168
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	856 867	4 143 133	3 222 572	920 561
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 477 182	522 818
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	-	7 500 000	-	7 500 000	6 000 000	1 500 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
ATIARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
ATIARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
<u>Sous-total</u>			92 835 715	48 000 000	30 941 608	109 894 106	74 407 988	35 486 118
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	6 801 520	-	1 600 046	5 201 474	3 709 919	1 491 555
BIRD	16 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	6 000 000	276 553	15 723 447	14 294 876	1 428 571
BAD	5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 285 714	714 286
BERD	EUR 15 000 000	Semestriellement (2016-2020)	22 225 000	10 385 000	-	32 610 000	29 435 000	3 175 000
<u>Sous-total</u>			44 026 520	16 385 000	1 876 599	58 534 921	51 725 509	6 809 412
<u>Total des crédits bancaires</u>			136 862 234	64 385 000	32 818 207	168 429 027	126 133 497	42 295 530

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	10 400 000	2 600 000
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	6 800 000	-	1 700 000	5 100 000	3 400 000	1 700 000
CIL 2014/1	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	15 629 200	4 370 800	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			121 429 200	54 370 800	37 700 000	138 100 000	99 800 000	38 300 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE, CERTIFICATS DE DEPOT &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
Billets de trésorerie à court terme			17 979 924	20 050 000	38 029 924	-	-	-
<u>Sous-total</u>			17 979 924	20 050 000	38 029 924	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>								
Certificats de dépôt			-	5 500 000	5 500 000	-	-	-
<u>Sous-total</u>			-	5 500 000	5 500 000	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat EL BARAKA BANK			18 000 000	38 000 000	46 000 000	10 000 000	-	10 000 000
Certificat ZITOUNA BANK			13 000 000	30 000 000	39 000 000	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			31 000 000	68 000 000	85 000 000	14 000 000	-	14 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE, CERTIFICATS DE DEPOT &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>			48 979 924	93 550 000	128 529 924	14 000 000	-	14 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			307 271 358	212 305 800	199 048 131	320 529 027	225 933 497	94 595 530



**NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	135 993	115 296
- Effets à payer	580 165	252 781
- Factures non parvenues	28 078	10 973
<u>Sous total</u>	<b>744 236</b>	<b>379 051</b>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	4 636 961	2 953 373
- Effets à payer	18 971 401	7 831 917
- Retenues de garanties	95 776	95 776
<u>Sous total</u>	<b>23 704 138</b>	<b>10 881 066</b>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<b>24 448 374</b>	<b>11 260 118</b>

**NOTE 13 : AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Personnel, provisions pour congés payés	342 306	320 768
- Personnel, oppositions sur salaires	84	121
- Personnel, autres charges à payer	348 483	329 186
- Etat, retenues sur salaires	11 344	28 676
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	375 996	287 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	-	5 183
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	195 141	44 330
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	364 115	82 272
- Etat, autres impôts et taxes à payer	17 343	16 379
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 269	9 623
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 520	43 391
- CNSS	138 652	132 183
- CAVIS	7 848	10 480
- CNAM	11 441	10 956
- Etat, TVA à payer	-	635 739
- Assurance Groupe	28 664	26 192
- Assurance Vie	6 344	12 688
- Autres comptes créditeurs	216 165	117 967
- Avance sur cessions de titre immobilisés	-	544 027
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	61 401	58 970
- Prestataires Recouvrement	234 818	282 631
- Prestataires Assurances	-	568 335
- Diverses Charges à payer	495 229	325 341
- Autres produits constatés d'avance	1 074	1 178
- Compte d'attente	613 916	617 958
- Provisions pour divers risques	23 000	141 683
<u>Total</u>	<b>3 547 152</b>	<b>4 653 769</b>

**NOTE 14: CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		22 452 780	20 441 840
- Réserves pour fonds social	(C)	1 872 736	1 656 206
- Actions propres	(D)	(3 000 244)	(2 841 643)
- Résultats reportés		5 669 176	3 456 294
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	(E)	<u>54 494 449</u>	<u>50 212 697</u>
Résultat de l'exercice (1)		8 722 616	8 128 100
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(G)	<u>63 217 064</u>	<u>58 340 797</u>
Nombre d'actions (2)		4 806 034	4 824 114
Résultat par action (1) / (2)	(F)	1,815	1,685

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à 25.000.000 DT composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	188 029	2 841 643
Achats de l'exercice	11 426	158 600
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2015, 3,99% du capital social.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2015 à 20.020.171 DT et se détaillent comme suit :

- Réserves pour réinvestissements	18 162 780
- Résultats reportés	1 857 391

(F) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

## NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>1 750 000</b>	<b>16 994 000</b>	<b>1 437 586</b>	<b>509 320</b>	<b>(2 366 762)</b>	<b>8 566 851</b>	<b>54 390 996</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 mai 2014			(1 750 000)	4 560 000	300 000	5 456 851		(8 566 851)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 mai 2014				(1 112 160)		1 112 160			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(474 881)		(474 881)
Encaissement dividendes sur actions propres						127 963			127 963
Prélèvements sur fonds social					(81 380)				(81 380)
Résultat net de l'exercice 2014								8 128 100	8 128 100
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>-</b>	<b>20 441 840</b>	<b>1 656 206</b>	<b>3 456 294</b>	<b>(2 841 643)</b>	<b>8 128 100</b>	<b>58 340 797</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015				4 290 000	300 000	3 538 100		(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015				(2 279 060)		2 279 060			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(158 600)		(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres						145 722			145 722
Prélèvements sur fonds social					(83 470)				(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>-</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 872 736</b>	<b>5 669 176</b>	<b>(3 000 244)</b>	<b>8 722 616</b>	<b>63 217 064</b>

**NOTE 15: INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Intérêts de leasing	36 000 022	32 873 388
- Intérêts de retard	2 285 592	2 121 958
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	277 299	262 671
- Autres	1 195 054	934 644
<b>Total</b>	<b>39 757 968</b>	<b>36 192 661</b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	432 688	267 889
Intérêts de retard antérieurs	207 090	252 763
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(485 816)	(511 999)
Intérêts de retard	(471 152)	(323 211)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(317 190)</b>	<b>(314 557)</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>39 440 778</b>	<b>35 878 104</b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	345 344 429	320 959 985
. A la fin de la période	375 133 693	345 344 429
. Moyenne (D)	360 239 061	333 152 207
- Intérêts de la période (C)	36 000 022	32 873 388
- Taux moyen (C) / (D)	9,99%	9,87%

**NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 888 153	7 279 780
- Intérêts des crédits des banques locales	6 700 154	5 538 800
- Intérêts des crédits des banques étrangères	3 263 103	2 030 346
- Intérêts des autres opérations de financement	2 255 515	3 959 072
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	353 325	348 633
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<b>21 460 250</b>	<b>19 156 630</b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(104 504)	(89 922)
- Autres charges financières	83 484	55 462
- Pénalités	20 848	-
<u>Total des autres charges financières</u>	<b>(171)</b>	<b>(34 460)</b>
<u>Total général</u>	<b>21 460 079</b>	<b>19 122 170</b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	307 271 358	289 306 561
. A la fin de l'exercice	320 529 028	307 271 358
. Moyenne (B)	313 900 193	298 288 959
- Taux moyen (A) / (B)	6,84%	6,42%

**NOTE 17 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Intérêts des comptes courants	16 192	13 611
- Plus values sur cession des titres immobilisés	343 542	509 022
- Dividendes	190 697	79 995
- Moins values sur titres SICAV	(1 932)	-
- Plus values sur titres SICAV	14 605	10 196
- Intérêts des comptes CEA	100 263	77 752
- Intérêts sur chèques impayés	22 766	24 920
- Intérêts sur certificats de dépôt	83 167	18 340
<u>Total</u>	<b>769 299</b>	<b>733 837</b>

**NOTE 18 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Salaires et complément de salaires	3 423 681	3 044 655
- Charges connexes aux salaires	168 622	139 775
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	583 878	498 836
- Autres charges sociales	126 389	104 798
<u>Total</u>	<b>4 302 570</b>	<b>3 788 065</b>

**NOTE 19: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	6 978	2 045
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	427 172	395 658
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	16 389	10 833
- Transfert de charge	(9 600)	-
<u>Total</u>	<b>440 939</b>	<b>408 536</b>

**NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Achat de matières et fournitures	184 270	225 474
<u>Total des achats</u>	<b>184 270</b>	<b>225 474</b>
- Sous-traitance générale	29 947	51 676
- Locations	112 686	84 443
- Entretien et réparations	198 883	181 496
- Primes d'assurances	43 601	43 411
<u>Total des services extérieurs</u>	<b>385 118</b>	<b>361 027</b>
- Personnel extérieur à l'entreprise	13 567	99 038
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	240 134	182 455
- Publicités, publications, relations publiques	146 774	153 894
- Déplacements, missions et réceptions	69 707	43 643
- Frais postaux et de télécommunications	148 846	156 618
- Services bancaires et assimilés	16 206	125 912
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<b>635 235</b>	<b>761 561</b>
- Jetons de présence	63 000	63 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000
- Rémunération comité de risque	15 000	15 000
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<b>108 000</b>	<b>108 000</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	104 378	83 770
- T.C.L	91 834	83 355
- Droits d'enregistrement et de timbres	6 086	6 966
- Contributions Conjoncturelles	-	220 711
- Autres impôts et taxes	11 806	33 239
<u>Total des impôts et taxes</u>	<b>214 104</b>	<b>428 042</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>1 526 726</b>	<b>1 884 103</b>

**NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 658 647	4 476 053
- Dotations aux provisions collectives	88 000	-
- Provisions antérieures non déduites fiscalement	-	553 182
- Reprises de provisions antérieures non déduites fiscalement	-	(553 182)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 604 727)	(2 956 443)
- Créances radiées	425 044	1 075 337
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(394 814)	(934 010)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(15 008)	(18 137)
- Intérêts de retard antérieurs	(11 718)	(116 830)
- Encaissement sur créances radiées	(24 217)	(33 208)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 121 207</u></b>	<b><u>1 492 762</u></b>

**NOTE 22 : DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS**

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	128 499	17 072
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	33 539
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	111 683
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	(84 078)	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	(3 000)	-
- Reprise sur provisions pour divers risques	(118 683)	-
	<b><u>(77 262)</u></b>	<b><u>162 293</u></b>

**NOTE 23: AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	110 500	13 020
- Apurement de comptes	193 696	41 983
- Autres gains sur éléments exceptionnels	878	5 800
<b><u>Total</u></b>	<b><u>305 074</u></b>	<b><u>60 803</u></b>

**NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	3 836	1 351
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	2 107	330
- Redressement Fiscal	101 020	-
- Pénalités de retard	-	2 685
<b><u>Total</u></b>	<b><u>106 963</u></b>	<b><u>4 366</u></b>



## NOTE 25 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>Bénéfice comptable</b>	10 896 503	10 129 282
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 658 647	5 029 235
- Dotations aux provisions collectives	88 000	-
- Dotations aux provisions des autres actifs	128 499	17 072
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	31 000
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	111 683
- Reprises sur provisions fiscales 2011	-	7 650 690
- Reprises sur provisions fiscales 2012	6 285 908	1 113 728
- Reprises sur provisions fiscales 2013	528 664	1 411 940
- Reprises sur provisions fiscales 2014	1 921 528	-
- Provisions pour congés payés 2015/2014	342 306	320 768
- Jetons de présence excédentaires	-	27 000
- Diverses charges non déductibles	219 354	59 562
- Contributions conjoncturelle	-	220 711
<b>A déduire</b>		
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	5 736 559	6 285 908
- Reprises sur provisions comptables	2 999 541	3 890 450
- Provisions pour congés payés 2014/2013	320 768	277 992
- Reprises sur provisions initialement non déductibles	-	553 182
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	84 078	-
- Reprises sur provisions pour divers risques	118 683	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	3 000	-
- Dividendes	190 697	79 995
<b><u>Bénéfice fiscal avant provisions</u></b>	<b>15 616 083</b>	<b>15 035 143</b>
Provisions pour créances douteuses 100%	4 746 647	5 029 235
<b><u>Bénéfice fiscal</u></b>	<b>10 869 436</b>	<b>10 005 909</b>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société Techno Invest & Consulting	-	150 000
* Société SEI	-	250 000
* Société TRUST IMMO	-	170 000
* Société VESTA	-	195 000
* Société SASCOM	-	45 000
* Société MCS	-	450 000
* Société GREEN DUCK CONSULTING	-	50 000
* Société SUPER FOOD JUICERY	-	70 000
* Société HOLFOOD	-	150 000
* Société ECOLE EL EUCH	-	60 000
* Société CLINIQUE LES PINS	-	1 000 000
* Société DAR EL JELD	1 650 000	1 700 000
* Société HF CONSULTING	51 000	-
* Société MEGA REAL ESTATE	40 000	-
* Société MS CONSULTING	42 000	-
* Société RED TEC	90 000	-
* Société SH CONSULTING	150 000	-
* Société TECNO SAHEM CONSULTING	60 000	-
* Société THF CONSULTING	180 000	-
* Société PROHOUSE	42 000	-
* Société ECOMAT	435 000	-
* Société LES DELICES DE MAMAN	105 000	-
* Société BOI	150 000	-
* Reliquat à investir	1 664 000	-
<b><u>Bénéfice imposable</u></b>	<b>6 210 436</b>	<b>6 115 909</b>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)</b>	<b>2 173 887</b>	<b>2 001 182</b>
<b>A imputer</b>		
- Acomptes provisionnels payés	1 801 064	1 914 262
- Retenues à la source	8 709	4 649
<b><u>Impôt à payer</u></b>	<b>364 115</b>	<b>82 272</b>

**NOTE 26: ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	<b>Note 5</b>	24 048 474	24 372 052
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	<b>Note 5</b>	(27 186 559)	(24 048 474)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	<b>Note 10</b>	(2 826 145)	(2 876 416)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	<b>Note 10</b>	2 948 243	2 826 145
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	<b>Note 10</b>	(180 075)	(192 325)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	<b>Note 10</b>	180 075	180 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	<b>Note 5</b>	(1 496 916)	(1 363 677)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	<b>Note 5</b>	1 705 528	1 496 916
- TVA collectée	+		36 485 284	34 773 682
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(2 648 094)	(2 340 782)
- Remboursement principal	+	<b>Note 5</b>	172 622 644	167 713 302
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	<b>Note 15</b>	39 757 968	36 192 661
- Autres produits d'exploitation	+		262 575	318 833
- Créances virées en pertes	-	<b>Note 21</b>	(425 044)	(1 075 337)
- Encaissements sur créances radiées	+	<b>Note 21</b>	24 217	33 208
- Encours financiers virés en pertes	+	<b>Note 5</b>	208 904	113 801
- Plus/Moins values sur relocation	-	<b>Note 5</b>	(201 940)	(921 685)
- Plus/Moins values sur transfert	-	<b>Note 5</b>	(4 907 519)	(1 653 693)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	<b>Note 9</b>	248 121	663 421
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	<b>Note 9</b>	(412 245)	(248 121)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	<b>Note 5</b>	1 866	15 084
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	<b>Note 5</b>	9 545 258	9 962 445
<b><u>Encaissements reçus des clients</u></b>			<b><u>247 754 622</u></b>	<b><u>243 941 115</u></b>

**NOTE 27 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	<b>Note 12</b>	10 881 066	5 651 235
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	<b>Note 12</b>	(23 704 138)	(10 881 066)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	+	<b>Note 9</b>	(91 392)	(146 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	<b>Note 9</b>	142 482	91 392
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	<b>Note 5</b>	207 820 657	200 082 345
- TVA sur investissements	+		28 279 007	27 066 258
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	<b>Note 13</b>	44 330	13 484
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(195 141)	(44 330)
<b><u>Investissements dans les contrats de leasing</u></b>			<b><u>223 176 871</u></b>	<b><u>221 833 167</u></b>

**NOTE 28: SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	<b>Note 9</b>	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	<b>Note 9</b>	4 374	-
- Prestataire assurance en début de période	+	<b>Note 9</b>	-	-
- Prestataire assurance en fin de période	-	<b>Note 9</b>	10 538	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	<b>Note 12</b>	379 051	544 313
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	<b>Note 12</b>	(744 236)	(379 051)
- Personnel, oppositions sur salaires en début de période	+	<b>Note 17</b>	121	-
- Personnel, oppositions sur salaires en fin de période	-	<b>Note 17</b>	(84)	(121)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	<b>Note 13</b>	320 768	277 992
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(342 306)	(320 768)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	<b>Note 13</b>	329 186	297 287
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(348 483)	(329 186)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	<b>Note 13</b>	28 676	15 541
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(11 344)	(28 676)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	<b>Note 13</b>	287 513	221 729
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(375 996)	(287 513)
- C.N.S.S en début de période	+	<b>Note 13</b>	132 183	119 110
- C.N.S.S en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(138 652)	(132 183)
- CAVIS en début de période	+	<b>Note 13</b>	10 480	4 665
- CAVIS en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(7 848)	(10 480)
- CNAM en début de période	+	<b>Note 13</b>	10 956	9 703
- CNAM en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(11 441)	(10 956)
- Assurances groupe et vie en début de période	+	<b>Note 13</b>	38 880	27 143
- Assurances groupe et vie en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(35 008)	(38 880)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	<b>Note 13</b>	58 970	49 280
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(61 401)	(58 970)
- Diverses charges à payer en début de période	+	<b>Note 13</b>	325 341	380 412
- Diverses charges à payer en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(495 229)	(325 341)
- TVA, payée sur biens et services	+		338 495	309 621
- Charges de personnel	+	<b>Note 18</b>	4 302 570	3 788 065
- Autres charges d'exploitation	+	<b>Note 20</b>	1 526 726	1 884 103
- Impôts et taxes	-	<b>Note 20</b>	(214 104)	(428 042)
- Charges à répartir	+	<b>Note 9</b>	19 542	10 000
<b><u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u></b>			<b><u>5 338 240</u></b>	<b><u>5 588 796</u></b>

**NOTE 29 : INTERETS PAYES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	<b>Note 9</b>	477 305	505 211
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	<b>Note 11</b>	(368 880)	(208 931)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	<b>Note 11</b>	196 839	368 880
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	<b>Note 13</b>	5 183	35 317
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	<b>Note 13</b>	-	(5 183)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	<b>Note 11</b>	3 909 392	4 380 077
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	<b>Note 11</b>	(5 208 187)	(3 909 392)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	<b>Note 11</b>	1 421 397	1 443 449
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	<b>Note 11</b>	(1 701 743)	(1 421 397)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	<b>Note 11</b>	571 686	147 828
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	<b>Note 11</b>	(893 328)	(571 686)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	<b>Note 11</b>	479 509	536 910
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	<b>Note 11</b>	(269 094)	(479 509)
- Intérêts et charges assimilées	+	<b>Note 16</b>	21 460 079	19 122 170
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	<b>Note 16</b>	(353 325)	(348 633)
			<u><b>19 726 836</b></u>	<u><b>19 595 109</b></u>

**Intérêts payés****NOTE 30: IMPOTS PAYES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	<b>Note 13</b>	82 272	54 648
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	<b>Note 13</b>	(364 115)	(82 272)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	<b>Note 13</b>	16 379	13 923
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(17 343)	(16 379)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	<b>Note 13</b>	9 623	8 340
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(10 269)	(9 623)
- TVA payée	+		6 048 490	5 227 741
- Impôts et taxes	+	<b>Note 20</b>	214 104	428 042
- Impôts sur les bénéfices	+	<b>Note 25</b>	2 173 887	2 001 182
			<u><b>8 153 027</b></u>	<u><b>7 625 602</b></u>

**Impôts payés**

**NOTE 31 : ECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	<b>Note 8</b>	1 546 006	146 023
<b><u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>			<u>1 546 006</u>	<u>146 023</u>

**NOTE 32: ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	<b>Note 24</b>	(3 836)	(1 351)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	<b>Note 8</b>	1 490	226
- Immobilisations mises en rebut	+	<b>Note 8</b>	1 782	1 204
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	<b>Note 23</b>	110 500	13 020
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>			<u>109 936</u>	<u>13 098</u>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	<b>Note 7</b>	3 835 000	3 434 350
<b><u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u></b>			<u>3 835 000</u>	<u>3 434 350</u>

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	<b>Note 7</b>	1 944 010	2 455 400
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	<b>Note 17</b>	343 542	509 022
- Créances sur cession titres immobilisés en début de période	+	<b>Note 9</b>	-	296 000
- Créances sur cession titres immobilisés en fin de période	-	<b>Note 9</b>	-	-
- Avances sur cession titres immobilisés en début de période	-	<b>Note 13</b>	(544 027)	(80 708)
- Avances sur cession titres immobilisés en fin de période	+	<b>Note 13</b>	-	544 027
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u></b>			<u>1 743 525</u>	<u>3 723 741</u>

**NOTE 35 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes payés	+	<b>Note 14</b>	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	<b>Note 14</b>	(145 722)	(127 963)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	<b>Note 13</b>	43 391	32 094
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	<b>Note 13</b>	(43 520)	(43 391)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	<b>Note 14</b>	83 470	81 380
			<u><b>3 687 619</b></u>	<u><b>3 692 120</b></u>

**Dividendes et autres distributions****NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

			<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	<b>Note 9</b>	(1 098 605)	(859 350)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	<b>Note 9</b>	704 203	570 711
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	<b>Note 9</b>	610 994	1 198 852
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	<b>Note 9</b>	(412 638)	(610 994)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	<b>Note 9</b>	25 016	46 310
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	<b>Note 9</b>	(21 805)	(25 016)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	<b>Note 9</b>	348 609	250 317
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	<b>Note 9</b>	(231 596)	(348 609)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	<b>Note 9</b>	48 230	6 465
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	<b>Note 9</b>	(144 371)	(48 230)
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	<b>Note 9</b>	-	-
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	<b>Note 9</b>	(6 818)	-
- Comptes d'attente passif en début de période	-	<b>Note 13</b>	(617 958)	(668 455)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	<b>Note 13</b>	613 916	617 958
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	<b>Note 13</b>	(400 598)	(250 983)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	<b>Note 13</b>	460 583	400 598
- Prestataires Assurances en début de période	-	<b>Note 13</b>	(568 335)	(969 070)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	<b>Note 13</b>	-	568 335
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	<b>Note 13</b>	(1 178)	(8 105)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	<b>Note 13</b>	1 074	1 178
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	<b>Note 17</b>	425 757	224 814
- Autres gains ordinaires	+	<b>Note 23</b>	194 574	47 783
- Autres pertes ordinaires	-	<b>Note 24</b>	(103 127)	(3 015)
			<u><b>(174 074)</b></u>	<u><b>141 492</b></u>

**Autres flux liés à l'exploitation**

**NOTE 37 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,76%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de billets de trésorerie ainsi que la tenue des comptes des valeurs mobilières.

**Frais de négociation :**

La CIL a réalisé, en 2015, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 8.233 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

**Commissions sur placement de billets de trésorerie et certificats de dépôt :**

La Compagnie Générale d'Investissement CGI a procédé à la mise en place de billets de trésorerie et de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de billets de trésorerie et de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent en 2015 à 3.044 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

**Commissions sur placement d'emprunts obligataires :**

1- La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) a facturé en 2015, un complément de rémunération, relatif à l'actualisation du document de référence utilisé pour l'émission de l'emprunt obligataire 2014-2 et ce, pour un montant de 20.750 DT.

Ce montant a été constaté parmi les charges reportées, dont 6.895 DT rapportés au résultat de l'exercice 2015.

2-La CIL a émis, en 2015, deux emprunts obligataires CIL 2015/1 et CIL 2015/2, et ce par l'entremise de la Compagnie Générale d'Investissement CGI.

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2015, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

<b>Nature de la rémunération</b>	<b>Montant</b>
<b><i>Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)</i></b>	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2014-2	20.750 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2015-1	122.500 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2015-2	142.001 DT

(\*) *Inscrites parmi les charges reportées et dont 48.133 DT rapportés au résultat de l'exercice 2015.*



**Mandat de tenue du registre :**

La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2015, une charge d'égal montant.

Ainsi, les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2015 s'élèvent à 306 528 DT en HT, dont 237 118 DT constatées en charges reportées et le reliquat soit 69 410 DT rapporté au résultat de l'exercice.

**Contrat de location :**

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de 2015 est de 36 810 DT en HT.

**Convention en compte courant :**

La CIL a conclu, le 29 Janvier 2015, avec la Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I », une convention de compte courant en vertu de laquelle la CIL a mis à la disposition de la « CGI » un montant de D : 50.000 rémunéré au taux de 8% l'an, qui a été remboursé en totalité en 2015. Le produit d'intérêt comptabilisé à ce titre en 2015, s'est élevé à D : 2.247.

**Billet de Trésorerie :**

La CIL a émis le 25 Février 2015, un billet de trésorerie, qui a été souscrit par la « CGI » d'une valeur de D : 50.000, échéant le 03 Septembre 2015 et productif d'intérêts au taux de 7,3% l'an. La charge constatée à ce titre en 2015 s'élève à D : 1.855.

**Cession d'immobilisation :**

Au cours de l'exercice 2015, la CIL a acquis auprès de la CGI une partie des immobilisations corporelles des agences de la CGI sis à Sousse et Sfax, et ce pour une valeur totale de D : 5.294.

• **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

**Engagement Leasing :**

Au cours de l'exercice 2015, la CIL a mis en force un contrat de leasing au profit la société touristique OCEANA, avec laquelle elle a des dirigeants communs, pour une durée de 67 mois et à un taux d'intérêt de 10,5%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 395 259 DT.

Au 31/12/2015, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 649 444 DT.

Au cours de l'année 2015, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 36 659 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 31 décembre 2015, à 320 743 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2015, des intérêts pour un montant de 13 945 DT.

- **CIL SICAR**

1- La CIL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 20 Janvier 2015 et échéant le 31 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.568.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 22 Janvier 2015 et échéant le 23 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.776.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 13 Février 2015 et échéant le 14 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 16 Février 2015 et échéant le 17 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.847.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 03 Mars 2015 et échéant le 12 Mai 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 13.712.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 09 Juin 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 10.284.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 10 Avril 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts constatés supportés en 2015 s'élève à D : 1.487.

2- La CIL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 25 Juin 2015 et échéant le 23 Septembre 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 17.561.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 02 Juillet 2015 et échéant le 31 Août 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 27 Juillet 2015 et échéant le 05 Octobre 2015, au taux facial de 7,20%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.710.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 31 Août 2015 et échéant le 30 Septembre 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.882.

3- La CIL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 24 Octobre 2014 et échéant le 22 Janvier 2015, au taux facial de 7,30%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.381.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 11 Novembre 2014 et échéant le 20 Janvier 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.836.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 15 Décembre 2014 et échéant le 13 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 8.457.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 18 Décembre 2014 et échéant le 16 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.517.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 23 Décembre 2014 et échéant le 03 Mars 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 12.061.

3- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% des fonds gérés.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2015, s'élève à : 1.958 DT.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2015 de :

- ✓ Une rémunération brute de 318 601 DT dont 11.314 DT de charges sociales et fiscales;
- ✓ Une rémunération brute complémentaire de 24 720 DT dont 720 DT de charges sociales et fiscales ;

- ✓ Une voiture de fonction est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2015, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 229 456 DT dont 19 974 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 25 324 DT, dont 2 048 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction pour les besoins de ses déplacements professionnels.

### **NOTE 38 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 12 Avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

## **4 - 4 – NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

### **4 - 4 - 1 – NOTE COMPLEMENTAIRE :**

#### **Note complémentaire relative aux conventions figurant dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes :**

La liste des conventions figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2015 ont été conclues dans des conditions normales et ont été soumises à l'autorisation du conseil d'administration n° 104 du 12 avril 2016.

### **4 - 4 - 2 – NOTES RECTIFICATIVES :**

#### **Note rectificative : Capitaux propres**

## NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		22 452 780	20 441 840
- Réserves pour fonds social	(C)	1 872 736	1 656 206
- Actions propres	(D)	(3 000 244)	(2 841 643)
- Résultats reportés		5 669 176	3 456 294
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	(E)	<u>54 494 449</u>	<u>50 212 697</u>
Résultat de l'exercice (1)		8 722 616	8 128 100
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(G)	<u>63 217 064</u>	<u>58 340 797</u>
Nombre d'actions (2)		4 806 034	4 824 114
Résultat par action (1) / (2)	(F)	1,815	1,685

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à 25.000.000 DT composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	188 029	2 841 643
Achats de l'exercice	11 426	158 600
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244

### **Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2015, 4,15% du total des actions en circulation.**

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2015 à 20.020.171 DT et se détaillent comme suit :

- Réserves pour réinvestissements	18 162 780
- Résultats reportés	1 857 391

(F) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

## Note rectificative : Impôts sur les bénéfices

### NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>Bénéfice comptable</b>	10 896 503	10 129 282
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 658 647	5 029 235
- Dotations aux provisions collectives	88 000	-
- Dotations aux provisions des autres actifs	128 499	17 072
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	31 000
- Dotations aux provisions pour risques divers	-	111 683
- Reprises sur provisions fiscales 2011	-	7 650 690
- Reprises sur provisions fiscales 2012	6 285 908	1 113 728
- Reprises sur provisions fiscales 2013	528 664	1 411 940
- Reprises sur provisions fiscales 2014	1 921 528	-
- Provisions pour congés payés 2015/2014	342 306	320 768
- Jetons de présence excédentaires	-	27 000
- Diverses charges non déductibles	219 354	59 562
- Contributions conjoncturelle	-	220 711
<b>A déduire</b>		
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	5 736 559	6 285 908
- Reprises sur provisions comptables	2 999 541	3 890 450
- Provisions pour congés payés 2014/2013	320 768	277 992
- Reprises sur provisions initialement non déductibles	-	553 182
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	84 078	-
- Reprises sur provisions pour divers risques	118 683	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	3 000	-
- Dividendes	190 697	79 995
<b><u>Bénéfice fiscal avant provisions</u></b>	<b>15 616 083</b>	<b>15 035 143</b>
Provisions pour créances douteuses 100%	4 746 647	5 029 235
<b><u>Bénéfice fiscal</u></b>	<b>10 869 436</b>	<b>10 005 909</b>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société Techno Invest & Consulting	-	150 000
* Société SEI	-	250 000
* Société TRUST IMMO	-	170 000
* Société VESTA	-	195 000
* Société SASCOM	-	45 000
* Société MCS	-	450 000
* Société GREEN DUCK CONSULTING	-	50 000
* Société SUPER FOOD JUICERY	-	70 000
* Société HOLFOOD	-	150 000
* Société ECOLE EL EUCH	-	60 000
* Société CLINIQUE LES PINS	-	1 000 000
* Société DAR EL JELD	1 650 000	1 700 000
* Société HF CONSULTING	51 000	-
* Société MEGA REAL ESTATE	40 000	-
* Société MS CONSULTING	42 000	-
* Société RED TEC	90 000	-
* Société SH CONSULTING	150 000	-
* Société TECNO SAHEM CONSULTING	60 000	-
* Société THF CONSULTING	180 000	-
* Société PROHOUSE	42 000	-
* Société ECOMAT	435 000	-
* Société LES DELICES DE MAMAN	105 000	-
* Société BOI	150 000	-
* Reliquat à investir	1 664 000	-
<b><u>Bénéfice imposable</u></b>	<b>6 210 436</b>	<b>5 715 909</b>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)</b>	<b>2 173 887</b>	<b>2 001 182</b>
<b>A imputer</b>		
- Acomptes provisionnels payés	1 801 064	1 914 262
- Retenues à la source	8 709	4 649
<b><u>Impôt à payer</u></b>	<b>364 115</b>	<b>82 272</b>



**4 - 5 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015 :**

**Messieurs les actionnaires**  
**De la Compagnie Internationale de Leasing**  
**Avenue Jean Jaurès - Tunis**

## **RAPPORT GENERAL**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 422.745.448 DT et un bénéfice net de 8.722.616 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **I- Rapport sur les états financiers :**

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers**

2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité des commissaires aux comptes***

**3-** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

**4-** Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion sur les états financiers***

**5-** A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## **II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**1-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et

nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**2-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur.

**3-** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**4-** Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise, en date du 30 juin 2015, par le caissier de l'agence de Sousse.

La société a déposé, en date du 1er juillet 2015, une plainte à ce sujet auprès du poste de police d'Hammem Sousse.

De notre côté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 27 août 2015.

L'incidence de ladite infraction s'élevant à 108.258 Dinars, a été totalement provisionnée en 2015.

Tunis, le 13 Avril 2016

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**



**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**



Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de  
l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage -  
Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.  
Tél : 71 755 035 Fax : 71 753 062

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana  
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires  
De la Compagnie Internationale de Leasing  
Avenue Jean Jaurès - Tunis

## RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées**

1- La CIL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 20 Janvier 2015 et échéant le 31 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.568.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 22 Janvier 2015 et échéant le 23 Mars 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.776.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 13 Février 2015 et échéant le 14 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 16 Février 2015 et échéant le 17 Avril 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.847.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 03 Mars 2015 et échéant le 12 Mai 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 13.712.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 09 Juin 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 10.284.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 750.000, émis le 31 Mars 2015 et échéant le 10 Avril 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts constatés supportés en 2015 s'élève à D : 1.487.

2- La CIL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôts auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 25 Juin 2015 et échéant le 23 Septembre 2015, au taux facial de 7,15%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 17.561.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 02 Juillet 2015 et échéant le 31 Août 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 11.695.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.500.000, émis le 27 Juillet 2015 et échéant le 05 Octobre 2015, au taux facial de 7,20%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 20.710.
- ✓ Un Certificat de Dépôt de D : 1.000.000, émis le 31 Août 2015 et échéant le 30 Septembre 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.882.

3- La CIL a réalisé, en 2015, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital).

Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 8.233 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

4- La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) a procédé à la mise en place de billets de trésorerie et de certificats de dépôt au profit de la CIL.

A ce titre, les commissions sur placement de billets de trésorerie et de certificats de dépôt facturées par la CGI s'élèvent en 2015 à 3.044 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

5- La CIL a émis, en 2015, deux emprunts obligataires CIL 2015/1 et CIL 2015/2, et ce par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital).

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2015, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

<b>Nature de la rémunération</b>	<b>Montant</b>
<b>Rémunérations sur émissions d'emprunts obligataires (*)</b>	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2015-1	122.500 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2015-2	142.001 DT

(\*) *Inscrites parmi les charges reportées et dont 41.238 DT rapportés au résultat de l'exercice 2015.*

6- La CIL a conclu, le 29 Janvier 2015, avec la Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I », une convention de compte courant en vertu de laquelle la CIL a mis à la disposition de la « CGI » un montant de D : 50.000 rémunéré au taux de 8% l'an, qui a été remboursé en totalité en 2015.

Le produit d'intérêt comptabilisé à ce titre en 2015, s'est élevé à D : 2.247.

7- La CIL a émis le 25 Février 2015, un billet de trésorerie, qui a été souscrit par la « CGI » d'une valeur de D : 50.000, échéant le 03 Septembre 2015 et productif d'intérêts au taux de 7,3% l'an.

La charge constatée à ce titre en 2015 s'élève à D : 1.855.

## **B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

1- Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève, au 31 Décembre 2015, à 320.743 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2015, des intérêts pour un montant de 13.945 DT.

2- Une convention de gestion a été conclue, le 25 Juin 2014, avec la société « CIL SICAR » dans laquelle la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » détient 99,99% du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur globale de 303.700 DT.

En contrepartie, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 0,5% des fonds gérés.

En outre, la société « CIL SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées en 2015, s'élève à : 1.958 DT.

3- La CIL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 24 Octobre 2014 et échéant le 22 Janvier 2015, au taux facial de 7,30%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.381.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, émis le 11 Novembre 2014 et échéant le 20 Janvier 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 5.836.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 15 Décembre 2014 et échéant le 13 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 8.457.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, émis le 18 Décembre 2014 et échéant le 16 Février 2015, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 4.517.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, émis le 23 Décembre 2014 et échéant le 03 Mars 2015, au taux facial de 7,10%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à D : 12.061.

4- La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2015, une charge d'égal montant.

5- La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,76% du capital) a facturé en 2015, un complément de rémunération, relatif à l'actualisation du document de référence utilisé pour l'émission de l'emprunt obligataire 2014-2 et ce, pour un montant de 20.750 DT.

Ce montant a été constaté parmi les charges reportées, dont 6.895 DT rapportés au résultat de l'exercice 2015.

### **C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 22 Mai 2014, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général.

Le montant de cette rémunération est de 318.601 DT dont 11.314 DT de charges sociales et fiscales.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni le 29 septembre 2015 a décidé d'allouer au Président Directeur Général une rémunération complémentaire brute de 24.000 DT au titre de 2015. La charge sociale y afférente s'est élevée à 720 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service, pour les besoins de ses déplacements professionnels, qui a été renouvelée en 2015, moyennant une contribution du Président Directeur Général de l'ordre de 28% de son prix d'acquisition.

A ce titre, le conseil d'administration réuni le 29 septembre 2015 a pris acte de cette opération et a décidé d'allouer au Président Directeur Général une quote part du prix de vente correspondant à la proportion qu'il a supporté lors de l'acquisition et ce, lors de la cession de cette voiture.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en



charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2015, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 229.456 DT dont 19.974 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à 25.324 DT, dont 2.048 DT de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction pour les besoins de ses déplacements professionnels.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 13 Avril 2016

### **Les Commissaires aux Comptes**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**



**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**



## 4 - 6 – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2015:

### 4 - 6 - 1 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015 :

#### I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-					
g) engagements par signature <sup>2</sup>	13 598 231	13 598 231				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 456 240	55 456 240				
<b>TOTAL</b>	<b>69 054 471</b>	<b>69 054 471</b>				
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	177287 301	177 287 301				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing <sup>3</sup>	68 444 655	68 059 010		385 645		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	303 058 123	302 713 759		344 364		
<b>TOTAL</b>	<b>548 790 079</b>	<b>548 060 070</b>		<b>730 009</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
Emprunt obtenu non encore encaissé	6 000 000	6 000 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>				

#### II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

<sup>2</sup> Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

<sup>3</sup> Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2015.

**4 - 6 - 2 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31  
DECEMBRE 2015 :**

**Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2015**

En dinars

<b>Emprunts</b>	<b>Montants</b>	<b>Echéances</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Durée</b>	<b>Encours au 31-12-2014</b>	<b>Encours au 31-12-2015</b>
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	8 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	12 000 000	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	12 000 000	8 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2017	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	16 000 000	12 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	13 000 000
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2018	7%	5 ans	6 800 000	5 100 000
CIL 2014/1	20 000 000	15/07/2019	TMM+1,90% ou fixe 7,20%	5 ans	20 000 000	16 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	30/01/2020	7,60%	5 ans	15 629 200	20 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	15/01/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	-	25 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	30/10/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	-	25 000 000
<b>Total</b>	<b>191 500 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>105 429 200</b>	<b>138 100 000</b>

## Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2015

En dinars

Emprunts	Montant	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2015
<b>BANQUES LOCALES</b>				
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	6 ans	2 857 144
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 ans	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	150 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	800 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 800 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 800 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 200 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	600 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	3 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	2500 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	6000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	3 600 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 ans	1 000 000
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1800 000
BT (1/2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	1 an	1 000 000
BTK(2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	2 400 000
ATB(2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3200 000
BH( 2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	2 ans	3 443 830
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 143 133
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	10 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	7 500 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 500 000
ATTIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	6 000 000
ATTIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
<b>Sous Total</b>				<b>109 894 106</b>
<b>BANQUES ETRANGERES</b>				
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	7 ans	5 201 474
BIRD	16 000 000	Semestriellement (2015-2022)	7 ans	15 723 447
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	5 000 000
BERD EUR	15000 000	Semestriellement ( 2016-2020)	4 ans	32 610 000
<b>Sous Total</b>				<b>58 534 921</b>
<b>Total</b>				<b>168 429 027</b>

## Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2015

Ces emprunts sont matérialisés par des certificats de dépôts et des certificats de leasing.

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
<b>Certificat de leasing :</b>			
EL BARAKA BANK	3 000 000	19/02/2016	Sans aval
EL BARAKA BANK	3 000 000	16/05/2016	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	16/02/2016	Sans aval
EL BARAKA BANK	2 000 000	20/02/2016	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	22/02/2016	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	24/02/2016	Sans aval
EL BARAKA BANK	1 000 000	08/03/2016	Sans aval
<b>Sous – Total</b>	<b>14 000 000</b>		
<b>Certificat de dépôts :</b>	-		
	-		
<b>Total</b>	<b>14 000 000</b>		

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à plus d'un an :

Néant.

### 4 - 6 - 3 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL2016/1 (TAUX FIXE : 7,50%) » :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	15	158 500	15 850 000	52,83%
FCP	3	25 150	2 515 000	8,38%
Banques	3	50 000	5 000 000	16,67%
Compagnies d'assurances	5	30 100	3 010 000	10,03%
Institutions Financières	1	30 000	3 000 000	10,00%
Personnes Physiques	5	6 250	625 000	2,08%
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>100%</b>

### 4 - 6 - 4 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL 2016/1 (TAUX VARIABLE : TMM+2,10%) » :

Néant.

#### 4 - 6 - 5 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2015 :

PRODUITS			CHARGES				SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	
	2015	2014		2015	2014		2015	2014	
Intérêts de leasing	36 000 022	32 873 388	Intérêts et charges assimilés	21 460 079	19 122 170				
Intérêts de retard	2 285 592	2 121 958							
Variation des produits réservés	(317 190)	(314 557)							
Produits accessoires	1 734 928	1 516 148							
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>39 703 351</u>	<u>36 196 936</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>21 460 079</u>	<u>19 122 170</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>18 243 272</u>	<u>17 074 766</u>	
Marge commerciale (PNB)	18 243 272	17 074 766	Autres charges d'exploitation	1 526 726	1 884 103				
Produits des placements	769 299	733 837	Charges de personnel	4 302 570	3 788 065				
<u>Sous total</u>	<u>19 012 571</u>	<u>17 808 603</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 829 296</u>	<u>5 672 168</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 183 275</u>	<u>12 136 435</u>	
Excédent brut d'exploitation	13 183 275	12 136 435	Dotations aux amortissements	440 939	408 536				
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :						
- Suite au recouvrement des créances	2 604 727	2 956 443	- Pour dépréciation des créances	4 658 647	4 476 053				
- Suite au recouvrement des créances			- Dotations aux provisions collectives	88 000					
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des titres de participation	-	33 539				
- Suite à la radiation de créances	421 540	1 068 977	- Pour dépréciation des autres actifs	128 499	17 072				
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- pour divers risques		111 683				
- Pour dépréciation des titres de participations	84 078		Créances radiées	425 044	1 075 337				
- Pour dépréciation des autres actifs	3 000		Autres pertes ordinaires	106 963	4 366				
- pour risques et charges	118 683		Impôts sur les bénéfices	2 173 887	2 001 182				
Encaissement sur créances radiées	24 217	33 208	Provisions antérieures non déduites fiscalement	-	553 182				
Reprises de provisions antérieurs non déduites fiscalement	-	553 182							
Autres produits ordinaires	305 074	60 803							
<u>Sous total</u>	<u>16 744 594</u>	<u>16 809 049</u>	<u>Sous total</u>	<u>8,021,978</u>	<u>8,680,949</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>8 722 616</u>	<u>8 128 100</u>	
						<u>Résultat net</u>	<u>8 722 616</u>	<u>8 128 100</u>	

#### 4 - 6 - 6 – TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	-	1 437 586	-	509 320	-	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.GO du 22 mai 2014			(1 750 000)	4 560 000		300 000		5 456 851			(8 566 851)	-
Affectations approuvées par l'A.GO du 22 mai 2014				(1 112 160)				1 112 160				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013								(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres									(474 881)			(474 881)
Encaissement dividendes sur actions propres								127 963				127 963
Prélèvements sur fonds social						(81 380)						(81 380)
Résultat net de l'exercice 2014											8 128 100	8 128 100
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	25 000 000	2 500 000	-	20 441 840	-	1 656 206	-	3 456 294	-	(2 841 643)	8 128 100	58 340 797
Affectations approuvées par l'A.GO du 15 mai 2015				4 290 000		300 000		3 538 100			(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.GO du 15 mai 2015				(2 279 060)				2 279 060				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres									(158 600)			(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres								145 722				145 722
Prélèvements sur fonds social						(83 470)						(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015											8 722 616	8 722 616
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	25 000 000	2 500 000	-	22 452 780	-	1 872 736	-	5 669 176	-	(3 000 244)	8 722 616	63 217 064
Reclassement des réserves décidées par l'A.GO du 19 Mai 2016				(1 944 010)				1 944 010				-
Affectations approuvées par l'A.GO du 19 Mai 2016				4 659 000		300 000		3 763 616			(8 722 616)	-
Dividendes								(4 250 000)				(4 250 000)
<b>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	25 000 000	2 500 000	-	25 167 770	-	2 172 736	-	7 126 802	-	(3 000 244)	-	58 967 064

#### 4 - 6 - 7 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

En dinars	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat Net	8 722 616	8 128 100	8 566 851
Réserves Légales	0	0	0
Report à nouveau	5 669 176	3 456 294	509 320
Réserves pour réinvestissement devenues libres	1 944 010	2 279 060	-
<b>Total</b>	<b>16 335 802</b>	<b>13 863 454</b>	<b>9 076 171</b>
Dotations au fonds social	-300 000	-300 000	-300 000
Réserves pour réinvestissement exonérés	-4 659 000	-4 290 000	-4 560 000
Dividendes à distribuer	-4 250 000	-3 750 000	-3 750 000
<b>Total à reporter</b>	<b>7 126 802</b>	<b>5 523 454</b>	<b>466 171</b>
Reclassement réserves extraordinaires	-	-	1 750 000
Reclasse réserves pour réinvestissement devenues libres	-	-	1 112 160
<b>Report à nouveau</b>	<b>7 126 802</b>	<b>5 523 454</b>	<b>3 328 331</b>

#### 4 - 6 - 8 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits de leasing	39 440 778	35 878 104	33 388 179
Produit net	19 012 573	17 808 603	17 592 061
Résultat d'exploitation avant provisions	12 742 337	11 727 900	12 036 451
<b>Capital social</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Produits de leasing par action	7,888	7,176	6,678
Produit net par action	3,803	3,562	3,518
Résultat d'exploitation par action	2,548	2,346	2,407

#### 4 - 6 - 9 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat avant impôt	10 896 503	10 129 282	10 693 809
Résultat net d'impôt	8 722 616	8 128 100	8 566 851
<b>Capital social</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Résultat par action avant impôt	2,179	2,026	2,139
Résultat par action net d'impôt	1,745	1,626	1,713
Résultat avant impôt / capital social	43,59%	40,52%	42,78%
Résultat net d'impôt / capital social	34,89%	32,51%	34,27%

#### 4 - 6 - 10 – EVOLUTION DES DIVIDENDES :

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Montant global	4 250 000	3 750 000	3 750 000
Dividende par action	0,850	0,750	0,750
% du nominal	17,0%	15,0%	15,0%
Date de paiement	26/05/2016	28/05/2015	29/05/2014

#### 4 - 6 - 11 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	8 722 616	8 128 100	8 566 851
Dotations aux amortissements	440 939	408 536	421 483
Dotations nettes aux provisions	2 043 945	1 655 055	1 707 660
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>11 207 500</b>	<b>10 191 691</b>	<b>10 695 994</b>



#### 4 - 6 - 12 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-15	31-déc-14	31-déc-13
<b>Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)</b>			
Résultat net de la période (1)	8 723	8 128	8 567
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	405 545	372 127	347 550
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	419 179	382468	360 806
Fonds propres (avant résultat net) (3)	54 494	50 213	45 824
Capitaux propres avant affectation	63 217	58 341	54 391
Créances sur la clientèle	382 620	351 176	327 545
Créances classées (4)	32 340	29601	26 984
Produits réservés (5)	2 675	2385	2 205
Total provisions (6)	19 416	17756	17 171
Dettes envers la clientèle	3 128	3 006	3 069
Emprunts et ressources spéciales (7)	328 405	313 284	295 606
Total bilan	422 745	390 545	363 511
Charges financières (8)	21 460	19 122	16 855
Charges de personnel	4 303	3 788	3 460
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	6 270	6 081	5 556
Provisions nettes	2 044	1 655	1 708
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	13,00%	13,13%	12,70%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	16,01%	16,19%	18,70%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,71%	7,74%	7,48%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	68,31%	68,04%	71,80%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	7,97%	7,95%	7,76%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	17,25%	18,09%	17,91%
<b>Ratios de structure</b>			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,95%	14,94%	14,96%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,68%	80,22%	81,32%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,51%	89,92%	90,11%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	86,65%	90,07%	91,19%
<b>Ratios de gestion</b>			
Charges de personnel/Produits nets	22,63%	21,27%	19,67%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	34,89%	35,47%	38,39%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	32,98%	34,14%	31,58%
Provisions nettes/Produits nets	10,75%	9,29%	9,71%
<b>Ratios de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	16,01%	16,19%	18,70%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,06%	2,08%	2,36%
Résultat net/Produits nets	45,88%	45,64%	48,70%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	10,31%	10,22%	10,19%
Produits nets/Total bilan	4,50%	4,56%	4,84%

\*\* Tel que modifié par la circulaire 99-04 et la circulaire 2012-09de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### **4 - 7 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015:**

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2015 ne s'accrochent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :**

- **Une note portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce conformément aux dispositions 67 de la NC01 norme générale.**
  
- **Une note sur l'état des flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC01 norme générale.**
  
- **Une note comportant pour les filiales la quote-part d'intérêt dans le capital et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.**

**La CIL s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les prochains états financiers consolidés.**

#### 4 - 7 - 1 – BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015 :

(Exprimé en dinars tunisien)

	Notes	31 Décembre <u>2015</u>	31 Décembre <u>2014</u>
<b>ACTIFS</b>			
Caisses et avoirs auprès des banques		8 774 471	12 140 430
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	382 619 571	351 176 223
Portefeuille-titres commercial	6	3 977 868	1 363 895
Portefeuille d'investissement	7	18 295 712	13 358 888
Valeurs Immobilisées	8	3 969 380	2 915 485
Autres actifs		5 148 618	4 638 302
		<b><u>422 785 620</u></b>	<b><u>385 593 223</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>			
	Notes	31 Décembre <u>2015</u>	31 Décembre <u>2014</u>
<b>PASSIFS</b>			
Dettes envers la clientèle	9	3 128 318	3 006 220
Emprunts et ressources spéciales	10	327 945 580	307 560 412
Fournisseurs et comptes rattachés		24 448 375	11 260 117
Autres passifs		4 111 028	5 412 194
		<b><u>359 633 301</u></b>	<b><u>327 238 943</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>			
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	11	<b><u>14 587</u></b>	<b><u>13 542</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		25 000 000	25 000 000
Réserves consolidées		32 494 633	27 961 960
Actions propres		(3 000 244)	(2 841 643)
Résultat consolidés		8 643 343	8 220 421
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	12	<b><u>63 137 732</u></b>	<b><u>58 340 738</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>422 785 620</u></b>	<b><u>385 593 223</u></b>

#### 4 - 7 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015 :

(Exprimé en dinars tunisien)

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>69 054 471</b>	<b>55 463 554</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 598 231	10 454 908
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 456 240	45 008 646
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>548 790 079</b>	<b>497 145 227</b>
Cautions Reçues	177 287 301	161 535 866
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	68 444 655	55 317 636
Valeurs des biens, objet de leasing	303 058 123	280 291 725
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>6 000 000</b>	<b>11 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	6 000 000	11 000 000 *

(\*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

## 4 - 7 - 3 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015:

(Exprimé en dinars tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	39 440 778	35 878 104
Intérêts et charges assimilées	14	(21 043 639)	(18 544 962)
Produits des placements		519 246	647 568
Autres produits d'exploitation		777 090	642 951
		<u>19 693 475</u>	<u>18 623 661</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel		4 596 304	4 143 033
Dotations aux amortissements		489 895	466 463
Autres charges d'exploitation		1 672 275	2 035 118
		<u>6 758 474</u>	<u>6 644 614</u>
		<u>12 935 001</u>	<u>11 979 047</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	2 121 207	1 492 762
Dotations aux autres provisions		151 992	250 301
		<u>10 661 802</u>	<u>10 235 984</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
Autres gains ordinaires		309 493	66 970
Autres pertes ordinaires		(107 250)	(4 490)
		<u>10 864 044</u>	<u>10 298 464</u>
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</b>			
Impôts exigibles		(2 219 645)	(2 078 398)
		<u>8 644 399</u>	<u>8 220 066</u>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>			
Parts revenant aux intérêts minoritaires	11	(1 056)	355
		<u>8 643 343</u>	<u>8 220 421</u>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>			

## 4 - 7 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015:

(Exprimé en dinars tunisien)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	247 754 622	243 941 115
Investissements dans les contrats de Leasing	(223 176 871)	(221 833 167)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 769 599)	(6 079 441)
Intérêts payés	(19 310 034)	(19 017 756)
Impôts et taxes payés	(8 206 709)	(7 718 156)
Autres flux liés à l'exploitation	(2 781 145)	1 165 369
	<u>(11 489 737)</u>	<u>(9 542 036)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 544 122)	(152 273)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	113 743	13 098
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(7 467 725)	(4 163 590)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 322 933	3 911 811
	<u>(6 575 172)</u>	<u>(390 953)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(158 600)	(474 881)
Dividendes et autres distributions	(3 687 619)	(3 692 120)
Encaissements provenant des emprunts	212 305 800	242 234 124
Remboursements d'emprunts	(193 760 631)	(224 891 827)
	<u>14 698 950</u>	<u>13 175 296</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>(3 365 959)</u>	<u>3 242 307</u>
Trésorerie au début de l'exercice	12 140 430	8 898 123
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 774 471	12 140 430

## 4 - 7 - 5 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

### Note 1 : Présentation du groupe

#### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », société de droit tunisien, a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « CGI » est une société anonyme, de droit tunisien, constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

## 1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

La Compagnie Internationale de Leasing détient directement 246.908 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », soit un pourcentage de participation de 98,76%.

La Compagnie Internationale de Leasing détient directement 999.940 titres sur les 1.000.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR », soit un pourcentage de participation de 99,99%.

## Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

### 2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

### 2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.



## 2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

### Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999, n° 2001-12 du 4 mai 2001 et n°2012-09 du 29 juin 2012.

### Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

#### 4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

#### 4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

#### **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### **4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing**

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### 4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

##### Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :



- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### **4.5 Emprunts et charges y afférentes**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### **4.6 Taxe sur la valeur ajoutée**

Il est procédé à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée par les fournisseurs est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### **4-7 Faits saillants**

Au cours de l'exercice 2014, la C.I.L a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation sociale, pour la période allant du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2014.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2015, sans recours juridictionnels et a eu pour effet de payer un complément en principal de D: 42.293 et des pénalités pour D : 14.475.

**NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>406 169 587</b>	<b>372 744 015</b>
Encours financiers	380 688 556	350 192 457
Impayés	27 186 559	24 048 474
Intérêts échus différés	(1 705 528)	(1 496 916)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>828 698</b>	<b>773 353</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>406 998 285</b>	<b>373 517 369</b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 079 769)	(5 882 010)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 335 820)	(11 874 473)
Provisions collectives	(2 288 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 675 125)	(2 384 661)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>382 619 571</b>	<b>351 176 224</b>

**5.1 Encours financiers et créances sur contrats en instance de mise en force**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>350 965 810</b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	207 820 657
- Relocations	1 766 778
- Transferts	9 995 528
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(172 622 644)
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 866)
- Cessions anticipées	(9 545 258)
- Radiation des créances	(208 904)
- Relocations	(1 564 838)
- Transferts	(5 088 009)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>381 517 254</b>



**5.1.1 Analyse par maturité**

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<b>- Paiements minimaux sur contrats actifs</b>		
- A recevoir dans moins d'un an	165 508 112	162 597 861
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	265 202 985	232 349 046
- A recevoir dans plus de 5 ans	9 669 164	2 386 787
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>440 380 261</u>	<u>397 333 694</u>
<b>- Produits financiers non acquis</b>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	31 509 359	27 257 346
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	35 670 877	27 798 799
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 264 419	261 491
Total des produits financiers non acquis	<u>68 444 655</u>	<u>55 317 636</u>
- Valeurs résiduelles	2 369 389	2 555 018
- Contrats suspendus contentieux	6 383 561	5 621 381
- Contrats en instance de mise en force	828 698	773 353
<b><u>Encours des contrats</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

**5.1.2 Analyse par secteur d'activité**

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Bâtiment et travaux publics	47 700 902	47 972 657
Industrie	57 932 286	55 353 023
Tourisme	47 825 227	51 361 383
Commerces et services	171 293 501	142 920 496
Agriculture	56 765 338	53 358 251
<b><u>Total</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

**5.1.3 Analyse par type de matériel**

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Equipements	51 830 376	50 667 734
Matériel roulant	269 086 754	250 043 778
Matériel spécifique	56 304	71 591
<b><u>Sous Total</u></b>	<b><u>320 973 434</u></b>	<b><u>300 783 103</u></b>
Immobilier	60 543 820	50 182 707
<b><u>Total</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>	<b><u>350 965 810</u></b>

## 5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>17 034 109</b>	<b>14 859 647</b>
Inférieur à 1 mois	6 138 976	5 678 013
Entre 1 et 3 mois	5 281 043	4 612 620
Entre 3 et 6 mois	1 426 335	1 174 147
Entre 6 mois et 1 année	1 160 177	950 635
Supérieur à 1 année	3 027 577	2 444 232
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>10 152 450</b>	<b>9 188 827</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b>27 186 559</b>	<b>24 048 474</b>

## 5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	306 084 266	59 208 512	4 324 609	2 557 227	8 513 942	380 688 556
Impayés	1 937 767	7 793 946	1 281 604	1 709 046	14 464 195	27 186 559
Contrats en instance de mise en force	734 215	94 483	-	-	-	828 698
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>308 756 248</b>	<b>67 096 942</b>	<b>5 606 213</b>	<b>4 266 272</b>	<b>22 978 137</b>	<b>408 703 812</b>
Avances reçues (*)	(2 579 340)	(7 787)	(9 492)	(856)	(350 768)	(2 948 243)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	(150 000)	-	-	(175 000)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>306 151 907</b>	<b>67 089 155</b>	<b>5 446 721</b>	<b>4 265 417</b>	<b>22 627 369</b>	<b>405 580 570</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>13 598 231</b>	-	-	-	-	<b>13 598 231</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>319 750 139</b>	<b>67 089 155</b>	<b>5 446 721</b>	<b>4 265 417</b>	<b>22 627 369</b>	<b>419 178 801</b>
Produits réservés	-	-	(238 512)	(304 881)	(2 131 731)	(2 675 125)
Provisions sur encours financiers	-	-	(301 340)	(455 299)	(5 323 131)	(6 079 769)
Provisions sur impayés	-	-	(453 527)	(976 326)	(11 905 967)	(13 335 820)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(993 379)</b>	<b>(1 736 506)</b>	<b>(19 360 829)</b>	<b>(22 090 714)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>319 750 139</b>	<b>67 089 155</b>	<b>4 453 342</b>	<b>2 528 911</b>	<b>3 266 540</b>	<b>397 088 086</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,30%</b>	<b>1,02%</b>	<b>5,40%</b>	
			<b>7,71%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2014</b>			<b>7,74%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>18,24%</b>	<b>40,71%</b>	<b>85,56%</b>	
			<b>68,31%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2014</b>			<b>68,04%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Certificats de dépôt	500 000	500 000
Actions SICAV	3 146 196	388 358
Titres cotés	432 469	551 655
	<u>4 078 665</u>	<u>1 440 013</u>
<u>Montant brut</u>		
<b>A déduire :</b>		
Provisions pour dépréciation	( 100 797 )	( 76 118 )
	<u>3 977 868</u>	<u>1 363 895</u>
<u>Montant net</u>		

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Titres immobilisés	18 538 751	13 485 006
Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
	<u>18 540 751</u>	<u>13 487 006</u>
<u>Montant brut</u>		
<b>A déduire :</b>		
- Provisions pour dépréciation des titres	( 245 039 )	( 128 118 )
	<u>18 295 712</u>	<u>13 358 888</u>
<u>Montant net</u>		

## Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2014	13 485 006	13 485 006	-
<u>Acquisitions de l'exercice</u>			
- Société TUNISIE CLEARING	30 525	30 525	-
- Société GREEN DUCK CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société DAR EL JELD	1 700 000	1 700 000	-
- Société HOLFOOD	150 000	150 000	-
- Société SUPERFOOD JUICERY	70 000	70 000	-
- Société ECOLE EL EUCH	60 000	60 000	-
- Société CLINIQUE LES PINS	1 000 000	1 000 000	-
- Société HF CONSULTING	51 000	51 000	-
- Société MEGA REAL ESTATE	40 000	40 000	-
- Société MS CONSULTING	42 000	42 000	-
- Société RED TEC	90 000	90 000	-
- Société ECOMAT	435 000	435 000	-
- Société LES DELICES DE MAMAN	105 000	105 000	-
- Société PRO HOUSE	42 000	42 000	-
- Société SNA NOUR	800 000	800 000	-
- Société HOR	275 200	275 200	-
- Société ECOLE EL EUCH	110 000	110 000	-
- Société SUPER BETON SLAMA	645 000	645 000	-
- Société SUPER FABRIQUANT SLAMA	355 000	355 000	-
- Société IDEAL RECYCLAGE	577 000	577 000	-
- Société THEOS SOLUTIONS	30 000	30 000	-
- Société EASYPRINT	200 000	200 000	-
- Société LES DELICES DE MAMAN	395 000	395 000	-
- Société ECOMAT	215 000	215 000	-
<b>Total des acquisitions de l'exercice</b>	<b>7 467 725</b>	<b>7 467 725</b>	
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- Société CHIC SHOES	10 000	10 000	-
- Société MISA	10 000	10 000	-
- Société PROMOTEL	133 300	133 300	-
- Société SNA NOUR	271 670	271 670	-
- Société FORACHEM	45 000	45 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	333 300	333 300	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société MIDICARS	300 000	300 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	166 880	166 880	-
- Société Techno Invest & Consulting	75 000	75 000	-
- Société Techno Invest Ezzahra	15 000	15 000	-
- Société SWEET HOME	21 330	21 330	-
- Société LASER INDUS	62 500	62 500	-
- Société CAPITOLE	50 000	50 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société PROMOTEL	200 000	200 000	-
- Société VOG	400 000	400 000	-
<b>Total des cessions de l'exercice</b>	<b>2 413 980</b>	<b>2 413 980</b>	
<u>Soldes au 31 Décembre 2015</u>	<u>18 538 751</u>	<u>18 538 751</u>	<u>-</u>

## Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>	
* CONSEIL PLUS GESTION (CGI)	400	100,000	100,000	40 000	2012	33,33%	*
* IFBT (CGI)	1	100,000	100,000	100	1999	0,13%	
* Société TUNISIE CLEARING (CGI)	35 532	4,421	5,000	157 093	de 2001 à 2015	3,33%	
* BVMT (CGI)	43 659	9,892	10,000	431 868	de 1999 à 2014	4,30%	
* Société PROMOTEL (CIL SICAR)	1 334	100,000	100,000	133 400	2010	0,90%	
* SNA (CIL SICAR)	249 333	10,000	10,000	2 493 330	2012/2013/2015	27,70%	*
* Société FORACHEM (CIL SICAR)	25 500	10,000	10,000	255 000	2012	14,17%	
* Société GII (CIL SICAR)	45 000	10,000	10,000	450 000	2014	6,34%	
* Société SOCHA (CIL SICAR)	56 509	10,000	10,000	565 090	2014	14,13%	
* Société HOR (CIL SICAR)	27 520	10,000	10,000	275 200	2015	31,44%	*
* Société ECOLE EL EUCH (CIL & CIL SICAR)	17 000	10,000	10,000	170 000	2015	50,00%	*
* Société SUPER BETON SLAMA (CIL SICAR)	6 450	100,000	100,000	645 000	2015	32,25%	*
* Société SUPER FABRIQUANT SLAMA (CIL SICAR)	3 550	100,000	100,000	355 000	2015	20,88%	*
* Société IDEAL RECYCLAGE (CIL SICAR)	57 700	10,000	10,000	577 000	2015	40,15%	*
* Société THEOS SOLUTIONS (CIL SICAR)	3 000	10,000	10,000	30 000	2015	50,00%	*
* Société EASYPRINT (CIL SICAR)	2 000	100,000	100,000	200 000	2015	49,50%	*
* Société DELICES DE MAMAN (CIL & CIL SICAR)	50 000	10,000	10,000	500 000	2015	50,00%	*
* Société ECOMAT (CIL & CIL SICAR)	45 200	25,000	25,000	1 130 000	2015	37,05%	*
* Société SYPHAX (CIL SICAR)	20 000	10,000	10,000	200 000	2013	0,73%	
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%	
* Société DAR EL JELD	24 500	100,000	100,000	2 450 000	2011/2012/2015	29,88%	*
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100,000	200 000	2010	1,36%	
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100,000	200 000	2011	9,09%	
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100,000	666 700	2011	3,34%	
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100,000	1 500 000	2012	12,50%	
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	150	100,000	100,000	15 000	2012	10,00%	
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10,000	42 670	2012	19,94%	
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41%	*
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100,000	50 000	2013	27,78%	*
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00%	*
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79%	*
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41%	*
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85%	*
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00%	*
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00%	*
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00%	*
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55%	*
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%	
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00%	*
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47%	*
* Société TRUST IMMO	170 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82%	*
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32%	*
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100,000	175 000	2011/2014	19,44%	
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41%	*
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00%	*
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17%	*
* Société CLINIQUE LES PINS	100 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%	
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00%	*
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67%	*
* Société MS CONQUULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58%	*
<b>Total des titres</b>				<b>18 538 751</b>			

(\*) : Le groupe CIL n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable sur ces sociétés

## NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Cessions	Régularisation	Mises en rebut	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,33%	299 724	14 800	-	1 250	-	313 274	279 604	16 757	-	-	296 361	16 913
Ecart d'acquisition	5%	530 047	-	-	-	-	530 047	316 140	26 502	-	-	342 642	187 405
Immeubles	5,0%	4 532 124	884 950	-	-	-	5 417 074	2 439 294	196 249	-	-	2 635 543	2 781 532
Matériel de transport	20,0%	916 351	433 636	244 538	-	-	1 105 449	629 811	153 771	243 048	-	540 534	564 916
Equipements de bureau	10,0%	426 812	27 946	6 652	-	19 395	428 711	320 849	22 450	5 138	17 613	320 548	108 163
Matériel informatique	33,33%	355 343	18 813	2 963	-	20 165	351 028	303 335	31 404	2 946	20 165	311 628	39 399
Installations générales	10,0%	429 841	163 977	1 746	-	8 096	583 976	285 725	35 972	720	8 053	312 924	271 052
<b>TOTAUX</b>		<b>7 490 242</b>	<b>1 544 122</b>	<b>255 899</b>	<b>1 250</b>	<b>47 656</b>	<b>8 729 559</b>	<b>4 574 757</b>	<b>483 105</b>	<b>251 852</b>	<b>45 831</b>	<b>4 760 179</b>	<b>3 969 380</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	175 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	2 948 243	2 826 145
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 128 318</u>	<u>3 006 220</u>

## NOTE 10 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Banques locales	109 894 106	92 835 714
- Banques étrangères	58 534 921	44 026 520
- Emprunts obligataires	137 659 500	120 701 200
- Billets de trésorerie	-	12 979 924
- Certificats de leasing	14 000 000	31 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>320 088 527</u>	<u>301 543 358</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 701 743	1 421 397
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	893 328	571 686
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 189 727	3 878 089
- Intérêts courus sur certificats de leasing	269 094	479 509
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(170 876)	(159 361)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(144 420)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(25 963)	(29 847)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 857 053</u>	<u>6 017 053</u>
<u>Total</u>	<u>327 945 580</u>	<u>307 560 411</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :



**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursement de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	4 285 715	-	1 428 571	2 857 144	1 428 573	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	450 000	-	300 000	150 000	-	150 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2012)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2012)	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 400 000	-	800 000	1 600 000	800 000	800 000
AMEN BANK (2013/1)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 600 000	-	400 000	1 200 000	800 000	400 000
AMEN BANK (2013/4)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	800 000	-	200 000	600 000	400 000	200 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	remboursement de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BT (2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATB 2013	5 000 000	Semestriellement (2013-2018)	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
AMEN BANK (2013/5)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	2 400 000	1 200 000
AMEN BANK (2013/8)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (27/01/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000
BT (2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
ATB (21/07/2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000
BH (10/09/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	5 000 000	-	1 556 170	3 443 830	1 779 662	1 664 168
BIAT (17/12/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (30/10/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT (11/12/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BTE (29/12/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	5 000 000	-	856 867	4 143 133	3 222 572	920 561
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 477 182	522 818
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursement de la période	Fin de période			
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an	
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000	
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	-	7 500 000	-	7 500 000	6 000 000	1 500 000	
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000	
ATIARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000	
ATIARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000	
<u>Sous-total</u>			92 835 715	48 000 000	30 941 608	109 894 106	74 407 988	35 486 118	
<u>BANQUES ETRANGERES</u>									
B.E.I 2012	EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	6 801 519	-	1 600 046	5 201 473	3 709 919	1 491 555
BIRD		16 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	6 000 000	276 553	15 723 447	14 294 876	1 428 571
BAD		5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 285 714	714 286
BERD	EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2019)	22 225 000	10 385 000	-	32 610 000	29 435 000	3 175 000
<u>Sous-total</u>			44 026 519	16 385 000	1 876 599	58 534 921	51 725 509	6 809 412	
<u>Total des crédits bancaires</u>			136 862 234	64 385 000	32 818 207	168 429 027	126 133 497	42 295 530	

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursement de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	11 700 000	-	5 850 000	5 850 000	-	5 850 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	11 634 000	-	3 878 000	7 756 000	3 878 000	3 878 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	10 400 000	2 600 000
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	6 738 000	-	1 684 500	5 053 500	3 369 000	1 684 500
CIL 2014/1	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	15 629 200	4 370 800	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2015/1	23 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CIL 2015/2	24 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			120 701 200	54 370 800	37 412 500	137 659 500	99 647 000	38 012 500

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	remboursement de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
Billets de trésorerie à court terme			12 979 924	20 050 000	33 029 924	-	-	-
<u>Sous-total</u>			12 979 924	20 050 000	33 029 924	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>								
Certificats de dépôt à court terme			-	5 500 000	5 500 000	-	-	-
<u>Sous-total</u>			-	5 500 000	5 500 000	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat EL BARAKA BANK			18 000 000	38 000 000	46 000 000	10 000 000	-	10 000 000
Certificat ZITOUNA BANK			13 000 000	30 000 000	39 000 000	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			31 000 000	68 000 000	85 000 000	14 000 000	-	14 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE</u>								
<u>CERTIFICATS DE DEPOT &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>			43 979 924	93 550 000	123 529 924	14 000 000	-	14 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			301 543 358	212 305 800	193 760 631	320 088 527	225 780 497	94 308 030

**NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES**

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement		
- Dans le capital	15 460	15 460
- Dans les résultats reportés	( 2 537 )	( 2 170 )
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 1 045	( 367 )
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL SICAR		
- Dans le capital	600	600
- Dans les résultats reportés	7	6
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 12	12
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>14 587</u>	<u>13 541</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>1 056</u>	<u>(355)</u>

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES****NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2015	2014
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		22 452 780	20 441 840
- Réserves pour fonds social	(C)	1 872 736	1 656 206
- Dividendes reçus des filiales		179 989	79 995
- Actions propres	(D)	(3 000 244)	(2 841 643)
- Résultats reportés		5 489 128	3 283 919
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>54 494 390</u>	<u>50 120 317</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		8 644 399	8 220 066
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(1 056)	355
<u>- Résultat consolidé de l'exercice (1)</u>		<u>8 643 343</u>	<u>8 220 421</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(F)	<u>63 137 733</u>	<u>58 340 738</u>
Nombre d'actions (2)		4 806 034	4 824 114
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,798	1,704

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée entotalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	188 029	2 841 643
Achats de l'exercice	11 426	158 600
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244

**Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2015, 4,15% des actions en circulation.**

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**  
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 586	164 990	193 909	(2 366 762)	8 624 895	54 298 618
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 mai 2014			(1 750 000)	4 560 000	300 000	(164 990)	5 679 885		(8 624 895)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 mai 2014				(1 112 160)			1 112 160			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(474 881)		(474 881)
Dividendes reçus des filiales intégrés						79 995	(79 995)			-
Divers							(3)			(3)
Encaissement dividendes sur actions propres							127 963			127 963
Prélèvements sur fonds social					(81 380)					(81 380)
Résultat consolidé de l'exercice 2014									8 220 421	8 220 421
Solde au 31 Décembre 2014	25 000 000	2 500 000	-	20 441 840	1 656 206	79 995	3 283 919	(2 841 643)	8 220 421	58 340 738
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015				4 290 000	300 000	(79 995)	3 710 416		(8 220 421)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 mai 2015				(2 279 060)			2 279 060			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(158 600)		(158 600)
Dividendes reçus des filiales intégrés						179 989	(179 989)			-
Encaissement dividendes sur actions propres							145 722			145 722
Prélèvements sur fonds social					(83 470)					(83 470)
Résultat consolidé de l'exercice 2015									8 643 343	8 643 343
Solde au 31 Décembre 2015	25 000 000	2 500 000	-	22 452 780	1 872 736	179 989	5 489 128	(3 000 244)	8 643 343	63 137 733



**NOTE 13 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
- Intérêts de leasing	36 000 022	32 873 388
- Intérêts de retard	2 285 592	2 121 958
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	277 299	262 671
- Autres	1 195 054	934 644
<b>Total</b>	<b><u>39 757 968</u></b>	<b><u>36 192 661</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	432 688	267 889
Intérêts de retard antérieurs	207 090	252 763
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(485 816)	(511 999)
Intérêts de retard	(471 152)	(323 211)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b><u>(317 190)</u></b>	<b><u>(314 558)</u></b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b><u>39 440 778</u></b>	<b><u>35 878 103</u></b>
- Encours financiers		
. Au début de la période	345 344 429	320 959 985
. A la fin de la période	375 133 693	345 344 429
. Moyenne	(D) 360 239 061	333 152 207
- Intérêts de la période	(C) 36 000 022	32 873 388
- Taux moyen	(C) / (D) 9,99%	9,87%

**NOTE 14 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 864 232	7 232 349
- Intérêts des crédits des banques locales	6 700 154	5 538 800
- Intérêts des crédits des banques étrangères	3 263 103	2 030 346
- Intérêts des autres opérations de financement	2 086 001	3 625 352
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	131 813	152 431
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>(A) <u>21 045 303</u></b>	<b><u>18 579 278</u></b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(105 997)	(89 777)
- Autres charges financières	83 484	55 462
- Pénalités	20 848	
<b>Total des autres charges financières</b>	<b><u>(1 664)</u></b>	<b><u>(34 315)</u></b>
<b>Total général</b>	<b><u>21 043 639</u></b>	<b><u>18 544 963</u></b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	301 543 358	274 374 549
. A la fin de l'exercice	320 088 527	301 543 358
. Moyenne	(B) 310 815 943	287 958 954
- Taux moyen (A) / (B)	6,77%	6,45%

**NOTE 15 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2015	2014
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 658 647	4 476 053
- Dotations aux provisions collectives	88 000	-
- Provisions antérieures non déduites fiscalement	-	553 182
- Reprises de provisions antérieures non déduites fiscalement	-	(553 182)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 604 727)	(2 956 443)
- Créances radiées	425 044	1 075 337
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(394 814)	(934 010)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(15 008)	(18 137)
- Intérêts de retard antérieurs	(11 718)	(116 830)
- Encaissement sur créances radiées	(24 217)	(33 208)
<u>Total</u>	<u>2 121 207</u>	<u>1 492 762</u>

**NOTE 16 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 12 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

**4 - 8 – NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET  
RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015 :**

**4 - 8 - 1 – NOTES COMPLEMENTAIRES :****LES EVENEMENTS POSTERIEURS :**

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peut rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date de clôture de l'exercice 2015, jusqu'à la date d'aujourd'hui.

**QUOTE PART D'INTERET DANS LES FILIALES :**

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans ses filiales, se détaillent comme suit :

	Nombre d'actions	Quote part d'intérêt	Pourcentage de détention
<b>CGI</b>	<b>246 908</b>	98,76%	98,76%
<b>CIL SICAR</b>	<b>999 940</b>	99,99%	99,99%

#### 4 - 8 - 2 – NOTES EXPLICATIVES :

##### DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Le montant des dividendes figurant au niveau de l'état des flux de trésorerie, soit 3 687 619 DT, est détaillé comme suit :

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes payés	+	3 750 000	3 750 000
- Encaissement dividendes sur actions propres	-	(145 722)	(127 963)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	43 391	32 094
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	(43 520)	(43 391)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	83 470	81 380
		<u>3 687 619</u>	<u>3 692 120</u>

##### Dividendes et autres distributions

Ainsi, l'écart entre ce montant et le montant figurant au niveau du tableau de mouvement des capitaux propres (soit 3 750 000 DT), est expliqué par le fait que ce montant englobe en outre les dividendes sur actions propres, la variation du poste « actionnaires, dividendes et Jetons de présence à payer » et les intérêts des prêts sur fonds social.

##### AUTRES GAINS ET PERTES ORDINAIRES AU NIVEAU DE L'ETAT DE RESULTAT

Le détail des autres gains ordinaires se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	110 500	13 020
- Apurement de comptes	193 696	41 983
- Autres gains sur éléments exceptionnels	5 297	11 967
<u>Total</u>	<u>309 493</u>	<u>66 970</u>

Le détail des autres pertes ordinaires se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	3 836	1 351
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	2 394	454
- Redressement Fiscal	101 020	-
- Pénalités de retard	-	2 685
<u>Total</u>	<u>107 250</u>	<u>4 490</u>

## 4 - 8 - 3 – NOTES RECTIFICATIVES :

### NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2015	2014
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		22 452 780	20 441 840
- Réserves pour fonds social	(C)	1 872 736	1 656 206
- Dividendes reçus des filiales		179 989	79 995
- Actions propres	(D)	(3 000 244)	(2 841 643)
- Résultats reportés		5 489 128	3 283 919
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>54 494 390</b>	<b>50 120 317</b>
- Résultat net des sociétés intégrés		8 644 399	8 220 066
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(1 056)	355
<b>- Résultat consolidé de l'exercice (1)</b>		<b>8 643 343</b>	<b>8 220 421</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b>63 137 733</b>	<b>58 340 738</b>
Nombre d'actions (2)		4 806 034	4 824 114
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,798	1,704

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2015, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée entotalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	188 029	2 841 643
Achats de l'exercice	11 426	158 600
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244

**Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2015, 4,15% des actions en circulation.**

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**Messieurs les actionnaires**  
**De la Compagnie Internationale de Leasing**  
**Avenue Jean Jaurès - Tunis**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 422.785.620 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 8.643.343, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2- Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces

normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3- Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 13 avril 2016

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**



**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**



## 4 - 9 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2016 :

Au 30 juin 2016, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

### 4 - 9 - 1 – CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>425 562 727</b>	<b>390 628 223</b>	<b>406 169 587</b>
Encours financiers	394 930 504	362 212 537	380 688 556
Impayés	32 451 622	30 023 156	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 819 399)	(1 607 469)	(1 705 528)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>3 379 541</b>	<b>591 999</b>	<b>828 698</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>428 942 268</u></b>	<b><u>391 220 222</u></b>	<b><u>406 998 285</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 208 262)	(6 510 767)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 485 860)	(13 293 779)	(13 335 820)
Provision collective	(2 288 000)	(2 200 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(3 612 172)	(2 809 471)	(2 675 125)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>399 347 974</u></b>	<b><u>366 406 206</u></b>	<b><u>382 619 571</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<b><u>Solde au 31 décembre 2015</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	106 203 374
- Relocations	517 829
- Transferts	1 910 151
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(151 486)
- Cessions anticipées	(5 722 670)
- Relocations	(454 114)
- Transferts	(1 598 502)
- Remboursements du capital	(83 911 791)
<b><u>Solde au 30 juin 2016</u></b>	<b><u>398 310 045</u></b>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>- Paiement minimaux sur contrats actifs</b>			
- A recevoir dans moins d'un an	166 880 498	163 420 206	165 508 112
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	286 160 970	245 339 861	265 202 985
- A recevoir dans plus de 5 ans	4 606 604	1 293 739	9 669 164
<b>Total des paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b><u>457 648 072</u></b>	<b><u>410 053 806</u></b>	<b><u>440 380 261</u></b>
<b>- Produits financiers non acquis</b>			
- Revenus non acquis à moins d'un an	33 160 345	28 921 602	31 509 359
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	38 070 028	27 627 863	35 670 877
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	322 977	138 385	1 264 419
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b><u>71 553 351</u></b>	<b><u>56 687 851</u></b>	<b><u>68 444 655</u></b>
- Valeurs résiduelles	2 323 760	2 595 107	2 369 389
- Contrats suspendus contentieux	6 512 023	6 251 475	6 383 561
- Contrats en instance de mise en force	3 379 541	591 999	828 698
<b><u>Encours des contrats</u></b>	<b><u>398 310 045</u></b>	<b><u>362 804 536</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>



## 4 - 9 - 2 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT:

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres de participation	9 782 478	11 282 388	11 282 388
- Titres immobilisés	14 418 370	11 478 650	11 314 370
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<b><u>Montant brut</u></b>	<b><u>24 202 848</u></b>	<b><u>22 763 038</u></b>	<b><u>22 598 758</u></b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions pour dépréciation	(173 039)	(257 118)	(173 039)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>24 029 808</u></b>	<b><u>22 505 920</u></b>	<b><u>22 425 718</u></b>

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 168 000 DT et 5 039 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<b>Soldes au 31 Décembre 2015</b>	<b>11 282 388</b>	<b>11 282 388</b>	-
<u>Diminution des participations suite à la réduction de capital</u>			
- Société CIL SICAR	(1 499 910)	(1 499 910)	-
<b><u>Soldes au 30 Juin 2016</u></b>	<b><u>9 782 478</u></b>	<b><u>9 782 478</u></b>	<b><u>-</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<b>Soldes au 31 Décembre 2015</b>	<b>11 314 370</b>	<b>11 314 370</b>	-
<u>Acquisitions de la période</u>			
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 2	824 000	824 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société SNA NOUR	740 000	740 000	-
<u>Cessions de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(750 000)	(750 000)	-
<b><u>Soldes au 30 Juin 2016</u></b>	<b><u>14 418 370</u></b>	<b><u>14 418 370</u></b>	<b><u>-</u></b>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<b>Titres de participation</b>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	8 499 490	1	1	8 499 490	2010/2011/2012/2013	99,99%
<b>Total des titres de participation</b>				<b>9 782 478</b>		
<b>Titres immobilisés</b>						
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91% *
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100,000	200 000	2010	1,36%
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100,000	200 000	2011	9,09%
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100,000	666 700	2011	3,34%
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100,000	1 500 000	2012	12,50%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	150	100,000	100,000	15 000	2012	10,00%
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10,000	42 670	2012	19,94%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41% *
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100,000	50 000	2013	27,78% *
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00% *
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00% *
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79% *
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41% *
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85% *
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00% *
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00% *
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00% *
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55% *
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014	
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00% *
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47% *
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82% *
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32% *
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100,000	175 000	2011/2014	19,44%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41% *
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00% *
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17% *
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00% *
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67% *
* Société MS CONQLTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100	100	60 000	2016	30,00% *
* Société THF CONSULTING	1 800	100	100	180 000	2016	30,00% *
* Société BOI CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
* Société SIFAT	10 000	10	10	100 000	2016	28,17% *
* Société SNA NOUR	74 000	10	10	740 000	2016	7,40%
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100	100	824 000	2016	
* Société SH CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
<b>Total des titres immobilisés</b>				<b>14 418 370</b>		
<b>Total</b>				<b>24 200 848</b>		

(\*) : La CIL n'exerce ni de contrôle ni d'influence notable sur ces sociétés malgré que sa participation dépasse les 20%.

### 4 - 9 - 3 – LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		116 610	-	(13 221)	-	-	103 390	104 698	1 286	(4 407)	-	-	101 577	1 813
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>116 610</b>	<b>-</b>	<b>(13 221)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>103 390</b>	<b>104 698</b>	<b>1 286</b>	<b>(4 407)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>101 577</b>	<b>1 813</b>
Immeubles	5,0%	5417 074	350 640	-	(154 864)	-	5 612 850	2 635 544	95 544	-	(114 212)	-	2 616 876	2 995 975
Matériel de transport	20,0%	1066 099	-	-	(1 314)	-	1 064 785	509 709	83 821	-	(1 314)	-	592 216	472 569
Equipements de bureau	10,0%	397 560	3 320	-	-	(2 071)	398 809	288 481	11 125	-	-	(2 071)	297 535	101 274
Matériel informatique	33,3%	299 098	3 061	-	-	(1 425)	300 734	259 256	14 681	-	-	(1 425)	272 512	28 222
Installations générales	10,0%	560 979	6 807	-	-	-	567 786	293 420	21 317	-	-	-	314 737	253 048
Immobilisation en cours (a)		-	215 000	-	-	-	215 000	-	-	-	-	-	-	215 000
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>7 740 810</b>	<b>578 827</b>	<b>-</b>	<b>(156 177)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>8 159 963</b>	<b>3 986 409</b>	<b>226 488</b>	<b>-</b>	<b>(115 526)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>4 093 876</b>	<b>4 066 087</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(a) : L'immobilisation en cours concerne un bien immobilier acquis par la société suite à la réalisation d'une hypothèque et ce, dans le cadre du recouvrement d'une créance en contentieux.

#### 4 - 9 - 4 – LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURS AU 30 JUIN 2016 :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régularisations	Cessions		Mises en rebut	Fin de période
Logiciels		103 390	9 697		-	-	113 087	101 577	2 259		-	-	103 836	9 251
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>103 390</b>	<b>9 697</b>	-	-	-	<b>113 087</b>	<b>101 577</b>	<b>2 259</b>	-	-	-	<b>103 836</b>	<b>9 251</b>
Immeubles	5.0%	5612 850	230 260	-	-	-	5 843 110	2 616 876	47 126	-	-	-	2 664 002	3 179 108
Matériel de transport	20.0%	1 064 785	-	-	-	-	1 064 785	592 216	41 911	-	-	-	634 127	430 658
Equipements de bureau	10.0%	398 809	9 286	-	-	-	408 095	297 535	6 901	-	-	-	304 436	103 659
Matériel informatique	33.3%	300 734	4 209	-	-	-	304 943	272 512	4 942	-	-	-	277 454	27 489
Installations générales	10.0%	567 786	4 654	-	-	-	572 440	314 737	10 265	-	-	-	325 002	247 438
Immobilisation en cours		215 000		(215 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>8 159 963</b>	<b>248 409</b>	<b>(215 000)</b>	-	-	<b>8 193 373</b>	<b>4 093 876</b>	<b>111 145</b>	-	-	-	<b>4 205 021</b>	<b>3 988 352</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>8 263 353</b>	<b>258 106</b>	<b>(215 000)</b>	-	-	<b>8 306 460</b>	<b>4 195 453</b>	<b>113 404</b>	-	-	-	<b>4 308 856</b>	<b>3 997 603</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2016 sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<b>Soldes au 30 Juin 2016</b>	<b>24 200 848</b>	<b>24 200 848</b>	-
<u>Acquisitions de la période</u>	-	-	-
<u>Cessions de la période</u>			
- Société MEDICARS	(600 000)	(600 000)	-
- Société GRAFIPRINT	(25 000)	(25 000)	-
			-
<b>Soldes au 30 Septembre 2016</b>	<b>23 575 848</b>	<b>23 575 848</b>	-

#### 4 - 10 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES AU 30 JUIN 2016 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels intermédiaires de la société arrêtés au 30/06/2016 ne s'accroissent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce conformément aux dispositions 67 de la NC01 norme générale.
  
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
  
- une note portant sur l'effet de la revente de la CIL de ses propres actions sur le cours boursier et ce conformément aux dispositions du paragraphe -e- 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres.

**La CIL s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers intermédiaires.**

#### 4 - 10 - 1 – BILAN INTERMEDIARE AU 30 JUIN 2016 :

(exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Notes	30 Juin	2015	31 Décembre
		2016	2015	2015
Caisses et avoirs auprès des banques	4	8 274 876	6 743 791	8 307 225
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	399 347 974	366 406 206	382 619 571
Portefeuille-titres commercial		-	-	500 000
Portefeuille d'investissement	6	24 029 808	22 505 920	22 425 718
Valeurs immobilisées	7	4 067 900	3 358 414	3 766 313
Autres actifs	8	6 025 140	5 262 736	5 126 622
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>441 745 698</u></b>	<b><u>404 277 068</u></b>	<b><u>422 745 448</u></b>

PASSIFS	Notes	30 Juin	2015	31 Décembre
		2016	2015	2015
Dettes envers la clientèle	9	4 439 767	4 802 289	3 128 318
Emprunts et dettes rattachées	10	349 680 448	319 125 750	328 404 539
Fournisseurs et comptes rattachés	11	21 319 014	19 103 084	24 448 374
Autres passifs	12	4 962 522	3 628 111	3 547 152
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>380 401 751</u></b>	<b><u>346 659 235</u></b>	<b><u>359 528 384</u></b>

CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		29 803 152	26 867 603	26 825 516
Résultats reportés		7 294 191	5 669 176	5 669 176
Actions propres		(2 960 823)	(2 927 793)	(3 000 244)
Résultat de la période		2 207 428	3 008 847	8 722 616
<b>Total des capitaux propres</b>	13	<b><u>61 343 947</u></b>	<b><u>57 617 833</u></b>	<b><u>63 217 064</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>441 745 698</u></b>	<b><u>404 277 068</u></b>	<b><u>422 745 448</u></b>

## 4 - 10 - 2 – ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2016

(exprimé en en dinars tunisien)

	<u>30 Juin</u> <u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>80 991 484</b>	<b>71 569 112</b>	<b>69 054 471</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	25 926 247	21 613 364	13 598 231
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 065 237	49 955 748	55 456 240
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>573 380 945</b>	<b>518 358 618</b>	<b>548 790 079</b>
Cautions Reçues	190 052 922	171 154 415	177 287 301
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	71 553 351	56 687 851	68 444 655
Valeurs des biens, objet de leasing	311 774 672	290 516 352	303 058 123
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>19 500 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
Emprunts obtenus des banques locales non encore encaissés	18 500 000	28 000 000	-
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	1 000 000	7 000 000	6 000 000

## 4 - 10 - 3 – ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2016

(exprimé en dinars tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	20 075 812	18 658 642	39 440 778
Intérêts et charges assimilées	15	(11 355 199)	(10 296 729)	(21 460 079)
Produits des placements	16	742 567	444 958	769 299
Autres produits d'exploitation		140 428	133 779	262 575
<b>Produit net</b>		<u>9 603 608</u>	<u>8 940 650</u>	<u>19 012 573</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	17	2 193 584	2 049 957	4 302 570
Dotations aux amortissements	18	226 368	205 657	440 939
Autres charges d'exploitation	19	923 166	785 505	1 526 726
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>3 343 119</u>	<u>3 041 119</u>	<u>6 270 235</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>6 260 489</u>	<u>5 899 530</u>	<u>12 742 337</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	4 236 496	2 038 832	2 121 207
Dotations nettes aux autres provisions	21	7 338	8 451	(77 262)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>2 016 655</u>	<u>3 852 246</u>	<u>10 698 393</u>
Autres gains ordinaires	22	715 662	33 072	305 074
Autres pertes ordinaires	23	(3 554)	(111 552)	(106 963)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>2 728 763</u>	<u>3 773 767</u>	<u>10 896 503</u>
Impôts sur les bénéfices	24	(521 334)	(764 919)	(2 173 887)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<u>2 207 428</u>	<u>3 008 847</u>	<u>8 722 616</u>



## 4 - 10 - 4 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2016

(exprimé en dinarstrunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	25	123 813 522	119 120 554	247 754 622
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(123 370 710)	(104 813 337)	(223 176 871)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 960 063)	(2 454 142)	(5 338 240)
Intérêts payés	28	(11 447 742)	(8 821 642)	(19 726 836)
Impôts et taxes payés	29	(3 894 068)	(4 722 789)	(8 153 027)
Placement monétaire		500 000	500 000	-
Autres flux liés à l'exploitation	35	163 247	(1 161 578)	(174 074)
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(17 195 813)</u>	<u>(2 352 935)</u>	<u>(8 814 427)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(570 014)	(900 949)	(1 546 006)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	756 000	25 500	109 936
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(3 854 000)	(3 030 000)	(3 835 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	3 527 249	1 178 596	1 743 525
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>(140 765)</u>	<u>(2 726 853)</u>	<u>(3 527 546)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décassements suite au rachat des actions propres	13	(12 052)	(86 150)	(158 600)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	13	55 793	-	-
Dividendes et autres distributions	34	(4 124 147)	(3 645 532)	(3 687 619)
Encaissements provenant des emprunts	10	99 000 000	117 305 800	212 305 800
Remboursements d'emprunts	10	(77 615 363)	(112 988 285)	(199 048 131)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>17 304 230</u>	<u>585 833</u>	<u>9 411 450</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u><b>(32 348)</b></u>	<u><b>(4 493 956)</b></u>	<u><b>(2 930 522)</b></u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 307 225	11 237 747	11 237 747
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	8 274 876	6 743 791	8 307 225

## 4 - 11 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES AU 30 JUIN 2016 :

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

#### 1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit (abrogée et remplacée par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative

aux banques et aux établissements financiers) ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal de la société**

### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers semestriels au 30 juin 2016 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;

Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

IAS 19 – Avantages au personnel.

IAS 33 – Résultat par action.

IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

### **NOTE 3 : BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

## 3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

## 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance. Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

### **Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :**

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

**Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :**

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.



A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge

Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

### **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.



### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCTN° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

### 3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### 3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### 3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

Logiciels	33,3%
Immeubles	5,0%
Matériel de transport	20,0%
Mobilier et matériel de bureau	10,0%
Matériel informatique	33,3%
Installations générales	10,0%

#### 3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### 3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

#### 3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

#### 3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;

Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

### **Avantages à court terme**

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

**NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES**

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	7 973 692	6 248 579	7 622 321
- Caisses	301 184	495 212	684 904
<b>Total</b>	<b><u>8 274 876</u></b>	<b><u>6 743 791</u></b>	<b><u>8 307 225</u></b>

**NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>425 562 727</b>	<b>390 628 223</b>	<b>406 169 587</b>
Encours financiers	394 930 504	362 212 537	380 688 556
Impayés	32 451 622	30 023 156	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 819 399)	(1 607 469)	(1 705 528)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>3 379 541</b>	<b>591 999</b>	<b>828 698</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b><u>428 942 268</u></b>	<b><u>391 220 222</u></b>	<b><u>406 998 285</u></b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 208 262)	(6 510 767)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 485 860)	(13 293 779)	(13 335 820)
Provision collective	(2 288 000)	(2 200 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(3 612 172)	(2 809 471)	(2 675 125)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>399 347 974</u></b>	<b><u>366 406 206</u></b>	<b><u>382 619 571</u></b>

## Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b><u>381 517 254</u></b>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	106 203 374
- Relocations	517 829
- Transferts	1 910 151
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(151 486)
- Cessions anticipées	(5 722 670)
- Relocations	(454 114)
- Transferts	(1 598 502)
- Remboursements du capital	(83 911 791)
<b>Solde au 30 juin 2016</b>	<b><u>398 310 045</u></b>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>- Paiement minimaux sur contrats actifs</b>			
- A recevoir dans moins d'un an	166 880 498	163 420 206	165 508 112
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	286 160 970	245 339 861	265 202 985
- A recevoir dans plus de 5 ans	4 606 604	1 293 739	9 669 164
<b>Total des paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b><u>457 648 072</u></b>	<b><u>410 053 806</u></b>	<b><u>440 380 261</u></b>
<b>- Produits financiers non acquis</b>			
- Revenus non acquis à moins d'un an	33 160 345	28 921 602	31 509 359
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	38 070 028	27 627 863	35 670 877
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	322 977	138 385	1 264 419
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b><u>71 553 351</u></b>	<b><u>56 687 851</u></b>	<b><u>68 444 655</u></b>
- Valeurs résiduelles	2 323 760	2 595 107	2 369 389
- Contrats suspendus contentieux	6 512 023	6 251 475	6 383 561
- Contrats en instance de mise en force	3 379 541	591 999	828 698
<b><u>Encours des contrats</u></b>	<b><u>398 310 045</u></b>	<b><u>362 804 536</u></b>	<b><u>381 517 254</u></b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	303 444 353	63 605 079	14 308 770	5 037 579	8 534 722	394 930 504
Impayés	2 585 571	7 698 057	3 849 362	2 281 593	16 037 039	32 451 622
Contrats en instance de mise en force	3 379 541	-	-	-	-	3 379 541
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>309 409 465</b>	<b>71 303 137</b>	<b>18 158 132</b>	<b>7 319 171</b>	<b>24 571 762</b>	<b>430 761 666</b>
Avances reçues (*)	(4 007 136)	(14 492)	(7 827)	(2 950)	(377 286)	(4 409 692)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>305 377 328</b>	<b>71 288 645</b>	<b>18 150 305</b>	<b>7 316 221</b>	<b>24 194 475</b>	<b>426 326 975</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>25 211 776</b>	<b>714 471</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 926 247</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>330 589 104</b>	<b>72 003 116</b>	<b>18 150 305</b>	<b>7 316 221</b>	<b>24 194 475</b>	<b>452 253 221</b>
Produits réservés	-	-	(824 662)	(512 583)	(2 274 928)	(3 612 172)
Provisions sur encours financiers	-	-	(579 030)	(999 970)	(5 629 262)	(7 208 262)
Provisions sur impayés	-	-	(1 599 015)	(1 414 745)	(13 472 100)	(16 485 860)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 002 707)</b>	<b>(2 927 298)</b>	<b>(21 376 289)</b>	<b>(27 306 294)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>330 589 104</b>	<b>72 003 116</b>	<b>15 147 598</b>	<b>4 388 923</b>	<b>2 818 186</b>	<b>424 946 927</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>4,01%</b>	<b>1,62%</b>	<b>5,35%</b>	
			<b>10,98%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2015</b>			<b>7,71%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>16,54%</b>	<b>40,01%</b>	<b>88,35%</b>	
			<b>54,99%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2015</b>			<b>68,31%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)



**NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres de participation	9 782 478	11 282 388	11 282 388
- Titres immobilisés	14 418 370	11 478 650	11 314 370
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<b><u>Montant brut</u></b>	<b><u>24 202 848</u></b>	<b><u>22 763 038</u></b>	<b><u>22 598 758</u></b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions pour dépréciation	(173 039)	(257 118)	(173 039)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>24 029 808</u></b>	<b><u>22 505 920</u></b>	<b><u>22 425 718</u></b>

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 168 000 DT et 5 039 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<b>Soldes au 31 Décembre 2015</b>	<b>11 282 388</b>	<b>11 282 388</b>	
<u>Diminution des participations suite à la réduction de capital</u>			
- Société CIL SICAR	(1 499 910)	(1 499 910)	-
<b><u>Soldes au 30 Juin 2016</u></b>	<b><u>9 782 478</u></b>	<b><u>9 782 478</u></b>	<b><u>-</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<b>Soldes au 31 Décembre 2015</b>	<b>11 314 370</b>	<b>11 314 370</b>	-
<u>Acquisitions de la période</u>			
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 2	824 000	824 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société SNA NOUR	740 000	740 000	-
<u>Cessions de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(750 000)	(750 000)	-
<b><u>Soldes au 30 Juin 2016</u></b>	<b><u>14 418 370</u></b>	<b><u>14 418 370</u></b>	<b><u>-</u></b>

## Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<b><u>Titres de participation</u></b>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	8 499 490	1	1	8 499 490	2010/2011/2012/2013	99,99%
<b><u>Total des titres de participation</u></b>				<b>9 782 478</b>		
<b><u>Titres immobilisés</u></b>						
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91% *
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100,000	200 000	2010	1,36%
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100,000	200 000	2011	9,09%
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100,000	666 700	2011	3,34%
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100,000	1 500 000	2012	12,50%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	150	100,000	100,000	15 000	2012	10,00%
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10,000	42 670	2012	19,94%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41% *
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100,000	50 000	2013	29,78% *
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00% *
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00% *
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79% *
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41% *
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85% *
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00% *
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00% *
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00% *
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55% *
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014	
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00% *
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47% *
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82% *
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32% *
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100,000	175 000	2011/2014	19,44%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41% *
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00% *
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17% *
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00% *
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67% *
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100	100	60 000	2016	30,00% *
* Société THF CONSULTING	1 800	100	100	180 000	2016	30,00% *
* Société BOI CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
* Société SIFAT	10 000	10	10	100 000	2016	28,17% *
* Société SNA NOUR	74 000	10	10	740 000	2016	7,40%
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100	100	824 000	2016	
* Société SH CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
<b><u>Total des titres immobilisés</u></b>				<b>14 418 370</b>		
<b><u>Total</u></b>				<b>24 200 848</b>		

(\*) : La CIL n'exerce ni de contrôle ni d'influence notable sur ces sociétés malgré que sa participation dépasse les 20%.

## NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		116 610	-	(13 221)	-	-	103 390	104 698	1 286	(4 407)	-	-	101 577	1 813
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>116 610</b>	<b>-</b>	<b>(13 221)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>103 390</b>	<b>104 698</b>	<b>1 286</b>	<b>(4 407)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>101 577</b>	<b>1 813</b>
Immeubles	5,0%	5 417 074	350 640	-	(154 864)	-	5 612 850	2 635 544	95 544	-	(114 212)	-	2 616 876	2 995 975
Matériel de transport	20,0%	1 066 099	-	-	(1 314)	-	1 064 785	509 709	83 821	-	(1 314)	-	592 216	472 569
Equipements de bureau	10,0%	397 560	3 320	-	-	(2 071)	398 809	288 481	11 125	-	-	(2 071)	297 535	101 274
Matériel informatique	33,3%	299 098	3 061	-	-	(1 425)	300 734	259 256	14 681	-	-	(1 425)	272 512	28 222
Installations générales	10,0%	560 979	6 807	-	-	-	567 786	293 420	21 317	-	-	-	314 737	253 048
Immobilisation en cours		-	215 000	-	-	-	215 000	-	-	-	-	-	-	215 000
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>7 740 810</b>	<b>578 827</b>	<b>-</b>	<b>(156 177)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>8 159 963</b>	<b>3 986 409</b>	<b>226 488</b>	<b>-</b>	<b>(115 526)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>4 093 876</b>	<b>4 066 087</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>7 857 420</b>	<b>578 827</b>	<b>(13 221)</b>	<b>(156 177)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>8 263 353</b>	<b>4 091 107</b>	<b>227 774</b>	<b>(4 407)</b>	<b>(115 526)</b>	<b>(3 496)</b>	<b>4 195 453</b>	<b>4 067 900</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

**NOTE 8 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<b>30 Juin 2016</b>	<b>30 Juin 2015</b>	<b>31 Décembre 2015</b>
- Prêts au personnel	3 400 174	3 117 421	3 117 364
- Créances sur cessions d'immobilisations	254 008	187 565	412 245
- Avances aux fournisseurs	152 224	186 333	142 482
- Avances et acomptes au personnel	10 150	7 173	4 374
- Etat, crédit de TVA	224 573	-	199 645
- Compte d'attente / avance de TVA	317 471	243 606	260 427
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés (voir note 24)	136 255	-	-
- Produits à recevoir des tiers	681 998	497 667	412 638
- Compte d'attente	196 020	250 738	144 371
- Charges constatées d'avance	233 121	225 789	21 805
- Autres comptes débiteurs	277 514	312 200	231 596
- Prestataires Assurances	-	33 019	10 538
- Compte courant, fonds gérés	6 818	-	6 818
- Compte courant CGI	-	50 000	-
- Charges à répartir	16 626	19 126	24 820
- Frais d'émission des emprunts étrangers	181 029	276 234	227 710
- Frais d'émission des emprunts locaux	624 557	525 560	589 848
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>6 712 537</u></b>	<b><u>5 932 430</u></b>	<b><u>5 806 681</u></b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions	(687 397)	(669 694)	(680 059)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>6 025 140</u></b>	<b><u>5 262 736</u></b>	<b><u>5 126 622</u></b>

Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	707 903	-	707 903	683 083	8 194	691 277	16 626
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	4 273 396	177 089	4 450 485	3 683 548	142 381	3 825 929	624 557
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	361 951	-	361 951	134 241	46 681	180 922	181 029
<b>TOTAUX</b>		<b>5 343 250</b>	<b>177 089</b>	<b>5 520 339</b>	<b>4 500 872</b>	<b>197 256</b>	<b>4 698 128</b>	<b>822 211</b>

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D : 189.062 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA ) ainsi que les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous.

## NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	175 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	4 409 692	4 622 214	2 948 243
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<b><u>Total</u></b>	<b><u>4 439 767</u></b>	<b><u>4 802 289</u></b>	<b><u>3 128 318</u></b>

## NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	118 092 716	100 557 143	109 894 106
- Banques étrangères	56 720 947	53 681 730	58 534 921
- Emprunts obligataires	143 100 000	130 800 000	138 100 000
- Billets de trésorerie	-	3 550 000	-
- Certificats de dépôt	4 000 000	2 000 000	-
- Certificats de leasing	20 000 000	21 000 000	14 000 000
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b><u>341 913 663</u></b>	<b><u>311 588 873</u></b>	<b><u>320 529 027</u></b>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 559 138	2 681 275	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	521 983	368 868	893 328
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 366 137	4 151 487	5 208 187
- Intérêts courus sur certificats de leasing	205 002	195 116	269 094
- Intérêts constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(41 868)	-
- Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	(45 343)	(16 585)	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	389 984	384 311	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(168 042)	(157 804)	(170 876)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(62 074)	(27 921)	(25 963)
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b><u>7 766 785</u></b>	<b><u>7 536 878</u></b>	<b><u>7 875 512</u></b>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>349 680 448</u></b>	<b><u>319 125 750</u></b>	<b><u>328 404 539</u></b>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>								
<b>BANQUES LOCALES</b>								
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	2 857 144	-	1 428 571	1 428 573		1 428 573
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	150 000	-	-	-
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	800 000	-	-	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	-	1 600 000	800 000	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 600 000	-	-	3 600 000	2 400 000	1 200 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000		1 000 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BIAT (01/2014)	3,000,000	Annuellement (2014-2018)	1,800,000	-	-	1,800,000	1,200,000	600,000
BT (1/2014)	2,000,000	Annuellement (2015-2016)	1,000,000	-	1,000,000	-	-	-
BTK (2014)	3,000,000	Annuellement (2015-2019)	2,400,000	-	600,000	1,800,000	1,200,000	600,000
ATB (2014)	4,000,000	Annuellement (2015-2019)	3,200,000	-	-	3,200,000	2,400,000	800,000
BH (2014)	5,000,000	Annuellement (2015-2017)	3,443,830	-	-	3,443,830	1,779,662	1,664,168
BIAT (2/2014)	5,000,000	Annuellement (2015-2019)	4,000,000	-	-	4,000,000	3,000,000	1,000,000
BIAT (3/2014)	5,000,000	Annuellement (2015-2019)	4,000,000	-	-	4,000,000	3,000,000	1,000,000
BT (2/2014)	5,000,000	Annuellement (2015-2019)	4,000,000	-	-	4,000,000	3,000,000	1,000,000
BTE (2014)	5,000,000	Annuellement (2015-2019)	4,143,133	-	-	4,143,133	3,222,572	920,561
BH (2015)	3,000,000	Annuellement (2016-2020)	3,000,000	-	522,818	2,477,182	1,918,341	558,841
AMEN BANK (2015)	5,000,000	Annuellement (2016-2020)	5,000,000	-	1,000,000	4,000,000	3,000,000	1,000,000
BIAT (1/2015)	10,000,000	Annuellement (2016-2020)	10,000,000	-	2,000,000	8,000,000	6,000,000	2,000,000
BT (2015)	5,000,000	Annuellement (2016-2020)	5,000,000	-	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
BIAT (2/2015)	5,000,000	Annuellement (2016-2020)	5,000,000	-	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
BIAT (3/2015)	7,500,000	Annuellement (2016-2020)	7,500,000	-	-	7,500,000	6,000,000	1,500,000
ATB (2015)	2,500,000	Annuellement (2016-2020)	2,500,000	-	-	2,500,000	2,000,000	500,000
ATIJARI BANK (1/2015)	6,000,000	Annuellement (2016-2020)	6,000,000	-	600,000	5,400,000	4,200,000	1,200,000
ATIJARI BANK (2/2015)	4,000,000	Annuellement (2016-2020)	4,000,000	-	400,000	3,600,000	2,800,000	800,000
BIAT 2016	10,000,000	Annuellement (2017-2021)	-	10,000,000	-	10,000,000	8,000,000	2,000,000
BH 2016	5,000,000	Annuellement (2017-2021)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
AMEN BANK (2016)	5,000,000	Annuellement (2016-2020)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
<u>Sous-total</u>			109,894,106	20,000,000	11,801,389	118,092,716	81,720,574	36,372,142



**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période				
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an		
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>										
B.E.I 2012	EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	5 201 474	-	608 431	4 593 044	3 088 504	1 504 540	
BIRD		10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	15 723 447	-	848 401	14 875 047	13 446 476	1 428 571	
BAD		5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	357 143	4 642 857	3 928 571	714 286	
BERD	EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)	32 610 000	-	-	32 610 000	24 776 429	7 833 571	
<u>Sous-total</u>				58 534 921	-	1 813 974	56 720 947	45 239 979	11 480 968	
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>168 429 027</b>	<b>20 000 000</b>	<b>13 615 363</b>	<b>174 813 664</b>	<b>126 960 553</b>	<b>47 853 110</b>	
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>										
CIL 2008 subordonné		10 000 000	Annuellement (2015-2019)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000	
CIL 2011/1		30 000 000	Annuellement (2012-2016)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-	
CIL 2012/1		20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000	
CIL 2012/2		20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000	
CIL 2013/1		13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	10 400 000	2 600 000	
CIL 2013/1		8 500 000	Annuellement (2014-2018)	5 100 000	-	-	5 100 000	3 400 000	1 700 000	
CIL 2014/1		20 000 000	Annuellement (2015-2019)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000	
CIL 2014/2		20 000 000	Annuellement (2015-2019)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000	
CIL 2015/1		25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000	
CIL 2015/2		25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000	
CIL 2016/1		30 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000	
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>138 100 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>143 100 000</b>	<b>104 800 000</b>	<b>38 300 000</b>	

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING								
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>								
Certificats de dépôt			-	13 000 000	9 000 000	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			-	13 000 000	9 000 000	4 000 000	-	4 000 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat EL BARAKA BANK			10 000 000	22 000 000	17 000 000	15 000 000	-	15 000 000
Certificat ZITOUNA BANK			4 000 000	14 000 000	13 000 000	5 000 000	-	5 000 000
<u>Sous-total</u>			14 000 000	36 000 000	30 000 000	20 000 000	-	20 000 000
<b><u>Total des CERTIFICATS DE DEPOTS &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u></b>			<b>14 000 000</b>	<b>49 000 000</b>	<b>39 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>-</b>	<b>24 000 000</b>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>			<b>320 529 027</b>	<b>99 000 000</b>	<b>77 615 363</b>	<b>341 913 663</b>	<b>231 760 553</b>	<b>110 153 110</b>

**NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	214 325	135 848	135 993
- Effets à payer, prestataire assurance	389 728	628 650	580 165
- Factures non parvenues	135 263	-	28 078
<u>Sous total</u>	<u>739 316</u>	<u>764 498</u>	<u>744 236</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	4 737 354	6 152 663	4 636 961
- Effets à payer	15 645 177	12 087 236	18 971 401
- Retenue de garantie	197 166	98 688	95 776
<u>Sous total</u>	<u>20 579 698</u>	<u>18 338 586</u>	<u>23 704 138</u>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>21 319 014</u></b>	<b><u>19 103 084</u></b>	<b><u>24 448 374</u></b>

**NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	340 543	320 768	342 306
- Personnel, rémunérations dues	84	84	84
- Personnel, autres charges à payer	252 371	228 117	348 483
- Etat, retenues sur salaires	104 786	98 534	11 344
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	326 978	294 920	375 996
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	4 212	64 714	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	252 288	25 750	195 141
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	159 105	364 115
- Etat, autres impôts et taxes à payer	19 020	48 572	17 343
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 216	9 623	10 269
- Etat, TVA à payer	-	69 202	-
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 659	43 520	43 520
- CNSS	232 496	215 989	138 652
- CAVIS	24 074	21 338	7 848
- CNAM	18 027	16 842	11 441
- Assurance Multirisque	-	3 791	-
- Assurance Auto	-	37 025	-
- Assurance Vie	6 344	6 344	6 344
- Assurance Groupe	31 005	27 987	28 664
- Autres comptes créditeurs	184 600	137 765	216 165
- Avances sur cessions titres immobilisés	932 058	544 207	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	61 044	58 970	61 401
- Prestataires Recouvrement	274 228	263 842	234 818
- Prestataires Assurances	610 594	-	-
- Compte d'attente	613 916	617 958	613 916
- Diverses Charges à payer	593 690	277 511	495 229
- Autres produits constatés d'avance	3 290	633	1 074
- Provisions pour risques et charges	23 000	35 000	23 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>4 962 522</u></b>	<b><u>3 628 111</u></b>	<b><u>3 547 152</u></b>

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		25 167 770	22 452 780	22 452 780
- Complément d'apports		4 320	-	-
- Réserves pour fonds social	(C)	2 131 062	1 914 823	1 872 736
- Actions propres	(D)	(2 960 823)	(2 927 793)	(3 000 244)
- Résultats reportés		7 294 191	5 669 176	5 669 176
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b><u>59 136 519</u></b>	<b><u>54 608 986</u></b>	<b><u>54 494 449</u></b>
Résultat de la période (1)		2 207 428	3 008 847	8 722 616
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b><u>61 343 947</u></b>	<b><u>57 617 833</u></b>	<b><u>63 217 064</u></b>
Nombre d'actions (2)		4 801 060	4 807 635	4 806 034
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,460	0,626	1,815

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des prêts remboursables au personnel de la "CIL".

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de la période	810	12 052
Cession de la période	(3 422)	(55 793)
Complément d'apports		4 320
Solde au 30 juin 2016	196 843	2 960 823

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2016, 4,10% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(exprimé en dinars)

## NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>20 441 840</b>	<b>1 656 206</b>	<b>3 456 294</b>	-	<b>(2 841 643)</b>	<b>8 128 100</b>	<b>58 340 797</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			4 290 000	300 000	3 538 101			(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			(2 279 060)		2 279 060				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(86 150)		(86 150)
Encaissement de dividendes sur actions propres					145 721				145 721
Divers				(41 382)					(41 382)
Résultat de la période close le 30 juin 2015								3 008 847	3 008 847
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 914 823</b>	<b>5 669 176</b>	-	<b>(2 927 793)</b>	<b>3 008 847</b>	<b>57 617 833</b>
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annualtion)								(3 008 847)	(3 008 847)
Rachat d'actions propres							(72 451)		(72 451)
Divers				(42 087)					(42 087)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
<b>Solde au 31 Décembre 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 872 736</b>	<b>5 669 176</b>	-	<b>(3 000 244)</b>	<b>8 722 616</b>	<b>63 217 064</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(12 052)		(12 052)
Cession d'actions propres						4 320	51 473		55 793
Encaissement de dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Divers				(41 674)					(41 674)
Résultat de la période close le 30 juin 2016								2 207 428	2 207 428
<b>Solde au 30 Juin 2016</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25 167 770</b>	<b>2 131 062</b>	<b>7 294 191</b>	<b>4 320</b>	<b>(2 960 823)</b>	<b>2 207 428</b>	<b>61 343 947</b>

**NOTE 14 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	19 216 140	17 333 348	36 000 022
- Intérêts de retard	1 002 447	1 041 135	2 285 592
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	158 212	153 846	277 299
- Autres	666 096	555 123	1 195 054
<b>Total</b>	<b>21 042 895</b>	<b>19 083 452</b>	<b>39 757 968</b>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	164 829	339 523	432 688
Intérêts de retard antérieurs	117 493	114 228	207 090
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(843 098)	(518 221)	(485 816)
Intérêts de retard	(406 307)	(360 340)	(471 152)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(967 083)</b>	<b>(424 810)</b>	<b>(317 190)</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>20 075 812</b>	<b>18 658 642</b>	<b>39 440 778</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	375 133 693	345 344 429	345 344 429
. A la fin de la période	391 798 022	356 553 061	375 133 693
. Moyenne	(D) 383 465 858	350 948 745	360 239 061
- Intérêts de la période	(C) 19 216 140	17 333 348	36 000 022
- Taux moyen	(C) / (D) 10,02%	9,88%	9,99%

**NOTE 15 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 070 360	4 066 489	8 888 153
- Intérêts des crédits des banques locales	3 517 774	3 201 871	6 700 154
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 752 786	1 499 993	3 263 103
- Intérêts des autres opérations de financement	825 501	1 356 851	2 255 515
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	189 062	164 498	353 325
<b>Total des charges financières des emprunts</b> (A)	<u>11 355 483</u>	<u>10 289 701</u>	<u>21 460 250</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(44 610)	(39 528)	(104 504)
- Autres charges financières	44 327	46 557	83 484
- Pénalités	-	-	20 848
<b>Total des autres charges financières</b>	<u>(284)</u>	<u>7 028</u>	<u>(171)</u>
<b>Total général</b>	<u>11 355 199</u>	<u>10 296 729</u>	<u>21 460 079</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	320 529 027	307 271 358	307 271 358
. A la fin de l'exercice	341 913 663	311 588 873	320 529 027
. Moyenne	(B) 331 221 345	309 430 115	313 900 193
- Taux moyen (A) / (B)	6,86%	6,65%	6,84%

**NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des comptes courants	7 005	8 215	16 192
- Plus values sur cession des titres immobilisés	345 281	203 686	343 542
- Dividendes	190 757	179 989	190 697
- Moins values sur titres SICAV	-	-	(1 932)
- Plus values sur titres SICAV	10 666	9 878	14 605
- Intérêts des comptes CEA	-	-	100 263
- Intérêts sur chèques impayés	13 740	9 557	22 766
- Intérêts sur certificats de dépôt	175 119	33 632	83 167
<b>Total</b>	<u>742 567</u>	<u>444 958</u>	<u>769 299</u>

**NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	1 736 850	1 628 593	3 423 681
- Charges connexes aux salaires	84 432	63 365	168 622
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	282 254	296 239	583 878
- Autres charges sociales	90 048	61 759	126 389
<b>Total</b>	<u>2 193 584</u>	<u>2 049 957</u>	<u>4 302 570</u>

**NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 286	3 489	6 978
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	226 488	196 752	427 172
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	8 194	5 417	16 389
- Transfert de charge	(9 600)	-	(9 600)
<b>Total</b>	<b><u>226 368</u></b>	<b><u>205 657</u></b>	<b><u>440 939</u></b>

**NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achats de matières et fournitures	93 127	95 356	184 270
<b>Total des achats</b>	<b><u>93 127</u></b>	<b><u>95 356</u></b>	<b><u>184 270</u></b>
- Sous-traitance générale	30 688	14 371	29 947
- Locations	74 131	58 538	112 686
- Entretien et réparations	111 612	98 197	198 883
- Primes d'assurances	24 325	22 430	43 601
<b>Total des services extérieurs</b>	<b><u>240 755</u></b>	<b><u>193 536</u></b>	<b><u>385 118</u></b>
- Personnel extérieur à l'entreprise	19 208	21 451	13 567
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	123 374	102 932	240 134
- Publicités, publications, relations publiques	84 012	56 537	146 774
- Déplacements, missions et réceptions	55 508	54 649	69 707
- Frais postaux et de télécommunications	76 702	80 748	148 846
- Services bancaires et assimilés	30 299	25 388	16 206
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b><u>389 103</u></b>	<b><u>341 704</u></b>	<b><u>635 235</u></b>
- Jetons de présence	31 500	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de crédits	7 500	7 500	15 000
<b>Total des charges diverses</b>	<b><u>54 000</u></b>	<b><u>54 000</u></b>	<b><u>108 000</u></b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	47 505	49 128	104 378
- T.C.L	49 009	44 007	91 834
- Droits d'enregistrement et de timbres	46 036	440	6 086
- Autres impôts et taxes	3 631	7 334	11 806
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b><u>146 181</u></b>	<b><u>100 909</u></b>	<b><u>214 104</u></b>
<b>Total général</b>	<b><u>923 166</u></b>	<b><u>785 505</u></b>	<b><u>1 526 726</u></b>



**NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 557 547	3 867 305	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	-	-	88 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 309 051)	(1 819 244)	(2 604 727)
- Créances radiées	-	2 987	425 044
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(394 814)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(15 008)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(11 718)
- Encaissement sur créances radiées	(12 000)	(12 217)	(24 217)
<b>Total</b>	<b><u>4 236 496</u></b>	<b><u>2 038 832</u></b>	<b><u>2 121 207</u></b>

**NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS**

Le détail des autres provisions est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	7 338	120 134	128 499
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	(84 078)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	(3 000)
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	(111 683)	(118 683)
<b>Total</b>	<b><u>7 338</u></b>	<b><u>8 451</u></b>	<b><u>(77 262)</u></b>

**NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	715 348	25 500	110 500
- Apurement de comptes	-	7 468	193 696
- Autres gains sur éléments exceptionnels	314	104	878
<b>Total</b>	<b><u>715 662</u></b>	<b><u>33 072</u></b>	<b><u>305 074</u></b>

**NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	24	3 836
- Redressement fiscal	-	111 514	101 020
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 554	15	2 107
<b>Total</b>	<b><u>3 554</u></b>	<b><u>111 552</u></b>	<b><u>106 963</u></b>

**NOTE 24 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<b>30 Juin 2016</b>	<b>30 Juin 2015</b>	<b>31 Décembre 2015</b>
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>2 728 764</b>	<b>3 773 767</b>	<b>10 896 503</b>
<b>A réintégrer</b>			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 557 547	3 867 305	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	-	-	88 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	7 338	120 134	128 499
- Reprises sur provisions	-	1 819 244	-
- Reprises sur provisions fiscales 2012	-	-	6 285 908
- Reprises sur provisions fiscales 2013	-	-	528 664
- Reprises sur provisions fiscales 2014	-	-	1 921 528
- Provisions pour congés payés 2015/2014	-	-	342 306
- Jetons de présence excédentaires	-	4 500	-
- Diverses charges non déductibles	61 328	55 410	219 354
- Redressement fiscal	-	111 514	-
<b>A déduire</b>			
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	-	-	5 736 559
- Reprises sur provisions comptables	-	1 819 244	2 999 541
- Provisions pour congés payés 2014/2013	-	-	320 768
- Reprises sur provisions initialement non déductibles	-	111 683	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	84 078
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	-	118 683
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	3 000
- Dividendes	190 757	179 989	190 697
<b><u>Bénéfice fiscal avant provisions</u></b>	<b><u>8 164 220</u></b>	<b><u>7 640 958</u></b>	<b><u>15 616 083</u></b>
Provisions pour créances douteuses 100%	5 557 547	3 867 305	4 746 647
<b><u>Bénéfice fiscal</u></b>	<b><u>2 606 673</u></b>	<b><u>3 773 653</u></b>	<b><u>10 869 436</u></b>
Réinvestissements exonérés			
* Société DAR EL JELD	-	-	1 650 000
* Société HF CONSULTING	-	-	51 000
* Société MEGA REAL ESTATE	-	-	40 000
* Société MS CONSULTING	-	-	42 000
* Société RED TEC	-	-	90 000
* Société SH CONSULTING	-	-	150 000
* Société TECNO SAHEM CONSULTING	-	-	60 000
* Société THF CONSULTING	-	-	180 000
* Société PROHOUSE	-	-	42 000
* Société ECOMAT	-	-	435 000
* Société LES DELICES DE MAMAN	-	-	105 000
* Société BOI	-	-	150 000
* Montant à investir	1 117 145	1 588 169	1 664 000
<b><u>Bénéfice imposable</u></b>	<b><u>1 489 528</u></b>	<b><u>2 185 484</u></b>	<b><u>6 210 436</u></b>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)</b>	<b><u>521 335</u></b>	<b><u>764 919</u></b>	<b><u>2 173 887</u></b>
<b>A imputer</b>			
- Acomptes provisionnels payés	652 166	600 355	1 801 064
- Retenues sur placements	5 423	5 459	8 709
<b><u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u></b>	<b><u>(136 255)</u></b>	<b><u>159 105</u></b>	<b><u>364 115</u></b>

**NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	27 186 559	24 048 474	24 048 474
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(32 451 622)	(30 023 156)	(27 186 559)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(2 948 243)	(2 826 145)	(2 826 145)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	4 409 692	4 622 214	2 948 243
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(180 075)	(180 075)	(180 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	30 075	180 075	180 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 705 528)	(1 496 916)	(1 496 916)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 819 399	1 607 469	1 705 528
- TVA collectée	+		18 158 085	17 900 361	36 485 284
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(1 268 962)	(1 479 119)	(2 648 094)
- Remboursements principal	+	Note 5	83 911 791	83 864 546	172 622 644
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	21 042 895	19 083 452	39 757 968
- Autres produits d'exploitation	+		140 428	133 779	262 575
- Créances virées en pertes	-	Note 20	-	(2 987)	(425 044)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	12 000	12 217	24 217
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	-	-	208 904
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(63 715)	(33 452)	(201 940)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(311 649)	(1 066 271)	(4 907 519)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	412 245	248 121	248 121
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(254 008)	(187 565)	(412 245)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	151 486	921	1 866
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	5 722 670	4 714 610	9 545 258
<b><u>Encaissements reçus des clients</u></b>			<b><u>123 813 522</u></b>	<b><u>119 120 554</u></b>	<b><u>247 754 622</u></b>

**NOTE 26 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	23 704 138	10 881 066	10 881 066
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(20 579 698)	(18 338 586)	(23 704 138)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 8	(142 482)	(91 392)	(91 392)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	152 224	186 333	142 482
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	106 203 374	99 319 080	207 820 657
- TVA sur Investissements	+		14 090 300	12 838 256	28 279 007
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	195 141	44 330	44 330
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(252 288)	(25 750)	(195 141)
<b><u>Investissements dans les contrats de leasing</u></b>			<b><u>123 370 710</u></b>	<b><u>104 813 337</u></b>	<b><u>223 176 871</u></b>

## NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
- Prestataire assurance en début de période	-	Note 8	(10 538)	-	-
- Prestataire assurance en fin de période	+	Note 8	-	-	10 538
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	84	121	121
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(84)	(84)	(84)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	(4 374)	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	10 150	7 173	4 374
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	744 236	379 051	379 051
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(739 316)	(764 498)	(744 236)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	342 306	320 768	320 768
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(340 543)	(320 768)	(342 306)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	348 483	329 186	329 186
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(252 371)	(228 117)	(348 483)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	11 344	28 676	28 676
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(104 786)	(98 534)	(11 344)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	375 996	287 513	287 513
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(326 978)	(294 920)	(375 996)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	138 652	132 183	132 183
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(232 496)	(215 989)	(138 652)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	7 848	10 480	10 480
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(24 074)	(21 338)	(7 848)
- CNAM en début de période	+	Note 12	11 441	10 956	10 956
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(18 027)	(16 842)	(11 441)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	35 008	38 880	38 880
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(37 349)	(34 331)	(35 008)
- Assurance multirisque en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance multirisque en fin de période	-	Note 12	-	(3 791)	-
- Assurance auto en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 12	-	(37 025)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	61 401	58 970	58 970
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(61 044)	(58 970)	(61 401)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	495 229	325 341	325 341
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(593 690)	(277 511)	(495 229)
- TVA, payée sur biens et services	+		152 987	160 132	338 495
- Charges de personnel	+	Note 17	2 193 584	2 049 957	4 302 570
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	923 166	785 505	1 526 726
- Impôts et taxes	-	Note 19	(146 181)	(100 909)	(214 104)
- Charges à répartir	+	Note 8	-	2 876	19 542
<b>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</b>			<b>2 960 063</b>	<b>2 454 142</b>	<b>5 338 240</b>

## NOTE 28 : INTERETS PAYES

			30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	177 089	272 714	477 305
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires en début de période	-	Note 10	(196 839)	(368 880)	(368 880)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires en fin de période	+	Note 10	230 116	185 725	196 839
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	-	5 183	5 183
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(4 212)	(64 714)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	5 208 187	3 909 392	3 909 392
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(4 366 137)	(4 151 487)	(5 208 187)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	1 701 743	1 421 397	1 421 397
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(2 559 138)	(2 681 275)	(1 701 743)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	893 328	571 686	571 686
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(521 983)	(368 868)	(893 328)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	269 094	479 509	479 509
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(205 002)	(195 116)	(269 094)
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	Note 10	-	41 868	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en fin de période	+	Note 10	45 343	16 585	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(389 984)	(384 311)	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	11 355 199	10 296 729	21 460 079
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(189 062)	(164 498)	(353 325)
			<b>11 447 742</b>	<b>8 821 642</b>	<b>19 726 836</b>

**Intérêts payés**

## NOTE 29 : IMPOTS PAYES

			30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	364 115	82 272	82 272
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	-	(159 105)	(364 115)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	136 255	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	17 343	16 379	16 379
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(19 020)	(48 572)	(17 343)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	10 269	9 623	9 623
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(10 216)	(9 623)	(10 269)
- TVA payée	+		2 727 807	3 965 987	6 048 490
- Impôts et taxes	+	Note 19	146 181	100 909	214 104
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	521 334	764 919	2 173 887
			<b>3 894 068</b>	<b>4 722 789</b>	<b>8 153 027</b>

**Impôts payés**

**NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+	Note 7	570 014	900 949	1 546 006
<b><u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>			<b><u>570 014</u></b>	<b><u>900 949</u></b>	<b><u>1 546 006</u></b>

**NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Moins-values sur cession d'immobilisations	-	Note 23	-	(24)	(3 836)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 7	40 652	-	1 490
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 7	-	23	1 782
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	715 348	25 500	110 500
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>			<b><u>756 000</u></b>	<b><u>25 500</u></b>	<b><u>109 936</u></b>

**NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	3 854 000	3 030 000	3 835 000
<b><u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u></b>			<b><u>3 854 000</u></b>	<b><u>3 030 000</u></b>	<b><u>3 835 000</u></b>

**NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	750 000	974 730	1 944 010
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 499 910	-	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 16	345 281	203 686	343 542
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	-	Note 12	-	(544 027)	(544 027)
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+	Note 12	932 058	544 207	-
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u></b>			<b><u>3 527 249</u></b>	<b><u>1 178 596</u></b>	<b><u>1 743 525</u></b>

**NOTE 34 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+	Note 13	4 250 000	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(167 389)	(145 721)	(145 722)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	43 520	43 391	43 391
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 659)	(43 520)	(43 520)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 13	41 674	41 382	83 470
<b><u>Dividendes et autres distributions</u></b>			<b><u>4 124 147</u></b>	<b><u>3 645 532</u></b>	<b><u>3 687 619</u></b>

**NOTE 35 : AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION**

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 8	(807 550)	(899 465)	(1 098 605)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 8	524 740	505 006	704 203
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	412 638	610 994	610 994
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(681 998)	(497 667)	(412 638)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	21 805	25 016	25 016
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(233 121)	(225 789)	(21 805)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	231 596	348 609	348 609
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(277 514)	(312 200)	(231 596)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 8	144 371	48 230	48 230
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 8	(196 020)	(250 738)	(144 371)
- Comptes d'attente passif en début de période	-	Note 12	(613 916)	(617 958)	(617 958)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 12	613 916	617 958	613 916
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 8	6 818	-	-
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 8	(6 818)	-	(6 818)
- Compte courant CGI en début de période	+	Note 8	-	-	-
- Compte courant CGI en fin de période	-	Note 8	-	(50 000)	-
- Prestataires Assurances en début de période	+	Note 8	-	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	-	Note 8	-	(33 019)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(460 583)	(400 598)	(400 598)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	478 028	401 607	460 583
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	-	(568 335)	(568 335)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	610 594	-	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(1 074)	(1 178)	(1 178)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	3 290	633	1 074
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	397 287	241 272	425 757
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	314	7 572	194 574
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(3 554)	(111 529)	(103 127)
<b><u>Autres flux liés à l'exploitation</u></b>			<b><u>163 247</u></b>	<b><u>(1 161 578)</u></b>	<b><u>(174 074)</u></b>

**NOTE 36 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 Août 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **4 - 12 – NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2016 :**

### **4 - 12 - 1 – NOTES COMPLEMENTAIRES :**

#### **- NOTE CONFORME AU DISPOSITION DU PARAGRAPHE 9 DE LA NCT 19 :**

Pendant la période intermédiaire, il n'y a eu aucun changement dans la structure de la Compagnie. Aussi, aucunes restructurations ou abandons d'activité n'ont été réalisées pendant cette période.

De plus, pendant la même période, il n'y a eu lieu aucuns regroupements, acquisitions cession de filiales ou investissements à long terme.

#### **- NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS:**

Il n'y a eu aucun événements postérieurs qui peuvent rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date du 30/06/2016, jusqu'à la date d'aujourd'hui.

### **4 - 12 - 2 – NOTES RECTIFICATIVES :**

#### **- NOTE 14 « CAPITAUX PROPRES »**



#### NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		25 167 770	22 452 780	22 452 780
- Complément d'apports		4 320	-	-
- Réserves pour fonds social	(C)	2 131 062	1 914 823	1 872 736
- Actions propres	(D)	(2 960 823)	(2 927 793)	(3 000 244)
- Résultats reportés		7 294 191	5 669 176	5 669 176
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>59 136 519</b>	<b>54 608 986</b>	<b>54 494 449</b>
Résultat de la période (1)		2 207 428	3 008 847	8 722 616
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b>61 343 947</b>	<b>57 617 833</b>	<b>63 217 064</b>
Nombre d'actions (2)		4 801 060	4 807 635	4 806 034
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,460	0,626	1,815

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des prêts remboursables au personnel de la "CIL".

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de la période	810	12 052
Cession de la période	(3 422)	(55 793)
Complément d'apports		4 320
Solde au 30 juin 2016	196 843	2 960 823

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2016, 4,10% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

**La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'Administration du 12 avril 2016 quand la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.**

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**4 - 13 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2016 :**



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215

E-mail: neji.fac@planet.tn

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage –  
Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis

Tél : 71 755 035 / Fax : 71 753 062

E-mail: walid.bensalah@deltaconsult.com.tn

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

### MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

#### *Introduction :*

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### *Etendue de l'examen :*

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 22 août 2016**

**Les Commissaires aux Comptes**

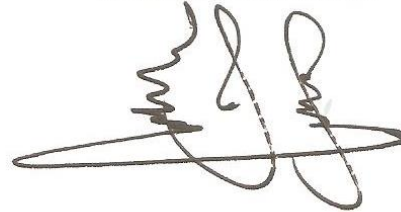
**F.A.C**

**Mohamed Neji HERGLI**



**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**



## 4 - 13 - 1 – ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA CIL AU 30 JUN 2016 :

### I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-					
g) engagements par signature <sup>4</sup>	25 926 247	25 926 247				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 065 237	55 065 237				
<b>TOTAL</b>	<b>80 991 484</b>	<b>80 991 484</b>				
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement reçues	190 052 922	190 052 922				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing <sup>5</sup>	71 553 351	71 242 076		311 275		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	311 774 672	311 555 303		219 369		
<b>TOTAL</b>	<b>573 380 945</b>	<b>572 850 301</b>		<b>530 644</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
Emprunt obtenu non encore encaissé	19 500 000	19 500 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
<b>TOTAL</b>	<b>19 500 000</b>	<b>19 500 000</b>				

### II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

<sup>4</sup> Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

<sup>5</sup> Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2015.

**4 - 13 - 2 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA CIL AU 30 JUIN 2016 :**

**Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2016**

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2015	Encours au 30-06-2016
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	8 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	6 000 000	-
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	8 000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2017	TMM+1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	12 000 000	8 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	13 000 000
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2018	7%	5 ans	5 100 000	5 100 000
CIL 2014/1	20 000 000	15/07/2019	TMM+1,90% ou fixe 7,20%	5 ans	16 000 000	16 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	30/01/2020	7,60%	5 ans	20 000 000	16 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	15/01/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	25 000 000	20 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	30/10/2020	TMM+2% ou fixe 7,65%	5 ans	25 000 000	25 000 000
CIL 2016/1	30 000 000	16/05/2021	TMM+2,10% ou fixe 7,50%	5 ans	-	30 000 000
<b>Total</b>	<b>221 500 000</b>	-	-	-	<b>138 100 000</b>	<b>143 100 000</b>

## Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2016

En dinars

Emprunts	Montant	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30-06-2016
<b>BANQUES LOCALES</b>				
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	6 ans	1 428 573
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 ans	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	800 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 800 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 800 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	800 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	400 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	5 ans	2000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	6 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	3 600 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	2 ans	1 000 000
BIAT (1/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 800 000
BTK(2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	1 800 000
ATB(2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	3200 000
BH( 2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	2 ans	3 443 830
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 ans	4 143 133
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 477182
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	4 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	8 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	7 500 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	2 500 000
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 400 000
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	3 600 000
BIAT 2016	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	10 000 000
BH 2016	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 ans	5 000 000
AMEN BANK (2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 ans	5 000 000
<b>Sous Total</b>				<b>118 092 716</b>
<b>BANQUES ETRANGERES</b>				
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	7 ans	4 593 044
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	7 ans	14 875 047
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	4 642 857
BERD EUR	15 000 000	Semestriellement ( 2016-2020)	4 ans	32 610 000
<b>Sous Total</b>				<b>56 720 947</b>
<b>Total</b>				<b>174 813 664</b>

## Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2016

Ces emprunts sont matérialisés par des certificats de dépôts et des certificats de leasing.

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
<b>Certificat de leasing :</b>			
EL BARAKA	2 000 000	13/07/2016	Sans aval
EL BARAKA	3 000 000	19/02/2017	Sans aval
EL BARAKA	2 000 000	20/08/2016	Sans aval
EL BARAKA	1 000 000	23/08/2016	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	22/08/2016	Sans aval
EL BARAKA	1 000 000	24/08/2016	Sans aval
ZITOUNA BANK	1 000 000	24/08/2016	Sans aval
EL BARAKA	3 000 000	09/09/2016	Sans aval
ZITOUNA BANK	2 000 000	07/09/2016	Sans aval
EL BARAKA	2 000 000	15/09/2016	Sans aval
EL BARAKA	1 000 000	23/09/2016	Sans aval
<b>Sous – Total</b>	<b>20 000 000</b>		
<b>Certificats de dépôts :</b>			
TES	1 000 000	16/08/2016	Sans aval
TES	1 000 000	24/08/2016	Sans aval
TES	500 000	29/08/2016	Sans aval
IOS	1 000 000	19/09/2016	Sans aval
GO	500 000	08/08/2016	Sans aval
<b>Sous – Total</b>	<b>4 000 000</b>		
<b>Total</b>	<b>24 000 000</b>		

Encours des certificats de dépôts et des certificats de leasing à plus d'un an :

Néant.



#### 4 - 13 - 4 – LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2016 :

PRODUITS	JUIN	JUIN	CHARGES	JUIN	JUIN	SOLDES	JUIN	JUIN
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	19 216 140	17 333 348	Intérêts et charges assimilés	11 355 199	10 296 729			
Intérêts de retard	1 002 447	1 041 135						
Variation des produits réservés	( 967 083)	( 424 810)						
Produits accessoires	824 308	708 969						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>20 075 812</u>	<u>18 658 642</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>11 355 199</u>	<u>10 296 729</u>	<u>Marge commerciale</u>	<u>8 720 613</u>	<u>8 361 913</u>
Marge commerciale	8 720 613	8 361 913						
Autres produits d'exploitation	140 428	133 779						
Produits des placements	742 567	444 958						
<u>Sous total</u>	<u>9 603 608</u>	<u>8 940 650</u>			0 000	<u>Marge commerciale nette (PNB)</u>	<u>9 603 608</u>	<u>8 940 650</u>
<u>Marge commerciale nette (PNB)</u>	<u>9 603 608</u>	<u>8 940 650</u>	Autres charges d'exploitation	776 985	684 596	<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>8 826 623</u>	<u>8 256 054</u>
<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>8 826 623</u>	<u>8 256 054</u>	Charges de personnel	2 193 584	2 049 957			
			Impôt et taxes	146 181	100 909			
<u>Sous total</u>	<u>8 826 623</u>	<u>8 256 054</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 339 765</u>	<u>2 150 866</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>6 486 858</u>	<u>6 105 188</u>
Excédent brut d'exploitation	6 486 858	6 105 188	Dotations aux amortissements	226 368	205 657			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 309 051	1 819 244	- Pour dépréciation des créances	5 557 547	3 867 305			
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des immobilisations financières					
- Suite à la radiation de créances			- Pour dépréciation des autres actifs	7 338	120 134			
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- pour risques et charges					
- Pour dépréciation des autres actifs			- pour dépréciation des immobilisations propres					
- pour risques et charges		111 683	- pour départ à la retraite					
Encaissement sur créances radiées	12 000	12 217	Créances radiées		2 987			
Autres produits ordinaires	715 662	33 072	Autres pertes ordinaires	3 554	111 552			
			Impôts sur les bénéfices	521 334	764 919			
<u>Sous total</u>	<u>8 523 569</u>	<u>8 081 401</u>	<u>Sous total</u>	<u>6 316 141</u>	<u>5 072 554</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 207 428</u>	<u>3 008 847</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>2 207 428</u>	<u>3 008 847</u>

#### 4 - 13 - 5 – TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>20 441 840</b>	<b>1 656 206</b>	<b>3 456 294</b>	-	<b>(2 841 643)</b>	<b>8 128 100</b>	<b>58 340 797</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			4 290 000	300 000	3 538 101			(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			(2 279 060)		2 279 060				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(86 150)		(86 150)
Encaissement de dividendes sur actions propres					145 721				145 721
Divers				(41 382)					(41 382)
Résultat de la période close le 30 juin 2015								3 008 847	3 008 847
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 914 823</b>	<b>5 669 176</b>	-	<b>(2 927 793)</b>	<b>3 008 847</b>	<b>57 617 833</b>
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annualtion)								(3 008 847)	(3 008 847)
Rachat d'actions prpores							(72 451)		(72 451)
Divers				(42 087)					(42 087)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
<b>Solde au 31 Décembre 2015</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>22 452 780</b>	<b>1 872 736</b>	<b>5 669 176</b>	-	<b>(3 000 244)</b>	<b>8 722 616</b>	<b>63 217 064</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(12 052)		(12 052)
Cession d'actions propres						4 320	51 473		55 793
Encaissement de dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Divers				(41 674)					(41 674)
Résultat de la période close le 30 juin 2016								2 207 428	2 207 428
<b>Solde au 30 Juin 2016</b>	<b>25 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25 167 770</b>	<b>2 131 062</b>	<b>7 294 191</b>	<b>4 320</b>	<b>(2 960 823)</b>	<b>2 207 428</b>	<b>61 343 947</b>

**4 - 13 - 6 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :**

<b>En dinars</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Intérêts et produits de leasing	20 075 812	18 658 642	39 440 778
Produit net	9 603 608	8 940 650	19 012 573
Résultat d'exploitation avant provisions	6 260 489	5 899 530	12 742 337
<b>Capital social</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Produits de leasing par action	4,015	3,732	7,888
Produit net par action	1,921	1,788	3,803
Résultat d'exploitation par action	1,252	1,180	2,548

**4 - 13 - 7 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :**

<b>En dinars</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Résultat avant impôt	2 728 763	3 773 767	10 896 503
Résultat net d'impôt	2 207 428	3 008 847	8 722 616
<b>Capital social</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Résultat par action avant impôt	0,546	0,755	2,179
Résultat par action net d'impôt	0,441	0,602	1,745
Résultat avant impôt / capital social	10,92%	15,10%	43,59%
Résultat net d'impôt / capital social	8,83%	12,04%	34,89%

**4 - 13 - 8 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :**

<b>En dinars</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Résultat net	2 207 428	3 008 847	8 722 616
Dotations aux amortissements	226 368	205 657	440 939
Dotations nettes aux provisions	4243834	2 047 284	2 043 945
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>6 677 630</b>	<b>5 261 788</b>	<b>11 207 500</b>

#### 4 - 13 - 9 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

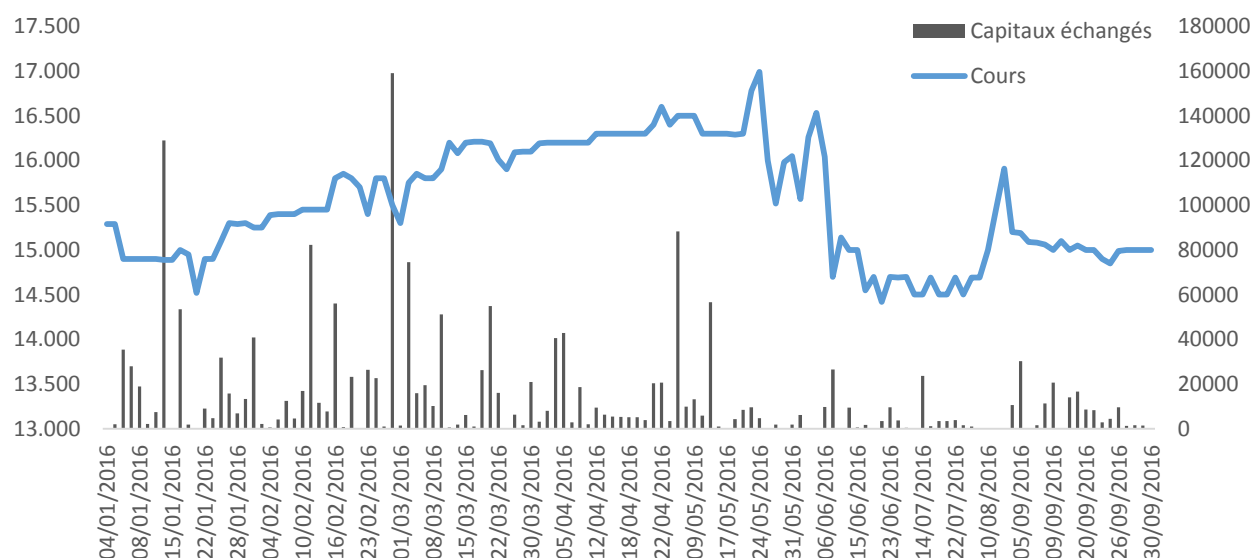
Désignation	30-juin-16	30-juin-15	31-déc-15
<b>Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)</b>			
Résultat net de la période (1)	2 207	3 009	8 723
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	423 378	388 912	405 545
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	452 253	409 644	419 179
Fonds propres (avant résultat net) (3)	59 137	54 609	54 494
Capitaux propres avant affectation	61 344	57 618	63 217
Créances sur la clientèle	399 348	366 406	382 620
Créances classées (4)	49 661	36 725	32 340
Produits réservés (5)	3 612	2 809	2 675
Total provisions (6)	23 694	19 805	19 416
Dettes envers la clientèle	4 440	4 802	3 128
Emprunts et ressources spéciales (7)	349 680	319 126	328 405
Total bilan	441 746	404 277	422 745
Charges financières (8)	11 355	10 297	21 460
Produit net	9 604	8 941	19 013
Charges de personnel	2 194	2 050	4 303
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	3 343	3 041	6 270
Provisions nettes	4 244	2 047	2 044
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	13,08%	14,04%	13,00%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	3,73%	5,51%	16,01%
Taux de créances classées (4)/(2)	10,98%	8,97%	7,71%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	54,99%	61,58%	68,31%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	11,73%	9,44%	7,97%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	15,79%	16,70%	17,25%
<b>Ratios de structure</b>			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,89%	14,25%	14,95%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,16%	78,94%	77,68%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,40%	90,63%	90,51%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,67%	88,41%	86,65%
<b>Ratios de gestion</b>			
Charges de personnel/Produits nets	22,84%	22,93%	22,63%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	16,24%	16,37%	34,89%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	34,81%	34,01%	32,98%
Provisions nettes/Produits nets	44,19%	22,90%	10,75%
<b>Ratios de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	3,73%	5,51%	16,01%
ROA (Résultat net/Total bilan)	0,50%	0,74%	2,06%
Résultat net/Produits nets	22,99%	33,65%	45,88%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	5,03%	5,09%	10,31%
Produits nets/Total bilan	2,17%	2,21%	4,50%

\*\* Tel que modifié par la circulaire 99-04 et la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

## 4 - 14 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours(non ajustés) et des quantités traitées : janvier –septembre 2016

### Evolution du cours du titre CIL depuis le début de 2016



Source :BVMT

#### Indicateurs Boursiers

**Nombre de titres admis au 30 décembre 2015 : 5.000.000**

**Nombre de titres admis au 30 septembre 2016 : 5.000.000**

**Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)**

**Capitalisation boursière au 31 décembre 2015 : 74 millions de dinars**

**Capitalisation boursière au 30 septembre 2016 :75 millions de dinars**

**Cours le plus haut du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 septembre 2016:17,120 dinars**

**Cours le plus bas du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 septembre 2016: 14,250 dinars**

(selon les chiffres de la bourse)	2013	2014	2015	Septembre – 2016
Nombre de titres admis	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	1 188 735	386 820	310 427	116 450
Cours fin de période (en DT)	14,720	13,390	14,850	15,000
Capitalisation boursière (en DT)	70 000 000	66 950 000	74 250 000	75 000 000
Valeur comptable nette (en DT) (*)	10,878	11,668	12,643	-
Cours le plus haut (en DT)	16,500	14,930	15,040	17,120
Cours le plus bas (en DT)	12,500	12,300	13,110	14,250
Bénéfice par action (en DT)	1,713	1,626	1,745	-
Dividende par action (en DT)	0,750	0,750	0,850	-
Date de détachement	29/05/2014	28/05/2015	26/05/2016	-
Taux de distribution	43,8%	46,1%	48,7%	-
Taux de rotation	23,77%	7,74%	6,21%	2,33%
P.E.R	8,2	8,2	8,51	-
Rendement de la période (**)	-5,6%	+1,0%	+16,51%	6,73%

(\*) Suite à l'émission d'action gratuite en 2010, les calculs ont été retraités sur la base du nombre d'action en circulation au 31/12/2011.

(\*\*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

## CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

### 5 - 1 – CONSEIL D’ADMINISTRATION :

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l’activité, le contrôle, les seuils de participation dans d’autres sociétés, etc..., avec l’imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, la Compagnie Internationale de Leasing s’engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

#### 5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
<b>President :</b>			
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
<b>Administrateurs :</b>			
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE **	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M <sup>me</sup> Hella BRIGUI HAMIDA	2014 – 2016*	Tunis
Société Touristique OCEANA ***	Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB	2014 – 2016*	Hammamet
Tunisian Travel Services	M <sup>r</sup> Raouf NEGRA	2014 – 2016*	Tunis
Mr Habib Bouaziz	Lui-même	2014 – 2016*	Tunis
M <sup>r</sup> Afif BEN YAHIA	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
M <sup>r</sup> Walid ZAHEG	Lui même	2014 – 2016*	Tunis
M <sup>r</sup> Skander KAMOUN	Lui même	2014 – 2016*	Tunis

\* Mandat renouvelé par l’AGO du 22 mai 2014 pour une période de trois ans prenant fin à la date de l’AGO statuant sur l’exercice 2016.

Mr Afif BEN YAHIA et Mr Walid ZAHEG sont qualifiés de membres indépendants au sens de l’article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

\*\* Mr Khaled BEN HASSINE désigné par l’AGO du 22 mai 2014 en tant qu’administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l’article 40 de la loi n°2001-65.

\*\*\*Nomée par l’AGO du 22 mai 2014 pour une période de trois ans prenant fin à la date de l’AGO statuant sur l’exercice 2016.

**5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES  
D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :**

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction/de nomination	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général et président du comité exécutif de crédit	01-01-1997	Tunis
Mr Salah SOUKI	Directeur Général Adjoint	21-10-1992	Tunis
Mr Habib BOUAZIZ	Membre du comité exécutif de crédit	17-05-2012	Tunis
Mr Skander KAMOUN	Membre du comité exécutif de crédit	17-05-2012	Tunis
M <sup>r</sup> Walid ZAHEG	Membre du comité permanent d'audit interne	17-05-2012	Tunis
Mr Raouf NEGRA	Membre du comité permanent d'audit interne	17-05-2012	Tunis
Mme Hela BRIGUI HMIDA	Membre du comité permanent d'audit interne	17-05-2012	Tunis
Mr Afif BEN YAHIA	Membre du comité des risques	17-05-2012	Tunis
Mr Khaled BEN HASSINE	Membre du comité des risques	17-05-2012	Tunis
Mme Myriam BRIGUI HAJ TAIEB	Membre du comité des risques	22-05-2014	Tunis

**5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA  
SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES  
DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION :**

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
<b>Conseil d'administration et direction :</b>	
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
<b>Administrateurs :</b>	
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT
Mr Habib BOUAZIZ	Retraité
M <sup>r</sup> Afif BEN YAHIA	Retraité de la Société SAGES Capital
M <sup>r</sup> Walid ZAHEG	Fondateur et dirigeant de TECNOCASA Tunisie
M <sup>r</sup> Skander KAMOUN	Gérant de la société DELLMANN

**5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS  
DANS D'AUTRES SOCIETES :**

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA.
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	Néant
Mr Habib Bouaziz	Néant
M <sup>r</sup> Afif BEN YAHIA	Néant
M <sup>r</sup> Walid ZAHEG	TECNOCASA Tunisie
M <sup>r</sup> Skander KAMOUN	Néant

**5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU’ILS REPRESENTENT :**

<b>Membres</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Fonction au sein de la société qu’il représente</b>
Société Touristique OCEANA	M <sup>me</sup> Myriam BRIGUI HAJ TAIEB	Administrateur
Société Générale Financière - SICAF	M <sup>me</sup> Hella BRIGUI HAMIDA	Administrateur
Tunisian Travel Services	M <sup>r</sup> Raouf NEGRA	Directeur Financier

**5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L’EXERCICE 2015:**

**5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2015 :**

La rémunération brute du Président Directeur Général s’élève à 342 602 DT, dont 12 034 DT de charges sociales ainsi qu’une voiture de service mise à sa disposition pour le besoin de ses déplacements professionnels.

Sur autorisation du Conseil d’Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2015, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s’élèvent à 229 456 DT dont 19 974 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par CIL SICAR se sont élevés à 25 324 DT dont 2048 DT des charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint dispose d’une voiture de service et ce pour ses déplacements professionnels. Aucun autre avantage en nature n’est accordé aux membres des organes d’administration.

L’Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2016 a fixé la rémunération des trois Comités (Exécutif de crédit, permanent d’audit interne et risques) à 15 000 DT par Comité.

L’Assemblée Générale Ordinaire a fixé le montant global des jetons de présence, englobant les rémunérations des Comités, à 108.000 Dinars à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d’Administration.

**5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2015:**

Aucune opération n’a été conclue avec les administrateurs de la CIL.



### 5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting**, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI.	22 bis, avMongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tel : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2014-2016**

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Delta Consult***, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Walid BEN SALAH.	<b>Immeuble Saadi - Tour CD – 2<sup>ème</sup> étage – Appartement 7 &amp; 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.</b>	Tel :71 755 035 Fax : 71 753 062	2015-2017***

\*\* Renouvelée par l'AGO du 22 mai 2014 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2016.

\*\*\* Renouvelée par l'AGO du 15 mai 2015 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2017.

### 5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Au cours de l'exercice 2015, la CIL a mis en force deux contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle a des dériveants communs, pour une durée de 67 mois et à un taux de d'intérêt de 10,5%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 395 259 DTHT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

Au 31/12/2015, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 649 444 DT.

Administrateur	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
<b>Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement</b>		
OCEANA	1 649 444	67 mois à 10,5%
<b>Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société</b>		
OCEANA	1 649 444	67 mois à 10,5%

Au cours de l'année 2015 la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 36.659 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

## **CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **6 - 1 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :**

#### **6 - 1 - 1 – EVOLUTION RECENTE :**

Les mises en force se sont élevées à 155,9 MD au 30/09/2016 contre 152 MD au 30/09/2015, soit une hausse de 2,57%.

Les approbations ont évolué de +3,21%, passant de 187 MD au 30/09/2015 à 193 MD au 30/09/2016.

L'encours financier a augmenté de +8,50% en passant de 362,3 MD au 30 septembre 2015 à 393,1 MD au 30 septembre 2016.

Le ratio des créances classées a atteint 10,38% au 30/09/2016 contre 10,81% au 30/09/2015.

Par ailleurs, la CIL a enregistré au 30 septembre 2016 et par rapport à la même période en 2015, un repli en termes de part de marché de 0,46 points pour les approbations, de 0,43 points pour les mises en force et une amélioration de 0,49 points pour l'encours financier.

#### **6 - 1 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :**

La société prévoit pour l'année 2016 une hausse de 5,89% du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 220 MD et table sur une évolution moyenne de 4,59% l'an à partir de 2016.

D'un point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire même sur l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- ❖ La consolidation de la part de marché de leasing en renforçant l'équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- ❖ Le maintien d'un taux de croissance annuel positif des mises en force et un niveau de rentabilité des fonds propres confortable aux alentours de 15% ;
- ❖ Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- ❖ La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances à un niveau supérieur à 70% ;
- ❖ La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

## 6 - 2 – PERSPECTIVES D’AVENIR :

### 6 - 2 - 1 – ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions établies en 2015 et publiées au niveau de l'actualisation du document de référence « CIL 2015 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2015 (mDt)	Réalisations 2015 (mDt)	Ecart (mDt)	Taux de Réalisations (%)	Commentaires
Mises en Force	210 000	207 765	-2 235	99%	Les réalisations de 2015 ont été de l'ordre de 99 % des prévisions initiales.
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 510	39 441	-69	99,82%	L'écart constaté au niveau des intérêts et des produits de leasing est dû au montant des mises en force réalisées inférieur que celui prévu.
Intérêts et charges assimilées	21 403	21 460	57	100%	La différence au niveau des intérêts et charges assimilées provient essentiellement de l'augmentation de l'encours des emprunts.
Produits de placement	760	769	9	101%	Les produits de placement prévisionnels sont légèrement en baisse par rapport à ceux réalisés.
Charge de personnel	4 200	4 303	103	102%	Cette variation positive de 102% est principalement due aux augmentations légales décidées des salaires avec effet rétroactif au mois de mai 2015.
Autres charges d'exploitation	1 485	1 527	42	103%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2015 présentent une hausse de 3% par rapport aux prévisions initiales.
Dotations aux amortissements	441	441	0	100%	Les dotations aux amortissements réalisées sont aux mêmes niveaux des prévisions initiales.
Dotations aux provisions et résultats des créances radiées	1 930	2 121	191	110%	Cette hausse est expliquée par l'augmentation de la dotation aux provisions collectives de 88 mD et des dotations pour risques sur la clientèle de 103 mD.

**La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## 6 - 2 - 2 – ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau de l'actualisation du document de référence "CIL 2015" enregistré le 29 février 2016 sous le n° 15-006, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2015 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

### ❖ Les intérêts et produits assimilés de leasing :

	En milliers de DT				Commentaires
	2016	2017	2018	2019	
Ancien Business Plan	43 700	47 200	50 400	53 720	Les prévisions ont été révisées un peu à la baisse suite à une hypothèse de diminution du taux de sortie moyen des nouvelles mises en force, suite à la baisse du taux excessif.
Nouveau Business Plan	43 500	47 000	50 200	53 500	
Ecart	-200	-200	-200	-220	

### ❖ Les intérêts et charges assimilés de leasing :

	En milliers de DT				Commentaires
	2016	2017	2018	2019	
Ancien Business Plan	23 895	25 581	27 519	29 145	Les prévisions initiales ont été ajustées pour tenir compte de l'effet de la baisse du TMM.
Nouveau Business Plan	23 750	25 800	27 500	29 250	
Ecart	-145	219	-19	105	

### ❖ Les charges d'exploitation :

	En milliers de DT				Commentaires
	2016	2017	2018	2019	
Ancien Business Plan	6 760	7 310	7 850	8 440	Le détail de cette rubrique s'explique par une politique plus agressive en terme de contrôle des charges.
Nouveau Business Plan	6 850	7 200	7 610	8 034	
Ecart	90	-110	-240	-406	

❖ **Les emprunts bancaires et obligataires à contracter :**

En milliers de DT

	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Ancien Business Plan	107 000	117 000	129 000	138 000	Les prévisions initiales ont été corrigées suite à la prise en compte de l'effet des crédits fournisseurs de leasing à court terme.
Nouveau Business Plan	110 000	115 000	132 000	147 000	
Ecart	3 000	-2 000	3 000	9 000	

❖ **Les Charges de personnel**

En milliers de DT

	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Ancien Business Plan	4 500	4 860	5 250	5 670	Réadaptation en fonction des nouvelles données, les recrutements et les augmentations salariales.
Nouveau Business Plan	4 650	4 930	5 230	5 550	
Ecart	150	70	-20	-120	

❖ **Autres charges d'exploitation**

En milliers de DT

	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Ancien Business Plan	1 800	1 950	2 100	2 270	Une maîtrise croissante des autres charges d'exploitation.
Nouveau Business Plan	1 750	1 800	1 910	2 025	
Ecart	-50	-150	-190	-245	

❖ **Dotations aux amortissements**

En milliers de DT

	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Ancien Business Plan	460	500	500	500	Les dotations aux amortissements ont été ajustées en fonction de l'évolution des immobilisations propres de la société.
Nouveau Business Plan	450	470	470	460	
Ecart	-10	-30	-30	-40	

❖ **Dotations aux provisions et résultats des créances radiées :**

En milliers de DT					
	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Ancien Business Plan	1 980	2 130	2 364	2 420	Les dotations pour risques sur la clientèle ont été ajustées au prorata de l'augmentation de l'engagement total des créances.
Nouveau Business Plan	2 300	2 250	2 430	2 620	
Ecart	320	120	66	200	

**6 - 2 - 3 – ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2016 :**

La confrontation des réalisations des neuf premiers mois de 2016 avec les prévisions établies pour l'année 2016 publiées au niveau du présent document de référence « CIL 2016 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Réalizations au 30/09/2016	Prévisions année 2016	Pourcentage de réalisation
<b>Mises en force</b>	155 881	220 000	70,86%
<b>Produit net</b>	14 897	20 950	71,11%
<b>Emprunts et dettes rattachées</b>	356 875	362 809	98,36%
<b>Encours financiers</b>	393 069	409 017	96,1%

Les principales réalisations au 30/09/2016 sont en phase avec les prévisions relatives à l'exercice 2016 telles que prévues au niveau du plan d'affaires 2016-2020.

**6 - 2 - 4 – HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:**

Les projections financières (2016-2020) de la société ont été mises à jour dans le cadre du document de référence « CIL 2016 » et approuvées par le **Conseil d'Administration du 11 octobre 2016**.  
Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2015.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

❖ **Les mises en force :**

Pour l'année 2016, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 220 MD, soit une hausse de +5,89% par rapport à 2015.

La CIL table, à partir de 2016, sur une évolution moyenne de 4,26% l'an, soit :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
En milliers de DT	207 765	220000	230000	240000	250 000	260 000	4,26%
Taux d'évolution	4,00%	5,89%	4,55%	4,35%	4,17%	4,00%	

❖ **Les intérêts et produits assimilés de leasing :**

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 7,22% l'an à partir de 2016.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
En milliers de DT	39 441	43 500	47 000	50 200	53 500	57 500	7,22%
Taux d'évolution	9,93%	10,29%	8,05%	6,81%	6,57%	7,48%	

❖ **Les intérêts et charges assimilées :**

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées devrait se situer à un niveau moyen de 7,44% à partir de 2016.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
En milliers de DT	21 460	23 750	25 800	27 500	29 250	31 650	7,44%
Taux d'évolution	12,23%	10,67%	8,63%	6,59%	6,36%	8,21%	

❖ **Les charges d'exploitation :**

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 5,53% à partir de 2016:

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
En milliers de DT	6 270	6 850	7 200	7 610	8 034	8 495	5,53%
Taux d'évolution	3,12%	9,25%	5,11%	5,70%	5,57%	5,73%	

❖ **Les provisions nettes :**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Dotations aux provisions	4 747	5 300	5 250	5 430	5 620	5 800	2,28%
Reprises sur provisions	2 625	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	0%
Provisions nettes	<b>2 121</b>	<b>2 300</b>	<b>2 250</b>	<b>2 430</b>	<b>2 620</b>	<b>2 800</b>	<b>5,04%</b>
Taux d'évolution	42,10%	8,43%	-2,18%	8,02%	7,82%	6,85%	-

❖ **Les fonds que la société projette de lever :**

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Emp obligataire</b>					
Montant	60 000	60 000	70 000	80 000	80 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
<b>Emp bancaires</b>					
Montant	50 000	55 000	62 000	67 000	75 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,50%	6,50%	6,75%	6,75%	6,75%
<b>Total emprunt</b>	<b>110 000</b>	<b>115 000</b>	<b>132 000</b>	<b>147 000</b>	<b>155 000</b>

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

Nous précisons aussi que le total des emprunts en bas du tableau ci-dessus diffère de celui du poste "Encaissement provenant des emprunts", dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de certificats de dépôts ou de certificats de leasing.

❖ **Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :**

En milliers de DT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Emprunts et ressources spéciales	328 405	362 809	381 974	406 480	431 366	454 990	5,82%
Taux d'évolution	4,83%	10,48%	5,28%	6,42%	6,12%	5,48%	

❖ **Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :**

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Crédits bancaires et extérieurs	9 963	9 541	10 560	11 281	12 243	13 137	8,32%
Emprunts obligataires	8 888	10 555	12 461	13 844	15 020	16 758	12,28%
Autres crédits à CT et autres	2 609	3 655	2 780	2 375	1 987	1 755	-16,76%
<b>Total charges financières</b>	<b>21 460</b>	<b>23 750</b>	<b>25 800</b>	<b>27 500</b>	<b>29 250</b>	<b>31 650</b>	<b>7,44%</b>

❖ **Les capitaux propres :**

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	26 826	30 155	32 405	34 791	37 505	40 541
Résultats reportés	5 669	6 867	9 853	13 009	16 552	20 522
Actions propres	(3 000)	(2 800)	(2 400)	(1 800)	(1 000)	0
Résultat de la période	8 723	9 440	9 780	10 550	11 355	12 145
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>63 217</b>	<b>68 662</b>	<b>74 638</b>	<b>81 550</b>	<b>89 412</b>	<b>98 207</b>



### ❖ Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit pour l'année 2016, des investissements d'aménagement et de renouvellement et en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux de l'ordre de **200 000 dinars**. Pour le reste de la période du Business Plan (2017-2020), le management de la société prévoit un investissement annuel moyen de **300 000** dinars.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 25%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements, d'une moyenne de **4 137** dinars à partir de 2016.

### ❖ Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

En DT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dividende par action	0,850	0,850	0,850	0,850	0,850	0,850

### ❖ La rentabilité prévisionnelle :

Les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2016 à 2020 en fonction des taux annuels figurant dans le tableau qui suit :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 7,84% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 7,59% ;
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 8,53% ;
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des résultats nets sera de 6,86% ;

Taux d'évolution :	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Intérêts et produits assimilés	9,93%	10,29%	8,05%	6,81%	6,57%	7,48%
Produits nets	6,76%	10,19%	6,92%	7,23%	6,99%	6,61%
Résultat d'exploitation	6,21%	10,30%	9,74%	7,95%	7,63%	7,04%
Résultat net	7,31%	8,22%	3,60%	7,87%	7,64%	6,95%

## 6 - 2 - 5 – LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

### Bilan prévisionnel :

En milliers de DT

<b>ACTIFS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Caisses et avoirs auprès des banques	8 307	8 627	6 437	6 471	5 667	5 771
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	382 620	408 470	436 370	466 589	497 619	527 165
Portefeuille- titres commercial	500	500	0	0	0	0
Portefeuille d'investissement	22 426	25 188	26 812	28 610	30 704	33 112
Valeurs immobilisées	3 766	3 466	3 246	3 026	2 816	2 616
Autres actifs	5 127	5 512	5 911	6 371	6 862	7 308
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>422 745</b>	<b>451 764</b>	<b>478 776</b>	<b>511 068</b>	<b>543 668</b>	<b>575 973</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Dettes envers la clientèle	3 128	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550
Emprunts et ressources spéciales	328 405	362 809	381 974	406 480	431 366	454 990
Fournisseurs et comptes rattachés	24 448	15 500	15 500	15 500	15 500	15 500
Autres passifs	3 547	1 242	3 114	3 988	3 840	3 725
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>359 528</b>	<b>383 101</b>	<b>404 138</b>	<b>429 518</b>	<b>454 256</b>	<b>477 765</b>

### CAPITAUX PROPRES

Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	26 826	30 155	32 405	34 791	37 505	40 541
Résultats reportés	5 669	6 867	9 853	13 009	16 552	20 522
Actions propres	(3 000)	(2 800)	(2 400)	(1 800)	(1 000)	0
Résultat de la période	8 723	9 440	9 780	10 550	11 355	12 145
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>63 217</b>	<b>68 662</b>	<b>74 638</b>	<b>81 550</b>	<b>89 412</b>	<b>98 207</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>422 745</b>	<b>451 764</b>	<b>478 776</b>	<b>511 068</b>	<b>543 668</b>	<b>575 973</b>

## Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 441	43 500	47 000	50 200	53 500	57 500
Intérêts et charges assimilées	21 460	23 750	25 800	27 500	29 250	31 650
Produits des placements	769	900	900	1 000	1 100	1 200
Autres produits d'exploitation	263	300	300	320	350	350
<b>Produit net</b>	<b>19 013</b>	<b>20 950</b>	<b>22 400</b>	<b>24 020</b>	<b>25 700</b>	<b>27 400</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Charges de personnel	4 303	4 650	4 930	5 230	5 550	5 900
Dotations aux amortissements	441	450	470	470	460	450
Autres charges d'exploitation	1 527	1 750	1 800	1 910	2 025	2 145
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 270</b>	<b>6 850</b>	<b>7 200</b>	<b>7 610</b>	<b>8 034</b>	<b>8 495</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>12 742</b>	<b>14 100</b>	<b>15 200</b>	<b>16 410</b>	<b>17 666</b>	<b>18 905</b>
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	2 121	2 300	2 250	2 430	2 620	2 800
Dotations nettes aux autres provisions	(77)	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 698</b>	<b>11 800</b>	<b>12 950</b>	<b>13 979</b>	<b>15 045</b>	<b>16 105</b>
Autres gains ordinaires	305	800	100	100	100	100
Autres pertes ordinaires	(107)	(10)	(10)	(10)	(10)	(10)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>10 897</b>	<b>12 590</b>	<b>13 040</b>	<b>14 069</b>	<b>15 135</b>	<b>16 195</b>
Impôts sur les bénéfices	(2 174)	(3 150)	(3 260)	(3 519)	(3 780)	(4 050)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>8 723</b>	<b>9 440</b>	<b>9 780</b>	<b>10 550</b>	<b>11 355</b>	<b>12 145</b>

## Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Flux liés à l'exploitation</b>						
Encaissements reçus des clients	247 755	271 542	284 868	296 720	309 858	328 098
Investissements dans les contrats de leasing	(223 177)	(257 482)	(260 130)	(271 440)	(282 750)	(294 060)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 338)	(7 097)	(6 750)	(7 160)	(7 594)	(8 065)
Intérêts payés	(19 727)	(26 652)	(24 807)	(27 566)	(29 378)	(31 779)
Impôts & taxes payés	(8 153)	(8 447)	(9 393)	(9 974)	(10 733)	(11 933)
Autres flux liés à l'exploitation	(174)	474	140	240	340	(178)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>(8 814)</b>	<b>(27 660)</b>	<b>(16 072)</b>	<b>(19 181)</b>	<b>(20 257)</b>	<b>(17 917)</b>
<b>Flux d'investissements</b>						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 546)	(200)	(300)	(300)	(300)	(300)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	110	50	50	50	50	50
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 835)	(4 762)	(3 624)	(3 798)	(4 094)	(4 408)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 744	2 500	2 400	2 400	2 400	2 400
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(3 528)</b>	<b>(2 412)</b>	<b>(1 474)</b>	<b>(1 648)</b>	<b>(1 944)</b>	<b>(2 258)</b>
<b>Flux de financement</b>						
Encaissement suite à la cession des actions propres	0	200	400	600	800	1 000
Décaissement suite au rachat des actions propres	(159)	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(3 688)	(4 212)	(4 209)	(4 243)	(4 289)	(4 345)
Encaissements provenant des emprunts	212 306	215 000	185 000	182 000	197 000	225 000
Remboursements d'emprunts	(199 048)	(180 596)	(165 835)	(157 494)	(172 114)	(201 376)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>9 411</b>	<b>30 393</b>	<b>15 356</b>	<b>20 863</b>	<b>21 397</b>	<b>20 279</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(2 931)</b>	<b>320</b>	<b>(2 191)</b>	<b>35</b>	<b>(805)</b>	<b>105</b>
Trésorerie au début de l'exercice	11 238	8 307	8 627	6 437	6 471	5 667
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 307	8 627	6 437	6 471	5 667	5 771

## 6 - 2 - 6 – RATIOS PREVISIONNELS :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)</b>						
Résultat net de la période (1)	8 723	9 440	9 780	10 550	11 355	12 145
Engagements (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	405 545	434 158	463 182	495 199	528 323	560 277
Total Engagements (Encours global + Engagements hors bilan) (2)	419 179	448 659	479 159	512 159	546 159	575 277
Créances classées (3)	32 340	32 800	36 204	38 778	41 430	44 004
Fonds propres (avant résultat net) (4)	54 494	59 222	64 858	71 000	78 057	86 062
Capitaux propres avant affectation	63 217	68 662	74 638	81 550	89 412	98 207
Provisions et Produits réservés (5)	22 091	24 691	27 241	29 971	32 891	35 991
Créances sur la clientèle, opération de leasing (Bilan)	382 620	408 470	436 370	466 589	497 619	527 165
Emprunts et ressources spéciales (6)	328 405	362 809	381 974	406 480	431 366	454 990
Total bilan	422 745	451 764	478 776	511 068	543 668	575 973
Charges financières (7)	21 460	23 750	25 800	27 500	29 250	31 650
Total charges d'exploitation	6 270	6 850	7 200	7 610	8 034	8 495
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>						
Rentabilité des fonds propres (1)/(4)	16.01%	15.94%	15.08%	14.86%	14.55%	14.11%
Ratio CDL (3)/(2)	7.71%	7.31%	7.56%	7.57%	7.59%	7.65%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(3)	68.31%	75.28%	75.24%	77.29%	79.39%	81.79%
<b>Ratios de structure</b>						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	<b>14.95%</b>	<b>15.20%</b>	<b>15.59%</b>	<b>15.96%</b>	<b>16.45%</b>	<b>17.05%</b>
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	<b>77.68%</b>	<b>80.31%</b>	<b>79.78%</b>	<b>79.54%</b>	<b>79.34%</b>	<b>79.00%</b>
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	<b>90.51%</b>	<b>90.42%</b>	<b>91.14%</b>	<b>91.30%</b>	<b>91.53%</b>	<b>91.53%</b>
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	<b>86.65%</b>	<b>89.69%</b>	<b>88.35%</b>	<b>87.88%</b>	<b>87.40%</b>	<b>86.98%</b>
<b>Ratios de gestion</b>						
Charges de personnel/Produits nets	<b>22.63%</b>	<b>22.20%</b>	<b>22.01%</b>	<b>21.78%</b>	<b>21.59%</b>	<b>21.53%</b>
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	<b>34.89%</b>	<b>35.38%</b>	<b>34.54%</b>	<b>33.83%</b>	<b>32.92%</b>	<b>31.84%</b>
Coefficient d'exploitation	<b>32.98%</b>	<b>32.70%</b>	<b>32.14%</b>	<b>31.68%</b>	<b>31.26%</b>	<b>31.00%</b>
Provisions nettes/Produits nets	<b>10.75%</b>	<b>10.98%</b>	<b>10.04%</b>	<b>10.12%</b>	<b>10.20%</b>	<b>10.22%</b>
<b>Ratios de rentabilité</b>						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	<b>16.01%</b>	<b>15.94%</b>	<b>15.08%</b>	<b>14.86%</b>	<b>14.55%</b>	<b>14.11%</b>
ROA (Résultat net/Total bilan)	<b>2.06%</b>	<b>2.09%</b>	<b>2.04%</b>	<b>2.06%</b>	<b>2.09%</b>	<b>2.11%</b>
Résultat net/Produits nets	<b>45.88%</b>	<b>45.06%</b>	<b>43.66%</b>	<b>43.92%</b>	<b>44.18%</b>	<b>44.33%</b>
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	<b>10.31%</b>	<b>10.65%</b>	<b>10.77%</b>	<b>10.76%</b>	<b>10.75%</b>	<b>10.91%</b>
Produits nets/Total bilan	<b>4.50%</b>	<b>4.64%</b>	<b>4.68%</b>	<b>4.70%</b>	<b>4.73%</b>	<b>4.76%</b>

### 6 - 2 - 7 – MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL :

En mDT	2015	2016 E	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P
Résultat net	8 723	9 440	9 780	10 550	11 355	12 145
Dotations aux amortissements	441	450	470	470	460	450
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 121	2 300	2 250	2 430	2 620	2 800
Dotations (reprises) nettes aux autres provisions	-77	-	-	-	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement prévisionnel =</b>	<b>11 208</b>	<b>12 190</b>	<b>12 500</b>	<b>13 450</b>	<b>14 436</b>	<b>15 395</b>

### 6 - 2 - 8 – AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES :

En DT	2015	2016 E	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P
E.O Sub 2008 (10 MD)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0
E.O 2009 (20 MD) CIL 2009/3	4 000 000	0	0	0	0	0
E.O 2010 (30 MD) CIL 2010/1	6 000 000	0	0	0	0	0
E.O 2010 (30 MD) CIL 2010/2	6 000 000	0	0	0	0	0
E.O 2011 (30 MD) CIL 2011/1	6 000 000	6 000 000	0	0	0	0
E.O 2012 (20 MD) CIL 2012/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0	0
E.O 2012 (20 MD) CIL 2012/2	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0
E.O 2013 (8,5 MD) CIL 2013/1	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	0	0
E.O 2013 (13 MD) CIL 2013/1 (2ans franchises)	0	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000
E.O 2014 (20 MD) CIL 2014/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
E.O 2014 (20 MD) CIL 2014/2	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2015 (25 MD) CIL 2015/1	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
E.O 2015 (25 MD) CIL 2015/2	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
E.O 2016/1	0	0	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
<b>Total</b>	<b>37 700 000</b>	<b>38 300 000</b>	<b>38 300 000</b>	<b>34 300 000</b>	<b>28 600 000</b>	<b>22 600 000</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

**6 - 3 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES  
RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020:**

## *RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES*

### *SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2016-2020*

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de la Compagnie Internationale de Leasing relatifs à la période 2016-2020, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 2.1 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'actualisation du document de référence "CIL 2016". Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.



Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

**Tunis, le 13 octobre 2016**

**Les Commissaires aux Comptes**

**F.A.C**

**Mohamed Neji HERGLI**



**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**

